



EUROPEAN STRATEGIC INTELLIGENCE
AND SECURITY CENTER (ESISC)

LE FRONT POLISARIO

**PARTENAIRE CRÉDIBLE DE NÉGOCIATIONS
OU SÉQUELLE DE LA GUERRE FROIDE ET OBSTACLE
À UNE SOLUTION POLITIQUE AU SAHARA OCCIDENTAL ?**

Sous la direction de Claude MONIQUET, Président de l'ESISC

Novembre 2005

OBSERVATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Fondé en mai 2002, l'**ESISC** (European Strategic Intelligence and Security Center) a repris à son compte, dès sa création, le travail d'observation et d'analyse du terrorisme international et des questions stratégiques qui était mené depuis des années par certains de ses promoteurs.

Le travail des analystes de l'**ESISC** s'appuie :

- Sur le dépouillement systématique de toutes les « sources ouvertes » (journaux, revues, livres...) disponibles sur les questions du terrorisme et de la violence politique et les problèmes stratégiques.
- Sur des relations étroites et des échanges avec d'autres centres de recherche, notamment aux Etats-Unis, en Europe, au Proche-Orient et en Asie du Sud.
- Sur des rencontres régulières avec des responsables politiques et militaires, des membres de la communauté du renseignement.
- Sur des missions de terrain ponctuelles effectuées par des chercheurs de l'**ESISC** ou d'autres experts mandatés par eux.

Cette approche systématique permet à l'**ESISC** de créer et de développer des systèmes d'analyses prospectives, des bases de données (biographiques, géographiques, thématiques et, en matière de terrorisme et de criminalité organisée, par « groupes auteurs » et par « groupes cibles ») et d'autres instruments qui concourent à l'évaluation permanente des tensions, de la menace générale et de la menace relative rapportée à une/des cible(s) donnée(s).

Cette analyse est mise à la disposition des clients et partenaires de l'**ESISC**.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre des *Études* de l'**ESISC**.

L'**ESISC** publie par ailleurs de nombreuses notes d'analyse et de synthèse qui sont disponibles sur son site Internet : www.esisc.org

Pour tout contact : esisc@esisc.org

Ce rapport reste la propriété exclusive de l'**ESISC**, toute publication autre que celles expressément prévues par la loi doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable.

Copyright © 2005 ESISC

All rights reserved
For public release

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

A) RÉSUMÉ

Trente ans après le départ du colonisateur espagnol, le conflit du Sahara occidental reste, à ce jour, non résolu. Le Conseil de Sécurité vient, à la fin du mois d'octobre 2005, de proroger pour six mois le mandat de la **MINURSO** (*Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara occidental*), même s'il est clair que le référendum (attendu depuis 1991) n'est pas praticable.

Les trois parties en cause, le **Maroc**, l'**Algérie** (qui abrite et soutient le Front Polisario) et le **Front Polisario** campent sur leurs positions. **Si l'indépendance du Sahara occidental est toujours inacceptable pour le gouvernement de Rabat et la société marocaine, le Front Polisario, lui, ne veut entendre parler d'aucune autre solution.** Pour des raisons de géostratégie régionale, il est soutenu dans son intransigeance par le gouvernement algérien. Ce soutien et de fortes pressions diplomatiques ont amené quelques dizaines d'États à reconnaître une **République arabe sahraouie et démocratique** (RASD) qui n'est que fiction. On peut s'interroger, du reste, sur la viabilité de « micro États » à l'ère de la mondialisation.

Le Maroc, de son côté, semble prêt à trouver une solution politique qui passerait par une large autonomie sahraouie à l'intérieur de l'espace national marocain. Il est clair par ailleurs que pour intransigeant qu'il soit, **le Front Polisario ne représente qu'une fraction du « peuple sahraoui ».**

Les Nations unies et l'Europe s'étant montré incapable de résoudre le conflit, bien des regards se tournent désormais vers **les Etats-Unis qui, dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » et de leur plan de démocratisation du monde arabo-musulman, ont tout intérêt à stabiliser le Maghreb mais doivent, en même temps, concilier les intérêts de leurs deux alliés régionaux, l'Algérie et le Maroc.**

Le **Front Polisario** a entamé l'été dernier une vaste manœuvre diplomatique en libérant enfin (suite à l'intervention de personnalités américaines de premier plan) plusieurs centaines de prisonniers de guerre marocains dont certains étaient détenus depuis plus de trente ans et qui semblent avoir subi, outre **une détention d'une durée injustifiable au regard du droit international, des sévices massifs et répétés.** Le Front entendait sans doute ainsi se refaire une virginité et enterrer les accusations diverses dont il a souvent été l'objet depuis vingt ans.

Il n'en reste pas moins que le traitement subi par ces prisonniers de guerre (ainsi que par des détenus marocains civils) devrait faire l'objet de recours devant les instances internationales.

Par ailleurs, **le Polisario, dirigé par le même groupe depuis trois décennies, reste en déficit de démocratie interne.** Il est accusé de garder, contre leur gré, des milliers de Sahraouis dans les camps de Tindouf, en Algérie, et ce avec la complicité des autorités d'Alger. Dans le passé, de nombreuses accusations de mauvais traitements contre ces populations sahraouies ont été portées contre la direction du Front Polisario. La même direction a régulièrement été accusée de détourner l'aide humanitaire destinées aux réfugiés.

Aujourd'hui, **la nature de l'évolution du Polisario fait naître de nouvelles craintes : celles de voir certains de ses combattants et de ses cadres se tourner vers le terrorisme, l'islamisme radical ou la criminalité internationale. Cette évolution menacerait la stabilité de toute l'Afrique subsaharienne et donc la sécurité de plusieurs États africains et, à terme, celle de l'Europe.**

En tout état de cause, le Front Polisario ne semble pas, faute de réformes en profondeur, pouvoir jouer un rôle dans une éventuelle solution politique négociée. Seule une organisation régénérée, ayant réglé ses comptes avec le passé et qui assume ses responsabilités pourrait être partie prenante à une telle solution.

B) RECOMMANDATIONS

► Concernant le statut du Sahara occidental

- 1) La communauté internationale et l'ONU devraient avoir le courage et la lucidité de reconnaître que la solution de l'indépendance n'est pas viable et est, de toute manière, impossible, étant donnée la farouche opposition d'une des parties. Elles devraient donc pousser les parties à la cause à prendre la voie d'une solution politique négociée, éventuellement encadrée par la Communauté internationale.
- 2) L'Algérie devrait arrêter d'interférer dans un problème qui concerne le Maroc et la population sahraouie, et dans lequel elle n'est pas partie prenante.
- 3) Les États qui ont reconnu la RASD devraient prendre conscience que cette entité, sans existence réelle et sans avenir, est davantage un obstacle à toute solution politique qu'un véritable État en gestation.
- 4) Les Etats-Unis devraient user de leur influence régionale pour appuyer une solution négociée et donner à chacune des parties – y compris, si nécessaire, à l'Algérie – des garanties que leurs intérêts fondamentaux seront respectés.

► Concernant les anciens prisonniers de guerre marocains

- 5) Une enquête internationale indépendante devrait être menée pour étudier les conditions de détention qui furent celles des détenus marocains, civils et militaires, du Polisario.
- 6) Il est nécessaire que ces anciens prisonniers soient reconnus comme des victimes, traités comme tel et qu'ils reçoivent réparation des torts subis.

- 7) Les responsables d'éventuels mauvais traitements doivent être identifiés et déférés devant des tribunaux.

► **Concernant le Front Polisario**

- 8) Le Front Polisario devrait accepter l'ouverture des camps de Tindouf, de manière à ce que toute personne ou famille désireuse de regagner le territoire du Sahara occidental soit libre de le faire.
- 9) Le Front Polisario devrait accepter le fait que toute solution ne peut être que politique et négociée. Il devrait, par conséquent, renoncer définitivement à la lutte armée et désarmer et démanteler ses troupes.
- 10) Pour éviter que les anciens combattants du Polisario ne se tournent vers la criminalité ou le terrorisme, il serait souhaitable que la communauté internationale prenne en charge la relocalisation et le reclassement des anciens combattants du Polisario.
- 11) La direction du Polisario devrait accepter de fonctionner de manière démocratique et, donc, se soumettre à de véritables élections. Il devrait rendre des comptes pour sa gestion des trente dernières années.
- 12) Les responsables des crimes et détournements commis sous couvert du Front Polisario devraient être identifiés et déférés devant les tribunaux.
- 13) Dans leurs contacts avec le Front Polisario, les responsables politiques étrangers et les ONG devraient insister pour que le Front se conforme aux recommandations précédentes.

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	8
II. LES RACINES HISTORIQUES D'UN CONFLIT	11
II.1. Le contexte géographique	11
II.2. Le contexte historique	11
III. GENÈSE ET IDÉOLOGIE DU FRONT POLISARIO	18
III.1. Un acteur de l'affrontement idéologique global	18
III.2. Une organisation indépendantiste, d'extrême gauche, en partie dirigée par des adolescents	20
III.3. Un mode organisationnel de type communiste, une obsession de la sécurité	23
IV. LES QUINZE PREMIÈRES ANNÉES (1974-1991) : DU TEMPS DES VICTOIRES À CELUI DE LA STAGNATION	25
IV.1. D'incontestables succès politiques et diplomatiques, mais de portée limitée	25
IV.2. Des débuts militaires prometteurs	27
➤ IV.2.1. De 1974 à 1980 : les offensives victorieuses	27
➤ IV.2.2. De 1981 à 1987 : fixation et reflux	29
➤ IV.2.3. De 1987 à 1991 : réorganisation, baroud d'honneur et cessez-le-feu	30
V. LES CONSÉQUENCES DU CESSEZ-LE-FEU POUR LE FRONT POLISARIO	33
V.1. Au plan militaire : démobilisation partielle et reconversion des combattants	33
V.2. Au plan diplomatique : l'enlisement des tentatives de règlement international	36
V.3. Au plan organisationnel : sclérose progressive d'un mouvement rigide et peu enclin à l'évolution	38
V.4. Au plan civil : la vie dans les camps de réfugiés de Tindouf	40

V.5. Défections et ralliements	42
VI. LA DÉRIVE DU FRONT POLISARIO : UNE ORGANISATION ORPHELIN DE LA GUERRE FROIDE ET EN VOIE DE DÉCOMPOSITION	44
VI.1. Le Front Polisario est-il une simple couverture des ambitions régionales algériennes ?	44
VI.2. La situation des femmes et les accusations de « procréation forcée »	48
VI.3. La situation des enfants envoyés « étudier » à l'étranger et « forcés à travailler ou à se prostituer »	49
VI.4. Les accusations de travail forcé	50
VI.5. Les accusations de détournement systématique des aides internationales	51
➤ VI.5.1. Le détournement des aides d'ONG	51
➤ VI.5.2. Le détournement de l'aide des organisations internationales	52
VII. LE DOSSIER DES PRISONNIERS DE GUERRE MAROCAINS	56
VII.1. Le non respect de la 3^{ème} Convention de Genève par le Polisario (et l'Algérie)	56
VII.2. Les observations du Comité international de la Croix Rouge	58
VII.3. Les observations de Human Rights Watch	58
VII.4. Le rapport de « France liberté »	60
➤ La torture	60
➤ La participation des militaires algériens aux mauvais traitements	61
➤ L'assassinat de prisonniers	61
➤ L'exhibition des prisonniers de guerre à la curiosité publique	61
➤ La malnutrition	62
➤ La privation de vêtements et l'absence de logement	62
➤ Le travail forcé	62
VII.5. La réponse du Front Polisario à « France Liberté »	63
VIII. QUEL AVENIR POUR LE POLISARIO ?	64
VIII.1. Un bilan qui demeure médiocre en matière de respect des droits de l'homme	65
VIII.2. Une absence patente de volonté de dialogue	66
VIII.3. Une force de déstabilisation toujours active	67

VIII.4. Le Polisario est-il menacé par une dérive islamiste ?	68
VIII.5. Une dérive terroriste du Polisario est-elle possible ?	69
VIII.6. La gangrène du crime organisé	71
VIII. EN CONCLUSION	73
 ANNEXE	
Aux racines de l'antagonisme entre Alger et Rabat : la <i>Guerre des Sables</i>	75
INDEX	77
 TABLE DES CARTES	
Étapes de la décolonisation du Maroc	16
Le Sahara occidental	17
Principales batailles livrées par le Front Polisario	32
Le Mur de défense marocain et les régions militaires du Front Polisario	35
Carte des camps de réfugiés de la région de Tindouf	55

I

INTRODUCTION

Dans le courant de l'été et au début de l'automne 2005, un conflit post-colonial vieux de trente ans s'est brusquement rappelé au souvenir d'un monde qui l'oubliait : le temps de quelques manipulations médiatiques autour d'une soi disant *Intifada* sahraouie, d'une visite américaine à très haut niveau en Algérie et au Maroc, et de la libération de ceux qui s'étaient vu baptiser « les plus anciens prisonniers de guerre du monde », la question du Sahara occidental a, à nouveau, brièvement, occupé le devant de la scène. Elle est ensuite redevenue ce qu'elle est depuis plus de dix ans : un conflit de basse intensité dans lequel la guerre des mots et des slogans a remplacé l'usage des armes depuis un cessez-le-feu intervenu au début des années quatre-vingt-dix. Mais le conflit du Sahara occidental est aussi et surtout un conflit non résolu, qui reste une pierre d'achoppement dans les relations entre l'Algérie et le Maroc et risque, potentiellement, de déstabiliser toute la région.

A la fin du printemps, quelques émeutes et manifestations à Laâyoune, Dakhla et Smara (région désignée comme *Sahara occidental* par l'ONU, l'Algérie et le **Front Polisario** et comme *Provinces du Sud* par le royaume du Maroc), dont une partie de la population, notamment de jeunes adolescents, ont été habilement manipulés par la propagande indépendantiste, ont été présentées comme une quasi-insurrection. Nous verrons plus loin dans ce rapport ce qu'il en est.

Au cours de l'été 2005, **M. Mohamed Abdelaziz**, Secrétaire général du **Front Polisario** et président de la **République arabe sahraouie démocratique (RASD)**, autoproclamée mais reconnue par plusieurs dizaines d'États), annonçait dans une interview aux quotidiens français *Le Monde* et espagnol *El Pais*¹ la libération « imminente » de plus de 400 prisonniers de guerre marocains, détenus, souvent depuis plus de vingt ans, par son organisation.

Échaudés par de multiples annonces ayant entouré le sort de ces prisonniers depuis plus de dix ans, et surtout par le « saucissonnage » qui avait caractérisé les précédentes libérations, les médias et les experts de la région doutaient, pour la plupart, du sérieux de cette énième promesse. Tous reconnaissaient toutefois qu'un facteur nouveau la rendait peut-être plus crédible : l'implication de Washington. En mai 2005, en effet, une délégation d'anciens prisonniers du **Polisario** s'était rendue aux États-Unis où elle avait rencontré plusieurs personnalités politiques de haut niveau, dont le Sénateur républicain **John McCain**, lui-même ancien prisonnier de guerre au Vietnam². **M. McCain** avait promis d'user de son influence personnelle pour obtenir la libération des derniers prisonniers.

¹ *Le Monde* et *El Pais*, 13 juillet 2005

² Voir, notamment, le magazine *Jeune Afrique-L'intelligent*, 24 juillet 2005.

Par ailleurs, on savait que le Maghreb et la zone subsaharienne étaient, depuis plusieurs années, un sujet de préoccupation majeure pour l'administration américaine, qui souhaite stabiliser la région et surtout réconcilier les frères ennemis algérien et marocain en vue de faire barrage à la montée de l'islamisme radical et d'endiguer l'insécurité qui mine la région.

A la mi-août, le Sénateur **Richard Lugar**, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat et envoyé spécial du président Georges Bush, entamait une tournée éclair à Alger et Rabat où il s'est entretenu avec le président **Abdelaziz Bouteflika** et avec le **Roi Mohamed VI**. Le 18 août 2005, enfin, à 19h 30 un avion spécialement affrété par le gouvernement américain se posait sur le tarmac de l'aéroport El-Massira, à Agadir. A son bord, les 404 derniers prisonniers marocains du **Front Polisario**.

Ces libérations, étape indispensable à tout règlement du conflit du Sahara, n'en sont pourtant pas la condition suffisante, tant les positions des différentes parties en cause restent éloignées les unes des autres. On peut donc penser que la diplomatie américaine va continuer, dans les mois à venir, à s'activer pour trouver une sortie de crise honorable et acceptable par tous.

Le 28 octobre 2005, en tout cas, le Conseil de Sécurité de l'ONU décidait, à l'unanimité, de proroger le mandat de la Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 30 avril 2006³. Un vote automatique et quasi rituel qui, tous les six mois, occupe, depuis des années, quelques minutes du temps de travail du Conseil. Le Secrétaire général, toutefois, estimait que « *L'absence de progrès a de plus été aggravée par le climat politique généralement tendu dans la région* » et que « *la situation pourrait se détériorer encore en l'absence de solution*⁴ ».

C'est dans ce contexte qu'il nous a semblé intéressant - et même indispensable - de nous intéresser au **Front Polisario**, cette organisation indépendantiste née pendant la dernière phase de la décolonisation du Maghreb et durant la Guerre froide – elle est un pur produit de ces deux phénomènes –, qui survit tant bien que mal dans le Sud de l'Algérie.

Au fil de l'été et de l'automne, nous avons donc multiplié les rencontres et mené des recherches au Maroc, au Sahara et en Europe, pour mieux cerner les réalités passées et présentes du **Front Polisario** et déterminer s'il pouvait être un acteur de la solution du conflit ou s'il était, au contraire, un obstacle à celle-ci.

Le présent rapport est le produit de ces recherches, des dizaines de rencontres que nous avons eues durant cet été et de l'étude de centaines de documents et témoignages. **Il ne s'agit pas d'une étude sur la question du Sahara occidental**, à laquelle de nombreuses publications ont déjà été consacrées ces dernières années – nous entendons toutefois revenir sur ce problème dans les prochains mois afin de tenter de déterminer les conditions qui permettraient

³ On trouvera le communiqué du Conseil de Sécurité à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=11318&Cr=Sahara&Cr1=conseil>

⁴ *Idem*.

d'aboutir à une solution « ni gagnant ni perdant » et de stabiliser la région - **mais bien de la radiographie d'une organisation qui demeure, même si elle a été très médiatisée à certains moments, peu connue en Europe et aux Etats-Unis.**

II

LES RACINES HISTORIQUES D'UN CONFLIT

Avant d'en venir à la genèse du **Front Polisario** et à son évolution, il est nécessaire (même si, répétons-le, il ne s'agit pas ici d'envisager la problématique du Sahara occidental dans son ensemble) de rappeler brièvement quelles sont les bases géographiques et historiques du conflit.

II.1. Le contexte géographique

Le Sahara occidental (nous emploierons cette désignation internationalement reconnue pour désigner ce territoire contesté) s'étend sur une surface d'environ 265.000 km² de territoire désertique regroupant les régions de la Saguiet al-Hamra au Nord et de l'Oued al-Dahad (anciennement Rio de Oro) au Sud.

Les villes principales sont : Laâyoune (Al-Ayun), Dakhla et Smara. La population est difficile à quantifier exactement, les chiffres variant suivant que l'on se réfère à l'une ou l'autre source. Elle doit toutefois avoisiner les 300.000 âmes. La population locale était, historiquement, formée de tribus d'origine berbère dont les plus importantes sont les *R'Gueïbat*, les *Ouled Delim* et les *Ouled Bou Sba*. Ces tribus s'organisent en fractions, sous-fractions et clans. Les langues locales sont l'arabe et le dialecte *Hassani* (ou *Hassaniya*) également parlé en Mauritanie.

Le Sahara occidental est dépourvu d'industries mais riche en ressources naturelles - phosphate, cuivre, fer - et ressources halieutiques accessibles depuis les quelque 1.400 kilomètres de côte. Par ailleurs, des travaux de prospection pétrolière seraient toujours en cours dans la région.

II.2. Le contexte historique

Les Sahraouis étaient organisés en tribus de nomades et pasteurs se déplaçant sur une vaste zone qui dépasse les frontières internationales aujourd'hui reconnues. Une assemblée tribale, le *djemaâ*, permettait aux chefs de fractions de se concerter avec le Cheikh dirigeant chaque tribu. La plupart des tribus faisaient allégeance aux sultans du Maroc.

En 1884, durant la colonisation partielle du Maghreb, le Sahara occidental s'est vu occupé par les Espagnols, qui débarquèrent des troupes à Dakhla (rebaptisée Villa Cisneros). La région connut alors plusieurs décennies d'agitation jusqu'en 1934, date de sa pacification définitive. La colonisation espagnole était pourtant relativement discrète et se bornait au contrôle du littoral (à l'époque, seules les ressources halieutiques intéressaient Madrid). Administrativement, le Sahara espagnol était

partagée en une zone sous occupation militaire (Saguiet al-Hamra, au Nord) et une zone colonisée (Rio de Oro, au Sud). Les frontières seront fixées par Madrid et Paris en 1886 et 1934. La colonisation espagnole se caractérisait par la volonté de pousser vers le Nord (occupation de Tarfaya, en 1919) et de contrôler totalement les côtes (installation d'un détachement militaire à Laâyoune en 1935). Cette période fut marquée par différents mouvements d'exode vers le Maroc, certaines tribus ou fractions cherchant à fuir la puissance occupante et à se placer sous la protection des sultans.

Peu avant la colonisation espagnole, le Maroc avait déjà perdu une partie de la frange orientale de cette région au profit de la France. Après la prise d'Alger par les troupes françaises, en 1830, le **Sultan Moulay Abd al-Rahman** avait en effet entrepris de soutenir l'**Émir Abd el-Kader** qui résistait à l'envahisseur. Après une quinzaine d'années d'escarmouches avec les troupes d'**Abd el-Khader** qui trouvèrent refuge au Maroc, la France déclara la guerre au royaume chérifien et, le 14 août 1844, le **Général Burgeaud** défaisait les troupes marocaines commandées par **Moulay Muhammad** (fils du Sultan) sur l'*Oued Isly*. La défaite marocaine ouvrait la voie à une révision des frontières concrétisée par le **Traité de Lalla Maghnia** qui, le 18 mars 1845, annexait à l'Algérie française Tindouf, le Touat, la Saoura et Tidikelt.

Parallèlement à cette évolution dans la région saharienne, la fin du dix-neuvième siècle était marquée par un net affaiblissement du pouvoir des sultans. L'endettement, la pénétration ininterrompue des marchands européens, les famines et les épidémies minaient le pouvoir et la base sociale traditionnelle du *Makhzen* (le *Makhzen* ou *Maghzen* désigne le système politique complexe basé sur le serment d'allégeance des chefs tribaux au sultan). Faute d'une armée forte et bien encadrée et de finances saines, Rabat ne peut plus continuer à résister à la pression coloniale française. L'acte final de la **Conférence d'Algesiras**, signé le 7 avril 1906, place le royaume du Maroc sous protectorat international. Six ans plus tard, à quelques semaines près, le 30 mars 1912, le **Traité de Fès** remplace le protectorat international par un protectorat purement français, un « Résident général » assumant la réalité du pouvoir.

Durant la seconde partie du vingtième siècle, des milliers de Sahraouis participèrent à la lutte du Maroc – notamment au sein de l'aile sud de la Jaïch at-Tahrir, l'**Armée de libération nationale**, (*ci-dessous ALN-Sud*) pour recouvrer son indépendance et, dès que celle-ci fut acquise, le 3 mars 1956, le Roi du Maroc, **Mohammed V**, faisait valoir des droits historiques et réclamait le retour des territoires sous contrôle espagnol dans le *Makhzen*. En 1963, c'est donc à la demande du Maroc que le Comité spécial de décolonisation de l'ONU inscrira le Sahara espagnol dans la liste des territoires devant être décolonisés. Mais dès 1958, l'**ALN-Sud**, qui harcelait les forces espagnoles, notamment autour de Tarfaya, avait été anéantie par une offensive combinée franco-espagnole, l'*Opération Écouvillon*. L'écrasement de l'**ALN-Sud** provoquait un nouvel exode sahraoui vers le Nord.

A partir de la fin des années cinquante, toutefois, l'Espagne, soumise à une pression de plus en plus intense de la communauté internationale, commençait à rétrocéder les territoires occupés au Maroc :

- **1956** : Rétrocession de la région du Nord (Tétouan, Nador).
- **1958** : Rétrocession de la région de Tan Tan et Tarfaya.
- **1969** : Rétrocession de Sidi Ifni.

En 1974, suite à un débat au sein de l'Assemblée générale de l'ONU, la Mauritanie s'associait au Maroc pour saisir la Cour internationale de Justice de la Haye (l'Algérie et la Tunisie appuyaient cette procédure) et celle-ci rendait un jugement reconnaissant que des liens d'allégeance avaient existé entre les tribus du Sahara et les sultans du Maroc. Pour sortir de l'impasse d'une décolonisation qui traînait, le **Roi Hassan II** lançait, en octobre 1974, la *Marche verte*, rassemblant pacifiquement 350.000 hommes et qui devait hâter le retrait espagnol qui se termina en février 1976 : en 1975, la puissance coloniale quittait la Sakia El-Hamra (Laâyoune, Smara) puis l'Oued Eddahab (Dakhla), d'abord annexé à la Mauritanie avant de revenir au Maroc en 1979.

L'ONU, toutefois, refusait de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental qu'une faction indépendantiste, soutenue par le bloc communiste et les non-alignés, entendait transformer en État souverain.

Voilà pour les faits bruts. Reste à les interpréter. Notre but, répétons-le, n'est pas de nous livrer à une étude exhaustive de la question du Sahara occidental, mais bien de tracer le cadre général dans lequel est né et s'est développé le **Front Polisario**. Deux arguments sont, en général, avancés par le Front et ceux qui le soutiennent pour justifier la revendication indépendantiste : celle de l'existence d'une « nation sahraouie » et, a contrario, de l'inexistence dans le passé d'un « royaume du Maroc » qui aurait eu quelques pouvoirs sur la région.

Nous ne trancherons pas, ici, ces deux questions, mais nous contenterons de souligner que ces affirmations sont, pour le moins, sujettes à discussion. Ainsi, pour ce qui est de la « nation sahraouie », l'économiste **Anthony Hodges**, qui travaille depuis vingt ans sur les problèmes de développement et de minorités en Afrique, estime que : « *Le Sahara occidental n'a jamais constitué une nation avant sa colonisation et le nationalisme actuel est un phénomène très récent, qui ne s'est manifesté qu'aux derniers moments de la période coloniale espagnole*⁵ ».

Par ailleurs, on remarquera que si la « nation sahraouie » existe bien, s'agissant d'une nation formée de tribus nomades, la question de son « autodétermination » ne peut être réglée dans le seul cadre étroit du Sahara occidental mais devrait l'être en prenant en compte l'ensemble de l'aire de nomadisme traditionnel des tribus concernées. En clair, un État sahraoui se devrait, dès lors, d'englober une partie du Sud du Maroc, du Nord de la Mauritanie ou du Sud-Ouest de l'Algérie. En bref, c'est l'ensemble des frontières de la région qui devrait être revu, ce qui semble pour le moins difficile à imaginer.

Quant à « l'inexistence du Maroc en tant qu'État constitué », cet argument est régulièrement avancé par le **Front Polisario** et ses alliés. Ainsi, le 22 juillet 2002, **Mme Martine de Froberville**, Présidente du Comité sur le Sahara occidental

⁵ Anthony Hodges : *The origins of Saharawi nationalism*, in Richard Lawless et Laila Monahan, *War and Refugees, The Western Sahara Conflict*, Pinter, London, 1987, page 31.

(France) écrivait : « *Par ailleurs tous les africanistes et politiques savent pertinemment que le Maroc n'existait pas en tant qu'État avant la colonisation...*⁶ »

Or, même si la nature exacte de l'État marocain, sa puissance et l'étendue réelle du pouvoir des sultans restent des sujets d'études, la réalité est exactement contraire à cette affirmation péremptoire : le Maroc a existé en tant qu'État, sous diverses formes et dynasties depuis le Moyen Âge, et la dynastie alaouite à laquelle appartient l'actuel souverain, **Mohammed VI**, règne sur le Maroc depuis le dix-septième siècle. Le nom même de Maroc « *apparaît, semble-t-il, sous les Saâdiens, dynastie ayant régné de 1554 à 1659. Il serait le résultat de la contraction du nom de la ville de Marrakech, la principale de leurs capitales. Auparavant, pour désigner le Maroc, on parlait de Maghreb al-Aqça ou Maghreb extrême*⁷ ».

Le **Général Lyautey**, premier Résident français à Rabat, devait d'ailleurs écrire : « *Au Maroc, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance et rebelle à toutes servitudes qui, jusqu'à ces dernières années, faisait figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, ses représentations à l'étranger...*⁸ »

Feu **Albert Hourani**, spécialiste britannique reconnu du monde arabe, qui a passé toute sa carrière d'enseignant à Oxford, partageait cet avis autorisé. Dans un chapitre de son *Histoire des peuples arabes*, consacré à l'extension de l'empire ottoman, il écrivait : « *A l'extrémité occidentale du Maghreb, au-delà des frontières de l'Empire, un État d'un tout autre type existait depuis très longtemps : l'Empire du Maroc*⁹ ». Et **Hourani** soulignait que cet empire, même s'il a connu des périodes de désorganisation, disposait bien de tous les attributs d'un État : une Cour, des ministres, une armée...

Autre attribut incontestable de la souveraineté des États, le Maroc disposait, ainsi que le remarquait **Lyautey**, de représentations diplomatiques. Nous n'en prendrons qu'un seul exemple. Le sultan du Maroc a reconnu les États-Unis d'Amérique dès 1777, et des relations diplomatiques formelles entre les deux États furent ouvertes dès 1787, lorsque fut négocié un traité de paix et d'amitié : « *Renégozié en 1836, ce traité reste en application et constitue le traité de relations internationales le plus ancien de l'histoire américaine. Témoignage de la nature particulière des relations entre les États-Unis et le Maroc, Tanger abrite la plus ancienne propriété diplomatique américaine au monde. Et le seul bâtiment se trouvant en sol étranger inscrit au registre national américain des lieux historiques : la légation américaine à Tanger*¹⁰ ».

⁶ In : *Le Rapport Lalumière sur le Sahara occidental, une réécriture de l'histoire dénuée de tous scrupules*. Ce document peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://sahara.opinions.site.voila.fr/Frob22002.htm>)

⁷ Fiche *Histoire du Maroc, des origines à nos jours*, Ambassade de France au Maroc, <http://www.ambafrance-ma.org/maroc/histoire.cfm?print=1>

⁸ Cité par Georges Vancher, *Sous les cèdres d'Ifrane*.

⁹ In *Histoire des peuples arabes*, Éditions du Seuil, Paris 1993, pp. 324-325. Pour l'édition anglaise : *A History of the Arab peoples*, 1991, rééditée en 2002, Faber and Faber, London, page 243.

¹⁰ In *U.S. Department of State, Bureau of Near Eastern affairs, Background Note : Morocco* <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/5431.htm>) mise à jour en juillet 2005.

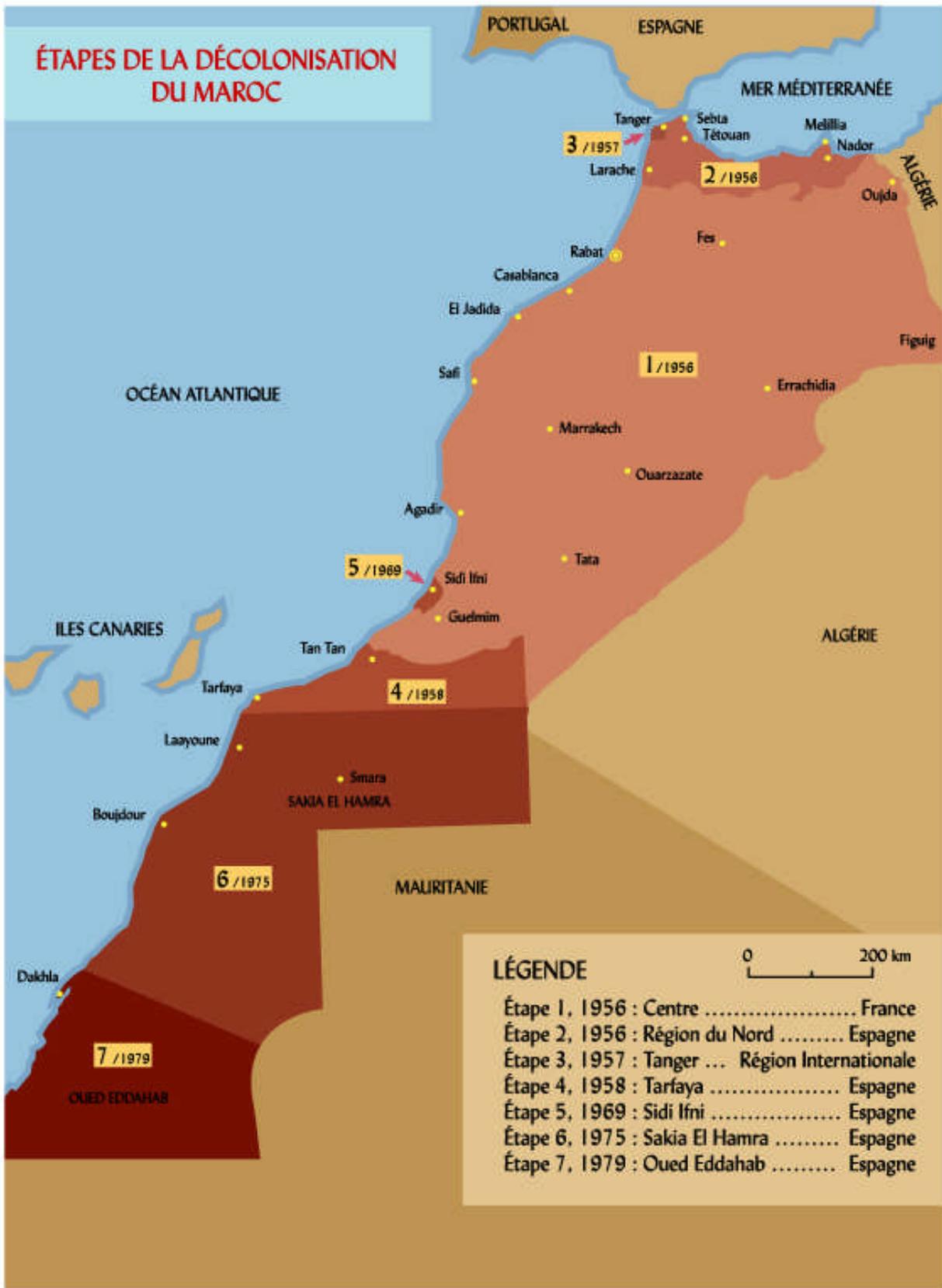
Mais si État marocain il y a eu, celui-ci englobait-il la région aujourd'hui désignée sous le nom de Sahara occidental ? On l'a vu ci-dessus, en 1974, la Cour internationale de Justice de La Haye reconnaissait l'existence de liens d'allégeance passés entre chefs de tribus sahraouis et sultans du Maroc. Le professeur Bernard Lugan, enseignant l'histoire contemporaine de l'Afrique et auteur, sur le Maroc, d'une somme qui fait autorité¹¹, écrivait il y a 18 mois : « *En 1200 ans d'histoire [l'influence du Maroc] s'est exercée dans trois directions : [...] Vers le Sud, en direction de l'Ouest africain, ou Bilad al-Sudan (littéralement le « pays des Noirs »), la souveraineté marocaine était effective quand l'État était puissant. Elle était illustrée par la levée périodique de l'impôt et par la nomination d'autorités administratives (caïds, pachas et gouverneurs). Elle se limitait en revanche à une influence religieuse, économique et culturelle quand le pouvoir des sultans était affaibli. Cependant, à aucun moment, les régions composant le Sahara occidental ne cessèrent de faire partie de la marocanité¹² ».*

Le même auteur remarque encore que « *Dernière preuve et non la moindre dans le système constitutionnel marocain, la prière du vendredi était dite au nom du Sultan du Maroc¹³ ».*

¹¹ Bernard Lugan, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2000.

¹² Bernard Lugan, *La Marocanité du Sahara Occidental*, communication au colloque « Le Sahara occidental est-il prêt pour une solution politique ? », 3 mai 2004, New York.

¹³ *Idem.*



LE SAHARA OCCIDENTAL



III

GENÈSE ET IDÉOLOGIE DU FRONT POLISARIO

Une partie des cadres de l'**Armée de libération nationale** (branche Sud) avait été séduite par le modèle socialiste algérien. C'est de cette mouvance, ou plutôt de l'action des fils de ses membres, que devait naître, au début des années soixante-dix, une petite organisation indépendantiste de gauche qui, lors d'un congrès tenu à Nouakchott (Mauritanie) prenait, le 10 mai 1973, le nom de **Frente Popular de Liberación del Sagía el Hamra y Río del Oro**, ou **Frente Polisario**. Lors du deuxième congrès du **Front**, **Mustapha Sayed Ouali** en devenait Secrétaire général et le **Front** se dotait d'une branche armée, l'**APLS (Armée de libération populaire sahraouie)**. Il est important pour mieux comprendre la genèse du **Polisario** de se replonger dans l'atmosphère de ces années soixante-dix. On ne peut, en effet, complètement appréhender ce que fut le **Polisario** dès sa naissance si l'on ne tient pas compte des contextes géopolitique, régional et idéologique de l'époque.

III.1. Un acteur de l'affrontement idéologique global

Au plan géopolitique, le monde était alors coupé en deux par la Guerre froide, chaque camp s'ingéniant à miner les positions de la partie adverse par tous les moyens possibles. Les Soviétiques et leurs alliés objectifs du bloc dit « non-aligné » (aux rangs duquel figuraient plusieurs pays socialistes plus ou moins proches de Moscou) n'étaient pas les plus inactifs dans cet affrontement planétaire qui amenait régulièrement la Guerre froide à se « réchauffer » dans le tiers monde. Susciter ou, à tout le moins, soutenir les « mouvements de libération nationale » qui allaient créer, pensaient-ils, autant « d'abcès de fixation » destinés à épuiser le « camp occidental », faisait partie de la stratégie soviétique.

Au plan idéologique, la jeunesse s'agitait et, quand elle le pouvait, dans la foulée de la grande crise politique qui avait secoué une partie de la planète à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, elle s'organisait en mouvements radicaux ou rejoignait en masse les rangs des organisations combattant pour un « monde nouveau ». Sa générosité et son aveuglement étaient largement exploités par le « bloc soviétique » et ses alliés, qui trouvaient, principalement en Europe, de très utiles relais logistiques et de propagande dans les organisations d'extrême gauche.

Au plan régional, le Maghreb était traversé par le sourd conflit qui opposait l'Algérie et le Maroc et qui avait donné lieu, en 1963, à un court conflit armé resté dans l'histoire sous le nom de *Guerre des sables*¹⁴. Depuis plusieurs années, Alger, qui avait été vaincu et humilié par Rabat, attendait l'occasion de prendre sa revanche

¹⁴ Sur la *Guerre des Sables*, voir la première annexe de ce rapport.

sur son rival marocain. Idéologiquement, les deux adversaires campaient sur des positions diamétralement opposées qui contribuaient à accroître leur antagonisme. L'Algérie, sortie dix ans plus tôt d'une sanglante guerre de libération, était encore toute auréolée du prestige des maquis et de la lutte du FLN. Elle incarnait le tiers monde en marche, dressé contre « l'impérialisme » occidental. Le Maroc, lui, était fier d'appartenir au « Monde libre » et se voulait un allié fidèle des Etats-Unis et de la France. Pour les Soviétiques comme pour les Algériens, il représentait la quintessence de « l'ennemi » au sein d'un Maghreb qui pouvait, si on y mettait un peu d'énergie et quelques moyens, basculer entièrement dans le « camp progressiste ».

Ajoutons encore, pour que le paysage soit plus exactement décrit, deux autres facteurs régionaux. Le facteur libyen d'abord. Le 1^{er} septembre 1969, un comité de 12 « Officiers libres » avait, sous la conduite du **Colonel Muammar al-Kadhafi**, renversé le **Roi Idriss** et établi à Tripoli la « République arabe libyenne », fortement inspirée par l'exemple de **Gamal Abdel Nasser** en Égypte. En 1973, le **Colonel Khadafi** déclenchait une « Révolution culturelle » visant à accélérer les réformes. L'État était désormais soumis à l'autorité de « Comités populaires » présents à tous les niveaux de la société. Rapidement, **Kadhafi** se rapprocha alors de l'Union soviétique qui, trop contente d'avoir un deuxième allié dans la région, surarma son régime qui, en mars 1977, allait devenir la **Jamahiriya** (« État des masses ») **arabe libyenne socialiste et populaire**. Pendant plus d'une décennie, la Libye allait s'ingénier à déstabiliser la région et l'Afrique, prenant tout spécialement pour cible les États « réactionnaires » au rang desquels le Maroc.

Il y a, enfin, un facteur international non négligeable : le soutien, qui ne s'est jamais démenti, de **Cuba** au **Polisario**. L'intérêt du régime castriste pour cette question du Sahara occidental peut surprendre, mais c'est oublier que Cuba s'est employée, plus de deux décennies durant, à déstabiliser l'Afrique et à y soutenir les régimes et mouvements marxistes. Le bloc soviétique y trouvait son compte en laissant son petit allié des Caraïbes développer des foyers de guérilla et d'insurrection qui étaient autant d'épines dans les pieds des puissances occidentales et de leurs alliés locaux. Or, on l'a dit, le Maroc était, en Afrique du Nord, le seul allié solide du bloc occidental. Les Cubains étaient déjà présents en Algérie depuis 1963. Ils y avaient dépêché un bataillon blindé équipé de chars soviétiques T33, des conseillers militaires et des membres de leurs services de renseignement. Entre autres choses, ces « conseillers » assistaient les organisations indépendantistes qui commençaient à s'agiter au Sahara espagnol.

C'est alors qu'en 1965 disparut Mehdi Ben Barka, opposant déclaré au Roi Hassan II. On dispose, sur les conséquences de cette disparition et sur l'aide apportée par Cuba au Front Polisario, d'un témoignage de première main, celui de Juan Vivés, un ancien haut responsable des services de renseignement cubains réfugié en France depuis plus de vingt ans. Juan Vivés était présent en Algérie à l'époque. Dans un livre de mémoires récemment publié, il écrit : « *En tout cas, à la suite de cet assassinat, Fidel fut pris d'une de ces colères dont il a seul le secret, et il jura que le Maroc serait une terre de vengeance*¹⁵ ». C'est à ce moment que fut prise la décision d'armer et d'encadrer le groupe qui devait, quelques années plus tard, prendre le nom de **Front**

¹⁵ Juan Vivés, *El Magnifico, 20 ans au service secret de Castro*, Paris, Éditions Hugo Doc, 2005, page 153.

Polisario : « *L'histoire retiendra donc, écrit Vivés, que les deux plus anciennes organisations armées de la planète, l'ETA et le Polisario, ont été développées par Cuba, et la seconde, en particulier, par le Che en personne¹⁶ ».*

Le dernier facteur à prendre en compte est purement marocain : la fin des années soixante et le début de la décennie suivante avaient été marqués par quelques années noires pour Rabat. Le régime du **Roi Hassan II** avait connu une dérive autoritaire¹⁷ et le parlement avait été dissous. Comme l'écrit **Mostapha Bouaziz**, enseignant et chercheur à l'Université Hassan II (Casablanca) : « *La décennie 1965-1975 est spécifique à bien des égards. Elle couvre une conjoncture d'exception, une fermeture du champ politique sur un fond de mutation profonde au niveau sociologique et à celui de la culture politique¹⁸* ». La jeunesse scolarisée (essentiellement les lycéens) allait devenir le fer de lance de la révolte d'une minorité de la jeunesse marocaine. Au sommet du pouvoir, alors que le Roi tentait par ailleurs d'éliminer la corruption, certains crurent que leur heure était arrivée. En juillet 1971, quelques dizaines d'officiers et un millier de cadets de l'école militaire d'Ahermoumou firent irruption au Palais d'été de Shkirat, non loin de Rabat, alors que le Roi y fêtait son 42^{ème} anniversaire. Ce fut un massacre : une centaine d'invités furent tués et deux cents autres blessés. Deuxième tentative, le 16 août 1972 : le Boeing du Roi, de retour d'un voyage officiel en France, est mitraillé par des chasseurs. Homme de confiance d'Hassan II, le **Général Oufkir** payera de sa vie l'échec de son complot¹⁹. Le climat politique était donc particulièrement lourd au royaume du Maroc au début des années soixante-dix.

C'est dans ce contexte de tension que le **Front Polisario** voit le jour en mai 1973.

III.2. Une organisation indépendantiste, d'extrême gauche, en partie dirigée par des adolescents

Dès l'origine, le **Front Polisario** se positionne clairement comme une organisation d'extrême gauche recrutant ses cadres dans la jeunesse et souvent jusque dans les lycées, le lycéen étant perçu, comme le soulignent plusieurs historiens et sociologues s'étant intéressés à cette époque, comme « *l'intellectuel organique de la Révolution marocaine* ». Nous avons recueilli plusieurs témoignages d'anciens membres et cadres du **Polisario** qui confirment l'importance de la jeunesse pour le Front. Pour éviter toute redondance, nous n'en citerons que deux : celui d'**Hametti Rabani** qui sera, plus tard, ministre de la Justice et des Cultes de la République arabe sahraouie

¹⁶ *Idem*, page 154.

¹⁷ L'Instance Équité et Réconciliation, voulue par le Roi Mohammed VI pour faire toute la lumière sur ces années troublées, a été installée le 7 janvier 2004 : [www.ier.ma/ fr_sommaire.php](http://www.ier.ma/fr_sommaire.php)

¹⁸ Voir l'article de Mostapha Bouaziz, « Les années de braise », in le numéro spécial « 1905-2005 : Un siècle marocain » du magazine *Le journal*, 30 juillet 2005.

¹⁹ Sur cette période troublée, voir aussi Ignace Dalle, *Les Trois Rois, la monarchie marocaine de l'indépendance à nos jours*, Fayard, Paris, 2004.

démocratique et celui de **Mustapha Bouh**, qui deviendra « Commissaire politique » de l'armée.

Hametti Rabani : « *Mon père était un notable de Dakhla. Il avait écrit plusieurs livres et était un intellectuel réputé. Au Lycée, j'étais déjà inscrit au Polisario qui venait de naître. En 1974 [il a alors 19 ans], j'ai interrompu mes études pour prendre la responsabilité du travail politique clandestin à Dakhla. J'y suis resté un an et je suis parti en exil en 1975. Arrivé en Algérie, j'ai commencé le travail politique dans les camps de réfugiés. Je m'occupais entre autres d'éducation. Puis, très rapidement, j'ai été élu à des fonctions dirigeantes, au cours de l'un de ces congrès de base que nous organisions dans les camps sur le modèle de la révolution des masses libyenne. Une année après mon élection, j'ai été appelé par la direction du Front pour prendre la responsabilité de l'enseignement. J'ai assumé ces fonctions de 1976 à 1986...²⁰* ». C'est donc, quelles que soient par ailleurs ses incontestables qualités intellectuelles, à un jeune homme de 21 ans, sans expérience autre que celle du militantisme et qui a à peine terminé le lycée, que le **Polisario** confie la tâche délicate entre toutes de veiller à l'éducation des milliers d'enfants et d'adolescents qui peuplent les camps. Manquant d'enseignants, **Hametti Rabani** et la direction du **Polisario** prendront la décision d'envoyer les premières générations de jeunes Sahraouis exilés étudier dans les lycées algériens, mais aussi en Libye ou à Cuba.

Mustapha Bouh : « *J'ai été parmi les premiers à rejoindre le Polisario, en 1974. J'avais 18 ans. J'ai appartenu à la première « promotion militaire » de l'organisation, formée en Algérie, et à laquelle appartenait également l'actuel Secrétaire général du mouvement [Mohamed Abdelaziz], et en 1976, j'ai été désigné comme « Commissaire politique » de la Première région militaire. J'ai ensuite été affecté à Alger où je me suis occupé de propagande. Je dirigeais le journal et la radio du Polisario. En 1977, j'ai été nommé Commissaire aux Relations extérieures, puis, en 1978, j'ai été élu au Bureau politique et nommé chef du Commissariat politique de l'armée...²¹* ». Une carrière météorique : Commissaire politique à 20 ans, chargé des Relations extérieures à 21 ans et responsable de la formation politique dans l'armée à 22 ans.

Il nous a semblé intéressant de nous attarder à l'extrême jeunesse de certains des cadres du **Polisario** car elle explique en partie, à nos yeux, la radicalité et les dérives qui caractériseront ce mouvement. La révolte de la jeunesse sahraouie est certes une révolte contre la tutelle de Rabat, mais c'est aussi (surtout) une révolte « générationnelle ». Le sociologue belge **William Racimora**, qui a travaillé, ces dix dernières années, sur de nombreuses questions touchant la jeunesse maghrébine, estime qu'il s'agissait « *d'une révolte contre toute autorité, c'était le mouvement d'une jeunesse qui entend s'émanciper de toute autorité – y compris celles, particulièrement pesantes, de la tribu, de la fraction, du clan et de la famille. Cette révolte était très similaire à celle qui se déroulait au même moment dans d'autres régions du monde, y compris en Europe ; la jeunesse cherchait à secouer la tutelle des adultes et, tout simplement, à exister. Les contextes marocain et sahraoui étant ce qu'ils étaient à l'époque, cette révolte a pris un tour violent et a conduit à la création ou au renforcement d'une organisation séparatiste. C'est sans doute une*

²⁰ Entretien avec Hametti Rabbani, Rabat, 4 août 2005.

²¹ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

preuve que la jeunesse sahraouie était coupée des réalités, comme l'était la frange extrémiste de la jeunesse européenne et comme l'était la jeunesse marocaine d'extrême gauche. Ces jeunes étaient généreux et idéalistes, mais ils ne tenaient aucun compte du monde réel dans lequel ils vivaient. Seul le contexte local a fait que leur influence a été plus importante et déterminante sur la population dans laquelle ils vivaient que ne l'a été l'influence des gauchistes européens et marocains dans leurs sociétés respectives...²² ».

Par ailleurs, il semble évident que la première cible de cette révolte de la jeunesse était l'Espagne, puissance coloniale dont la présence s'achevait dans la région, davantage que le Maroc.

Extrémiste, idéologiquement parlant, le **Polisario** des premières années ? Pour nous en assurer, revenons aux premières années du Front et écoutons **Mustapha Bouh** : *« Devenus adolescents ou jeunes adultes au moment où le colonisateur espagnol se retirait enfin du Sahara, les fils des membres de l'ALN-Sud avaient été élevés dans le souvenir de la période glorieuse de leurs pères mais aussi dans celui de leur écrasement et de leur échec. Un échec qu'ils attribuaient, entre autres, à la « trahison » du Maroc qui avait refusé d'ouvrir un front militaire avec l'Espagne pour libérer le Sahara. Ils souhaitèrent alors prendre leur revanche sur l'histoire, et certains pensèrent à créer une organisation indépendantiste. Un mouvement commença à s'organiser. En 1972, des manifestations furent organisées au Sud du Maroc, entre autres à Tan Tan, à environ 120 km au nord de la limite du Sahara espagnol.*

Plusieurs dizaines de milliers de Sahraouis s'étaient réfugiés dans la région, après l'Opération Écouvillon et l'écrasement de l'ALN-Sud en 1958. C'est là que nombre d'enfants des rebelles avaient grandi et avaient été scolarisés. Ces démonstrations furent durement réprimées par Oufkir. Il y eut des morts. De nombreux jeunes gens se réfugièrent en Mauritanie. Le Colonel Kadhafi faisait alors une tournée dans le pays pour y défendre ses thèses tiers-mondistes et « révolutionnaires ». Son discours séduisit les jeunes et les premiers contacts furent pris. Les premières armes arrivèrent en 1974, via l'ambassade de Libye à Nouakchott. C'est à partir de ce vécu, de ses contacts, de cet accès facile à de l'armement sophistiqué et d'une idéologie assez confuse mais très marquée à gauche que s'est construit le Polisario. Au début, c'était une véritable auberge espagnole où l'on trouvait toute la panoplie des idéologies de gauche et d'extrême gauche : les marxistes tendances Moscou, les castristes, les marxistes-léninistes, les partisans de la voie libyenne, les tenants du socialisme à l'algérienne, les nationalistes arabes dirigistes de tendance nassérienne. Nos points communs étaient notre jeune âge et notre volonté de réussir là où nos pères avaient échoué...²³ ».

²² Entretien avec William Racimora, Bruxelles, 7 septembre 2005.

²³ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

III.3. Un mode organisationnel de type communiste, une obsession de la sécurité

Cette idéologie « gauchiste » va, bien évidemment, fortement influencer la façon dont le **Polisario** va s'organiser.

Dès 1976, le **Front Polisario** se dote d'une structure qui ne variera plus. Il est dirigé par son Secrétaire général assisté d'un exécutif de neuf membres appartenant eux-mêmes à un « Bureau politique » de 21 membres dont trois sont plus particulièrement chargés des « organisations de masse » encadrant trois « catégories » de Sahraouis : les ouvriers, les paysans et les femmes. Avec 19 élus des « Comités de base du peuple », les membres du Bureau politique forment un « Conseil national du peuple ». A la base, chaque groupe de dix personnes est organisé en cellule et chaque camp a sa propre hiérarchie militaire et politique.

Il s'agit donc d'une structure pyramidale de type marxiste des plus classiques, quitte à en être caricaturale. Peu importe qu'il n'y ait pas pléthore « d'ouvriers » dans les rangs sahraouis et que les « paysans » ne soient pas réellement une classe très représentée chez ce peuple de pasteurs nomades à peine sédentarisés, la vulgate marxiste-léniniste exigeant que la révolution ne puisse être faite que par une classe ouvrière renforcée par la paysannerie pauvre, le **Polisario** se dotera et de l'une et de l'autre par simple décret. L'important c'est d'y croire et de faire bonne figure auprès des États parrains de la cause (majoritairement, à l'époque, marqués à gauche) et des sympathisants qui commencent à se manifester en Europe.

La tentation « ouvriériste » ou, à tout le moins, l'exploitation du mythe d'une « classe ouvrière sahraouie » reste toutefois vivace dans la direction du **Polisario**. On remarquera, ainsi, qu'à la fin du mois d'octobre 2005, le **Front Polisario** a tenté de faire son entrée en force dans la communauté syndicale mondiale, en participant à une conférence internationale des syndicats réunie à Rome à la demande de trois organisations italiennes, la CGIL, la CISL et l'UIL (les deux dernières se retireront de l'organisation peu avant les travaux, ne laissant en lice que la CGIL, d'obédience communiste). Le **Front** y avait délégué son « syndicat », l'UGT Sario. Cette Conférence de Solidarité avec les Travailleurs et le Peuple sahraoui a pourtant tourné court lorsque plusieurs syndicats importants (dont Force ouvrière et la CFDT pour la France, l'UGTP pour la Tunisie etc.) ont renoncé à y participer. Les représentants syndicaux marocains (UMT, UGTM, FDT, UNMT) feront valoir qu'il est difficile de parler de « syndicat » dans les camps du **Polisario**, étant donné qu'il n'y a « *pas d'unité de production, d'entreprises ou de liberté d'association*²⁴ ».

Conséquence logique de cette forme d'organisation, toute initiative ne peut que provenir du sommet de la pyramide. Le **Polisario** bannit toute initiative de ses membres, et aucune décision ne peut être prise si elle n'a pas été entérinée au niveau supérieur concerné. Cette structure fortement hiérarchique se double d'une véritable obsession sécuritaire qui n'est pas une surprise dans une organisation d'extrême gauche, toutes celles que nous avons pu étudier au cours des dernières années souffrant de la même tare originelle. La direction du **Front** est donc tout naturellement à l'affût de toute contestation, et l'expression de toute opinion quelque

²⁴ La réunion s'est tenue à Rome, les 28 et 29 octobre 2005, elle est notamment relatée dans un article de Mohamed Boudarham dans le quotidien *Aujourd'hui le Maroc*, 31 octobre 2005.

peu dissidente ne peut être que le résultat d'un complot visant à saper l'autorité des dirigeants ou d'une manipulation des « services » ennemis. Pour s'en prémunir, l'organisation est protégée par « l'armée » et, surtout, par la Sûreté militaire (SM), formée et encadrée par la SM algérienne. La surveillance de la SM – qui compterait environ 3.000 membres - est permanente et s'exerce tout particulièrement sur les étrangers et sur les Sahraouis résidant dans les zones contrôlées par le **Polisario** qui sont en contact avec eux. La surveillance des étrangers se fait entre autres via le « service du protocole » dont les fonctionnaires seraient tous plus ou moins liés aux services de sécurité.

Pour s'assurer de la bonne tenue et de la fidélité de ceux qui sont autorisés à quitter ces zones, aucun membre du **Front** ne peut sortir des camps avec l'ensemble des membres de sa famille. Ici aussi, la méthode est de pure inspiration soviétique.

Cette atmosphère pesante se traduira notamment par plusieurs purges, dont le but était notamment de rappeler à l'ordre les membres de tribus minoritaires : répression du « réseau des Tekhna » en 1974, du « réseau des Rguibat El Foula » en 1977, de la « Chabaka » en 1982. Ces tensions mèneront à un véritable soulèvement dans les camps, en 1988, soulèvement durement réprimé par une direction qui refusait tout dialogue. Ces quatre grandes vagues de répression interne feront des centaines de tués et provoqueront l'arrestation et la détention de plusieurs centaines d'autres Sahraouis dont beaucoup seront soumis à la torture²⁵. Ces abus provoqueront des réactions jusqu'au sommet du **Polisario**. **Hametti Rabani** : « *En 1988, j'étais ministre de la Justice. Face à la répression, j'ai refusé de me taire et j'ai fait partie d'un groupe d'une dizaine de dirigeants qui ont rendu visite à Mohamed Abdelaziz [le président de la RASD et Secrétaire général du Front Polisario] pour lui demander de changer de méthodes. J'ai été puni et déchargé de mes fonctions. De ministre de la Justice, je suis devenu Commissaire politique de la quatrième région militaire. Mais notre manœuvre a fini par porter quelques fruits. Deux ans plus tard, à peu près, j'ai été rappelé et on m'a demandé de m'occuper d'une cellule de réflexion sur les formes et structures dont devait se doter le Polisario, et en 1995, je suis redevenu ministre de la Justice...²⁶ ».*

²⁵ Témoignages, déjà cités, de Hametti Rabani et de Mustapha Bouh ; témoignage de Sidati El Ghallaoui, ancien ambassadeur du Polisario, Rabat, 4 août 2005; nombreux témoignages anonymes d'anciens membres du Front Polisario, recueillis à Rabat et à Paris, juillet et août 2005.

²⁶ Entretien avec Hametti Rabani, Rabat, 4 août 2005.

IV

LES QUINZE PREMIÈRES ANNÉES (1974-1991) : DU TEMPS DES VICTOIRES À CELUI DE LA STAGNATION

Les premières années du **Polisario** seront celles qui le verront engranger quelques victoires militaires et de nombreux succès diplomatiques.

Dans la foulée de la création du **Polisario**, ou presque, la naissance de la **République arabe sahraouie démocratique** (RASD) est proclamée, le 26 février 1976, lors d'une conférence de presse près de **Tindouf**²⁷, en Algérie. Dans la réalité, les structures de la **RASD** se confondent, à peu de choses près, avec celles du **Polisario** et son existence est exclusivement théorique : l'autorité du gouvernement de la **RASD** ne s'étend que sur quelques kilomètres carrés, en Algérie, autour de Tindouf où sont regroupés les camps de réfugiés et les principales infrastructures de la **RASD/Polisario**. Mais cette existence virtuelle va donner une autre dimension à la lutte du **Front Polisario**.

IV.1. D'incontestables succès politiques et diplomatiques, mais de portée limitée

D'emblée, le **Polisario** et la **RASD** rencontreront un vif succès auprès de l'intelligentsia de gauche européenne. Un peu partout, des comités de soutien ou de solidarité se créent et le « pèlerinage » à Tindouf devient un *must* de la gauche anti-impérialiste.

Au plan diplomatique, la **RASD** va rapidement engranger les succès. Dès mars 1976, soit quelques jours à peine après sa proclamation, voire le lendemain, plusieurs États reconnaissent la toute jeune République. Il s'agit de **Madagascar** (28.02.76), du **Burundi** (01.03.76), du **Mozambique** (01.03.76), de l'**Algérie** (06.03.76), de l'**Angola** (11.03.76), du **Bénin** (11.03.76), de la **Guinée Bissau** (15.03.76), de la **Corée du Nord** (16.03.76) et du **Rwanda** (01.04.76). Dans les années qui suivront, d'autres États emboîteront le pas à ces précurseurs. Tant et si bien que, au plus fort de sa « popularité », la **RASD** sera reconnue par 79 États. En 1976, elle est admise à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), comme son 51^{ème} membre, un mouvement qui entraînera, huit ans plus tard, le retrait du Maroc de l'organisation de coopération panafricaine. Lors du sommet d'Addis-Abeba, le premier auquel les délégués de la **RASD** aient participé.

²⁷ On trouvera le communiqué de proclamation à l'adresse suivante : <http://www.arso.org/03-1f.htm>

Succès diplomatiques²⁸, donc, mais de portée somme toute assez limitée. A quelques exceptions près (**Inde, Iran, Mexique, Pérou**), hors d'Afrique, aucun grand pays ne reconnaît la **RASD**. Même déception du côté des pays socialistes. Hormis la **Yougoslavie** « non-alignée », les seuls pays à régime marxiste à reconnaître la **RASD** – malgré son idéologie affirmée – sont les parents pauvres du camp socialiste : des pays du tiers monde aux dirigeants parfois assez peu fréquentables (l'**Afghanistan**, la **Corée du Nord**, **Cuba**, l'**Éthiopie** de Mengistu, le **Mozambique** du *Frelimo*, le **Nicaragua** sandiniste, le **Vietnam**, le **Yémen du Sud**). Et que dire du monde arabe et musulman ? Outre l'Afghanistan, l'Iran de Khomeiny et le Yémen, déjà cités, les seuls pays arabo-musulmans à reconnaître la **RASD** sont l'**Algérie** (bien entendu), la **Libye**, la **Mauritanie** (en 1984) et la **Syrie**.

Aucun pays européen et, surtout, aucun pays du bloc socialiste ne reconnaît officiellement la nouvelle République, même si certains États du bloc de l'Est la soutiennent en sous-main. Écoutons **Mustapha Bouh** : « *Il faut être clair, même si le nombre faisait illusion – près de 80 États nous avaient reconnus – cette campagne diplomatique était un échec relatif. Dans le monde arabe et au Moyen-Orient, leur espace géopolitique naturel, le Polisario et la RASD étaient très faibles. Même l'OLP de Yasser Arafat n'a jamais souhaité avoir de relations avec nous. Même constat avec le camp socialiste : aucun pays du bloc soviétique ne nous a reconnus, la Chine non plus...*²⁹ ».

En fait, si l'on excepte ceux que nous avons déjà cités, outre des pays très éloignés du conflit et peut-être assez mal informés de ses tenants et aboutissants (on pense notamment aux États d'Amérique latine et de la zone Pacifique) ou d'autres sans grand poids politique (le Lesotho, le Cap vert, la Papouasie Nouvelle-Guinée...), la plupart des capitales qui ouvriront des relations diplomatiques avec la **RASD** le feront sous l'amicale mais insistante pression de l'Algérie.

Deux décennies plus tard, du reste, 26 États ayant reconnu la **RASD** auront rompu ou gelé leurs relations avec elle.³⁰

Il n'empêche que le **Front** et sa fantomatique République des sables bénéficient de cette vague de reconnaissance et de la sympathie que suscite la cause sahraouie pour avancer sur l'échiquier politique, obligeant l'ONU à prendre en compte son existence et sa revendication d'indépendance.

Des dizaines de milliers de Sahraouis ayant quitté la région après la *Marche verte* organisée par le **Roi Hassan II** et s'étant repliés en Algérie se retrouvent dans la région de Tindouf où s'établit la base principale du **Polisario** et qui deviendra plus tard la « capitale » provisoire de la **RASD**. C'est à partir de ces camps que le **Polisario** va déployer ses activités militaires.

²⁸ La liste des États ayant reconnu le Polisario peut être trouvée à l'adresse suivante : <http://www.arso.org/03-2.htm> .

²⁹ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

³⁰ Ces défections ne seront compensées que par de rares ralliements, les deux plus importants étant, sans nul doute les plus récents, celui de l'Afrique du Sud, le 15 septembre 2004, et celui du Kenya, le 25 juin 2005. Au 1^{er} septembre 2005, 54 États reconnaissent la RASD.

IV.2. Des débuts militaires prometteurs

Mais dans les premières années, le **Polisario**, s'il rencontre des succès diplomatiques, accumule surtout les victoires sur le terrain des opérations. De ce point de vue, l'histoire militaire du **Polisario** peut se décomposer en cinq phases : d'abord l'application, avec brio, de la stratégie de la guérilla (1974-1976) ; ensuite, après 1976, une suprématie due à la même stratégie mais renforcée par l'apport et l'utilisation d'armements sophistiqués (1976-1980) ; puis une période de reflux et de combats de retardements face à la nouvelle stratégie marocaine (1981-1987) ; ensuite une phase de réorganisation (1987-1992) et, enfin, de 1992 à nos jours, une phase d'affaiblissement et de décomposition de l'appareil militaire.

➤ IV.2.1. De 1974 à 1980 : les offensives victorieuses

Après quelques coups de mains réussis, le **Polisario**, dans la deuxième moitié des années soixante-dix, va intensifier la lutte armée. L'**ALPS (Armée de libération populaire sahraouie)** applique alors avec justesse et détermination la stratégie de la *guerre du faible au fort* et fait de la guérilla son arme maîtresse. Il peut compter sur le soutien d'Alger, qui entraîne et encadre ses troupes, et sur plusieurs milliers de combattants. Légèrement armés, bénéficiant d'une exceptionnelle connaissance du terrain et de ses pistes et les exploitant au mieux, très mobiles, se déplaçant en petites unités ou en colonnes de véhicules tous-terrains, le **Polisario** apparaît là où on ne l'attend pas. Il frappe vite et fort et disparaît avant que l'ennemi n'ait pu se réorganiser et passer à la contre-attaque. Ses deux cibles sont la Mauritanie, qui occupe le tiers sud de l'ex-Sahara espagnol (la région de Dakhla) et, bien entendu, le Maroc qui en occupe les deux tiers nord.

Le combattant emblématique de cette époque est le **commandant Lahbib Ayoub**, que la presse surnommait le *Giap Sahraoui*, par référence au stratège vietnamien qui chassera les Américains d'Indochine. **Lahbib Ayoub** est né en 1951, à Tifariti, au Sud-est de Smara. Dès la fin des années soixante, alors qu'il n'a pas vingt ans, ce fils d'éleveur de chameaux adhère à la **Harakat Tharir**, une organisation créée par **Mohammed Bassiri** et qui combat pour la libération du **Rio de Oro**. En juin 1971, il est arrêté tandis que son ami **Bassiri** meurt sous la torture aux mains des Espagnols. Il passe un an en prison. A peine libéré, il rejoint l'entourage de **el-Ouali Mustapha Sayed** et participe, moins d'un an plus tard, à la réunion qui, le 10 mai 1973, voit naître le **Front Polisario**.

Le 30 septembre 1973, il dirige un audacieux coup de main sur un petit poste espagnol. Ce militaire autodidacte se retrouve, du jour au lendemain, commandant de région militaire et membre de l'état-major du **Front**. Au début de 1975, il appartient à la première promotion de combattants du **Polisario** à recevoir une formation militaire rapide dispensée par l'armée algérienne non loin de Béchar. Après quelques opérations contre les troupes marocaines qui commencent à se déployer au nord du Sahara occidental, **Ayoub** prend en charge la guerre contre la Mauritanie, le maillon faible de l'alliance « anti-Polisario » et vole, avec ses *kataëb* (unités) de succès en succès : « *L'armée mauritanienne nous était supérieure en nombre et en logistique,*

expliquera-t-il dans la première interview accordée après son ralliement au Maroc, en 2002, *mais elle était inférieure en combativité et en organisation*³¹ ».

A compter de 1976, le **Polisario** commence à diversifier ses fournisseurs en armements qui, jusque-là, se limitaient à la Libye et, surtout, à l'Algérie et se tourne, entre autres, vers la Corée du Nord³². Désormais, et surtout à partir de 1978, les combattants sahraouis pourront compter sur des **canons sans reculs**, des **ZPU de 14,5 mm**, des **mortiers de 120**, des **lance-roquettes multiples** (« *orgues de Staline* »), des **missiles portables SAM 7**, des **armes anti-chars RPG 7**, etc. Bientôt viendront les **blindés T 55**, les **missiles anti-aériens SAM 6 Gainful autotractés** et les **transports de troupes blindés BMP et BTR**. Dès 1976, certaines pièces d'artillerie montées sur des pick-up vont accroître la force de frappe du **Front**.

En juillet 1976, **Lahbib Ayoub** – qui doit une grande partie de son autorité naturelle non seulement à son charisme personnel mais aussi au fait que sa famille forme le clan le plus influent de la fraction des **R'Guibat lebouihat** – fait la démonstration de la bonne utilisation de ces matériels. Pour venger **el-Ouali**, tué devant Nouakchott le 6 juin 1976, il opère un raid de 400 kilomètres dans le désert, descend de Nouadhibou et occupe brièvement les faubourgs de la capitale mauritanienne d'où ses canons sans recul bombardent la présidence. Durant l'année 1977, il multiplie les attaques contre le train minéralier blindé de la **SNIM** (Société nationale de l'industrie minière) qui, tout au long d'une ligne de 700 kilomètres allant de Zouérate à Nouadhibou, transporte le minerai de fer extrait dans le pays vers la côte atlantique et constitue la principale artère irriguant l'économie mauritanienne. En mai 1977, il s'en prend directement à la ville minière de Zouérate où vivent plusieurs centaines de coopérants français avec leurs familles. Elle est défendue par une garnison de 1.500 hommes, mais avec moins de 300 combattants, il bouscule les lignes de défense, franchit tranchées et fossés anti-chars, occupe l'aéroport et le centre de la ville et écrase les militaires mauritaniens. Deux Français sont tués, six autres pris en otages.

C'est en partie inspiré par les conseillers militaires algériens dirigés par le colonel **Liamine Zéroual** (qui deviendra président de la République algérienne le 31 janvier 1994) que **Ayoub** a tenté l'aventure : « *Ce sont eux qui ont insisté pour je mène l'opération sur Zouérate et pour que je prenne des otages français. Ensuite, je leur ai rendu compte du déroulement de la bataille*³³ ». Les Algériens se mêlent très rarement directement aux combats. Ils n'ont fait une exception qu'en janvier 1976, avec la *bataille d'Amgala* au cours de laquelle des troupes algériennes et marocaines s'affronteront directement.

Le harcèlement des hommes de **Ayoub** finit par porter ses fruits. En août 1979, la Mauritanie dépose les armes et se retire du conflit. Elle évacue Dakhla et l'Oued

³¹ Interview de Lahbib Ayoub par François Soudan, *Jeune Afrique-L'Intelligent*, 21 octobre 2002. Ci-dessous, « interview Ayoub ».

³² Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005 ; entretien avec un officier supérieur de l'armée française, Paris, 25 juillet 2005.

³³ Interview Ayoub, déjà citée.

Eddahab. Dès le 11 août, les **Forces armées royales** (FAR) du Maroc occupent la ville. De fait, les **FAR** ne contrôlent que quelques agglomérations : Boujdour, Dakhla, Laâyoune, Boucraa et Smara. Dans le désert, le **Polisario** fait à peu près ce qu'il veut. En janvier 1979, **Lahbib Ayoub** se payera même le luxe d'attaquer le Maroc à l'intérieur de ses frontières internationales reconnues, en s'en prenant à Lemseid puis en occupant la ville de Tan Tan qu'il occupe quelques heures avec plusieurs centaines d'hommes. En 1980, à Ras el-Khanfra et dans le Djebel Ouarkziz, il s'en prend directement aux trois colonnes blindées envoyées du nord pour sécuriser la région et leur inflige de lourdes pertes.

« Jusqu'en 1980, la supériorité de l'APLS était incontestable, nous explique un officier supérieur des FAR, la stratégie appliquée, la supériorité des armements des Sahraouis et leur connaissance et utilisation du terrain nous ont occasionné des pertes importantes. C'est à ce moment que nous avons changé notre propre stratégie. Plutôt que de disperser nos forces en tentant de protéger chaque ville et de nous épuiser en poursuivant les kataëb de l'APLS dans le désert, nous avons décidé d'imposer à l'ennemi le choix du champ de bataille. Nous avons construit le mur de défense...³⁴ ».

➤ **IV.2.2. De 1981 à 1987 : fixation et reflux**

Le choix de la construction du mur de défense – en fait, une levée de sable pouvant atteindre trois mètres de haut reliant des positions fortifiées et des « sonnettes » (positions d'observation), distantes l'une de l'autre de 2 à 3 kilomètres, et parcourue par des patrouilles – résulte de l'observation d'une règle stratégique majeure : celle voulant que celui des adversaires qui parvient à imposer à l'autre le choix du champ de bataille bénéficie d'un avantage considérable. En l'occurrence, cet avantage est double. Dans un contexte de guerre non conventionnelle entre une armée classique et une force de guérilla légère et mobile, l'avantage va à la guérilla. Certes, celle-ci peut rarement remporter la victoire, mais ses frappes incessantes et souvent imprévues démoralisent l'adversaire et l'affaiblissent par l'addition de pertes relativement peu importantes qui, par effet cumulatif, deviennent significatives (attrition).

Incapable, on l'a vu, de protéger les villes et les agglomérations et de sécuriser leurs lignes de communication, les **FAR** vont donc adopter une autre approche : rendre le Sahara occidental « étanche » en l'entourant d'une ligne de défense qui gênera puis empêchera les incursions des *kataëb* ennemies. Ne pouvant plus harceler les troupes marocaines, l'**APLS** en sera réduite à tenter de percer le mur, ce qui nécessite la concentration de moyens humains, mécaniques et d'artillerie importants, une option contraire aux règles de la guérilla. Les **FAR** bénéficient ainsi non seulement du choix du champ de bataille mais aussi de celui de la forme que prendra cette bataille : une guerre de position classique dans laquelle l'avantage revient à la force la plus importante et dotée du meilleur appui (artillerie et aviation).

Commencée en janvier 1980, la construction du « mur » se poursuivra en six tranches qui s'étaleront de 1980 à 1987. Une fois achevé, en 1987, le « mur » s'étendra de **M'hamid El Ghizlane** (à 90 km au Sud de Zagora, à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du Maroc) à **Guergarat**, sur la côte atlantique. Sur

³⁴ Entretien avec un officier supérieur marocain, Rabat, 8 août 2005.

quelque 2.200 km, il longe la frontière de l'Algérie puis celle de la Mauritanie à une distance pouvant aller de quelques centaines de mètres à plusieurs dizaines de kilomètres, et définit ainsi deux zones : un Sahara occidental « de l'intérieur », sécurisé par le « mur », et une étroite bande de terrain de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés constituant un *no man's land* de fait où les troupes du **Polisario** peuvent se déplacer à leur gré. On notera toutefois que celles-ci, pour descendre du Nord au Sud, ne peuvent faire autrement que de passer, parfois assez longuement, par le territoire mauritanien. Pour éviter de se trouver confrontée à l'armée algérienne ou de violer les frontières mauritaniennes, l'armée marocaine accompagnera la construction puis la garde du « mur » d'une nouvelle doctrine limitant volontairement son droit de poursuite en cas d'attaques de l'**APLS**.

Le **Polisario** et l'Algérie ont évidemment compris, dès 1980, que la construction du « mur » allait bouleverser la donne stratégique locale, et le premier fera tout pour retarder les travaux voire pour s'y opposer. Dès mai 1980, les unités de l'**APLS** tentent le franchissement des portions du « mur » qui sont en construction, tuent ou enlèvent les militaires participant aux travaux ou les protégeant, et posent des mines pour gêner leurs mouvements quand elles se retirent.

En mars 1981, à Guelta Zemmour, les batteries de missiles anti-aériens autotractées **SAM 6 Gainful** dont sont désormais dotées certaines *kataëb* commandées par **Lahbib Ayoub** abattent un gros porteur *C-130*, deux chasseurs bombardiers *F-5* (surnommé *Freedom Fighter* parce que les Etats-Unis en équipaient à l'époque leurs alliés) et un hélicoptère de combat. De 1982 à 1984, l'**APLS** lancera des attaques sur les brèches séparant les différents tronçons du « mur », mais ne pourra empêcher celui-ci d'être achevé. « *Nous avons tout fait pour remporter des victoires décisives qui auraient tellement insécurisé la région que la construction du mur n'aurait pu être achevée, et ensuite nous avons tenté d'en assurer le franchissement par des unités légères de harcèlement et de sabotage. Les Algériens continuaient à nous pousser, et nous avons vraiment l'impression que, par notre intermédiaire, ils souhaitaient prendre leur revanche sur leur défaite de la « Guerre des sables », vingt ans plus tôt. Mais nous avons bien dû finir par nous rendre à l'évidence : le mur nous imposait un autre type de guerre. Les Marocains avaient adapté leur stratégie et, à notre tour, nous devons faire de même* », se souvient Mustapha Bouh³⁵.

➤ IV.2.3. De 1987 à 1991 : réorganisation, baroud d'honneur et cessez-le-feu

Après 1987, seules de très rares incursions derrière le « mur de défense » réussiront encore. L'**APLS** change alors de stratégie et en vient, comme le souhaitaient les **FAR**, à un type de guerre pour lequel elle n'est pas faite : elle tente de s'en prendre directement aux fortifications marocaines en concentrant des forces importantes.

L'armée du **Polisario** compte désormais une dizaine de milliers de combattants et est organisée en 7 régions militaires, 3 au Nord, 3 au Sud et une à Tindouf. Au Nord, on trouve la 5^{ème} région (près d'At Bir Lahlou) et la 4^{ème} région (près de Meres)

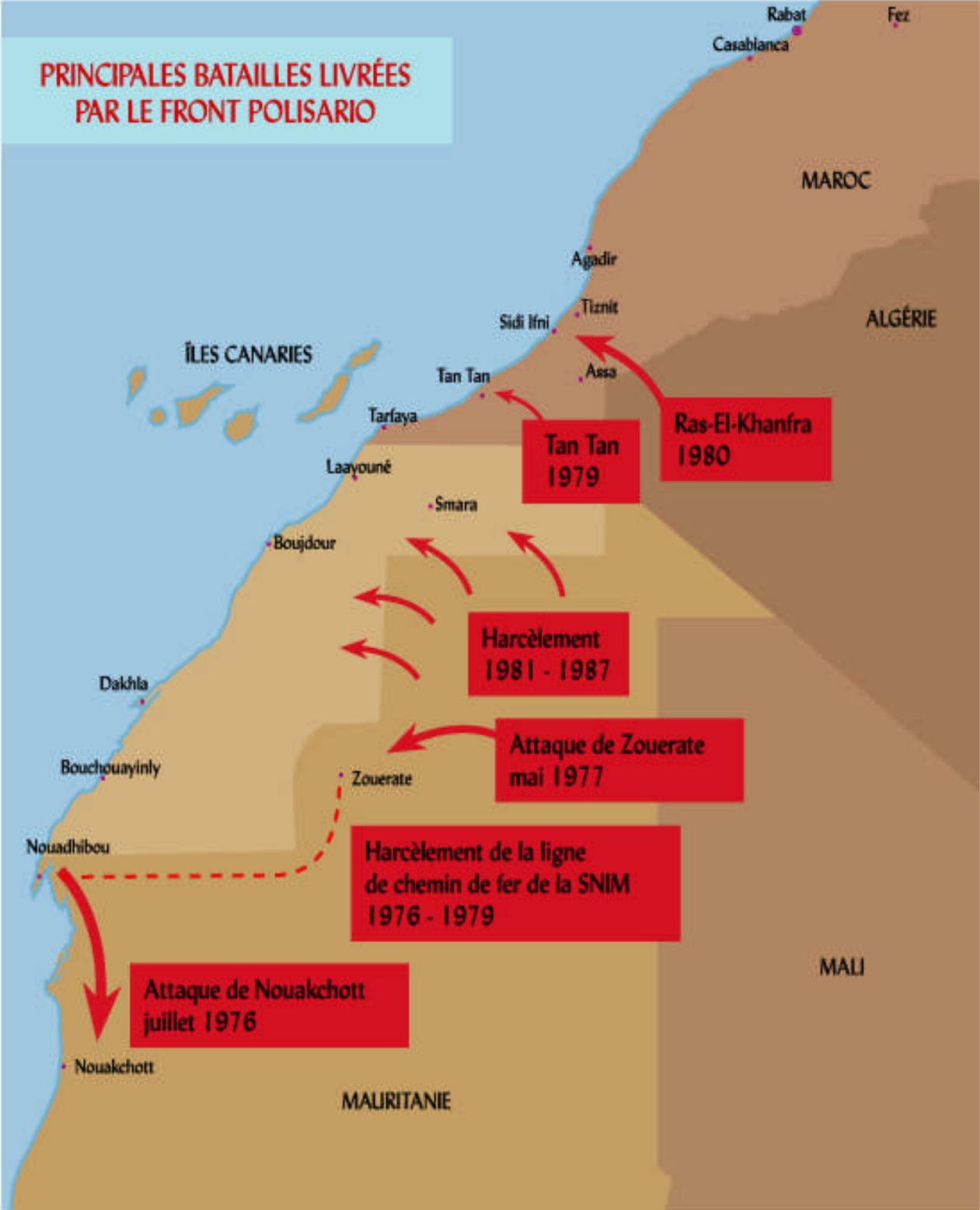
³⁵ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

appuyée, au centre, par la 2^{ème} région « renforcée » et mécanisée de Tifariti. Au Sud, ce sont la 3^{ème} région (Mijeh) et la première (Zoug), appuyées au centre par la 7^{ème} région « renforcée » et mécanisée de Sellâourich. Près de Tindouf, enfin, la 6^{ème} région militaire du **Polisario** regroupe le commandement et la logistique générale³⁶.

Aux attaques nocturnes (rendues possibles par des moyens infrarouges) et accompagnées de poses de mines, font succéder quelques opérations spectaculaires qui font un peu figure de baroud d'honneur pour l'**APLS**. S'appuyant sur un encadrement de jeunes officiers formés à l'école militaire de Cherchell, en Algérie, mais aussi en Yougoslavie et à Cuba, le **Polisario** tente de s'adapter à la guerre conventionnelle que lui impose désormais le Maroc. La dernière grande bataille du Commandant **Ayoub** aura lieu à Guelta Zemmour, en octobre et novembre 1989 : avec plusieurs dizaines de blindés, il attaque le « mur », le perce mais doit se retirer face aux contre-attaques de l'aviation marocaine.

Le 6 septembre 1991, enfin, intervient le cessez-le-feu en application de l'accord de paix négocié en 1988 sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU.

³⁶ Entretien avec un officier supérieur de l'armée française, Paris, 25 juillet 2005 et avec un officier supérieur marocain, Rabat, 8 août 2005.



**PRINCIPALES BATAILLES LIVRÉES
PAR LE FRONT POLISARIO**

**Tan Tan
1979**

**Ras-El-Khanfra
1980**

**Harcèlement
1981 - 1987**

**Attaque de Zouerate
mai 1977**

**Harcèlement de la ligne
de chemin de fer de la SNIM
1976 - 1979**

**Attaque de Nouakchott
juillet 1976**

V

LES CONSÉQUENCES DU CESSEZ-LE-FEU POUR LE FRONT POLISARIO

Tant qu'il était soumis à la tension des combats, le **Front Polisario** a pu garder une certaine unité, au moins de façade, même si, comme nous l'avons vu, il avait été secoué par des dissidences internes et malmené par des purges. L'époque lui était pourtant favorable. En existant sur le terrain militaire, le **Front** était devenu un acteur régional incontournable. C'était d'ailleurs son but : « *Nous n'avons jamais cru pouvoir vaincre militairement l'armée marocaine, indique **Lahbib Layoub**. C'est une armée combative, avec de grands chefs. Mais sans combats, nous n'aurions pas existé sur le terrain diplomatique³⁷* ». La fin de ceux-ci aura des conséquences importantes pour le **Front Polisario** et sa cohésion.

Au début des années quatre-vingt-dix, en tout état de cause, les observateurs militaires et civils de la **MINURSO** (*Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara occidental*) se déployaient dans la zone contestée.

V.1. Au plan militaire : démobilisation partielle et reconversion des combattants

Depuis 1987 et l'achèvement de la construction du « mur de défense », le moral des troupes, au sein de l'**APLS** avait été en déclinant. Epuisés par plus de dix ans de guerre, les combattants comprenaient bien ce que le « mur » signifiait pour eux et que leurs beaux jours étaient désormais enfuis. L'absence totale de perspectives de règlement politique n'était certes pas faite pour les reconforter. Certes, la lutte armée avait servi à populariser leur cause, mais aucun signe de règlement n'était visible. Ceux qui avaient quitté le Sahara espagnol, entre 1973 et 1976, croupissaient toujours dans les camps de la région de Tindouf et, pour ce qu'ils en savaient, ils pourraient encore y croupir des années.

D'autres facteurs aggravaient cette désillusion. Les soldats du **Polisario** s'étaient bien battus, c'est incontestable, et ils aspiraient maintenant à la « paix des braves » et à goûter les fruits de leurs efforts. Mais les blessés, les invalides n'avaient pas été récompensés. Quant aux familles des morts, elles subsistaient dans le dénuement. Pire : les engagés voyaient les retards de paiement de leurs soldes s'accumuler. Mais ils voyaient aussi, en revanche, que les chefs du **Polisario**, eux, vivaient bien. Et beaucoup commençaient à se demander si tous ces sacrifices n'avaient pas été consentis en vain ou, pire, pour permettre à une clique de dirigeants de se pavaner dans les colloques internationaux et les capitales étrangères en dissertant sans fin sur une République sahraouie qui, le « mur » aidant, devenait chaque jour un peu plus virtuelle³⁸.

³⁷ Interview Ayoub, déjà citée.

Une partie notable des combattants choisira alors, plutôt que de rentrer dans les camps où l'atmosphère politique, on l'a vu, est peu respirable, de se replier sur la Mauritanie. Certains s'y marieront et y créeront des familles, la plupart s'y adonneront au commerce. Certes, ces départs ne sont pas des désertions, des discussions ont eu lieu avec la direction, et ceux qui privilégiaient « l'adieu aux armes » ont promis de revenir sous les drapeaux au cas où la situation justifierait une nouvelle mobilisation. La direction, elle, a préféré fermer les yeux : d'une part, la nouvelle situation née du cessez-le-feu ne nécessitait pas le maintien sous les armes de 10.000 combattants et, d'autre part, le fait qu'ils choisissent de rompre définitivement les rangs allégeait considérablement le poids financier de l'entretien de l'**APLS**. On estime que près de 60% des effectifs de l'**APLS**, soit 6.000 hommes, ont alors choisi de se replier vers la Mauritanie. Moins de dix ans plus tard, en 2000, lorsque la direction sonnera le tocsin et appellera à la mobilisation générale des effectifs pour s'opposer au passage du rallye Paris-Dakar par le Sahara occidental, moins de 50% de ceux qui étaient partis après 1991 répondront présents³⁹.

Mais il fallait malgré tout compenser certains de ces départs volontaires, ne fût-ce que pour que les « Régions militaires » puissent faire illusion et être dotées des effectifs minimums leur permettant de fonctionner. La direction de l'**APLS** commença donc à recruter des jeunes gens peu formés et n'ayant aucune expérience du combat.

La force exacte de l'**APLS**, au plan militaire, reste à ce jour un secret bien gardé par la direction du **Polisario**. Selon certaines estimations, l'armée du **Front**, qui a compté au moins 10.000 hommes – et peut-être, selon certaines sources, près de 20.000 à son heure de gloire - serait aujourd'hui réduite à quelques milliers de combattants. Certaines estimations font état de 2.000 à 4.000 hommes⁴⁰. **Mustapha Bouh** souligne que « *En 1980, une compagnie de l'APLS était assez proche des normes en vigueur dans l'armée française et comptait donc de 100 à 120 combattants. Aujourd'hui, d'après mes informations, la même compagnie compte parfois seulement 32 hommes. D'après les mêmes sources, il doit y avoir moins de 500 hommes par région militaire...*⁴¹ ».

³⁸ Ces impressions ont été recueillies au cours d'entretiens avec des anciens combattants du Polisario, au Maroc et en Europe, dans le courant de l'été 2005.

³⁹ Ces chiffres résultent d'estimations qui nous ont été communiquées par des militaires français familiers avec les questions du Maghreb.

⁴⁰ Chiffres recueillis auprès d'experts militaires européens et américains familiers avec la situation dans le Maghreb.

⁴¹ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.



V.2. Au plan diplomatique : l'enlisement des tentatives de règlement international

Politiquement, une étape importante semblait avoir été franchie lorsque le Maroc et le **Polisario** avaient tous deux entériné le principe d'un règlement de leur différend sous l'égide de l'ONU, accord qui avait débouché sur le cessez-le-feu de 1991. Mais la situation allait rapidement s'enliser dans des polémiques sans fin. Ainsi, si les deux parties s'entendaient pour accepter l'idée d'un référendum, ils divergeaient totalement sur les étapes intermédiaires devant conduire à celui-ci et, surtout, sur le nombre de personnes à consulter. Tout tournait autour de la question « qui est Sahraoui ? » et, donc, « qui peut voter ? »

Tant bien que mal, il fut admis que cinq catégories de votants pouvaient être acceptées :

- 1) Les personnes mentionnées dans le recensement espagnol de 1974 (qui comptait 74.000 noms, portés à 80.000 par le méticuleux travail de la **MINURSO**).
- 2) Les personnes non recensées en 1974 mais ayant disposé de papiers d'identité délivrés par l'autorité coloniale.
- 3) Les parents et enfants des deux premières catégories.
- 4) Les personnes pouvant prouver que leur père était né sur le territoire.
- 5) Toute personne pouvant prouver qu'elle avait résidé sur le territoire avant 1974 pendant 6 années consécutives ou 12 années par intermittence.

L'établissement de ces critères, puis la manière de les appliquer allaient donner lieu à d'interminables discussions, contestations et recours divers entre Rabat et le **Polisario**.

En fait, dès le départ, le **Polisario** ne souhaitait voir participer au référendum que les personnes inscrites sur les listes de 1974 confectionnées par les Espagnols à la fin de leur présence. Or, les conditions dans lesquelles s'est déroulé le recensement de 1974 sont extrêmement discutables : il a été réalisé, sous les ordres du Colonel Emilio Cuevas, par une quarantaine de fonctionnaires disposant d'une vingtaine de véhicules et qui n'ont consacré à cette mission que trois semaines. Outre le fait que les listes originales sont très probablement incomplètes, on pourrait s'interroger à bon droit sur le point de savoir s'il est politiquement possible de faire, en 2005 ou en 2006, un référendum sur base de listes de votants établies trente ans plus tôt ! Par ailleurs, s'agissant de l'avenir d'un territoire sur lequel vivent des Sahraouis mais aussi des non-sahraouis, on peut s'interroger sur le fait de savoir s'il est normal de décider de son avenir sans demander leur avis à ceux de ces derniers qui y vivent depuis un certain laps de temps.

Un autre point mérite, ici, d'être soulevé. On ne peut raisonnablement penser régler la question de l'avenir du Sahara occidental par un référendum « à l'européenne » qui se terminerait, par exemple, par une majorité de 2% ou 3% dans un sens ou dans l'autre. La nature tribale de la société sahraouie et son manque d'expérience de la

démocratie indiquent clairement qu'il est nécessaire, pour tout règlement qui passerait par le mode référendaire, de disposer d'une large majorité dans l'ensemble de la population mais aussi à l'intérieur de chaque tribu. Sans cela, le risque serait très réel de voir l'une ou l'autre tribu rejeter purement et simplement le résultat de la consultation et refuser de s'y conformer. Ces réalités ont amené de plus en plus d'experts, y compris certains qui ont longuement travaillé sur la préparation du référendum, comme Erik Jensen, l'un des anciens responsables de la MINURSO, à mettre en doute cette solution (nous aborderons cette question dans la conclusion de la présente étude).

En 1997, le Secrétaire général de l'ONU, **Kofi Annan**, nommait un « envoyé spécial personnel » pour la recherche d'un règlement négocié au Sahara occidental en la personne de l'ancien Secrétaire d'État américain **James Baker**. En juin 2001, M. Baker proposait son plan de règlement (**Plan Baker 1**) qui prévoyait une période intermédiaire de cinq ans avec autonomie interne du Sahara dans la cadre du royaume du Maroc puis un référendum. Alger et le **Polisario** rejetaient cette proposition, pourtant faite sienne par M. Annan, qui avait le désavantage, à leurs yeux, d'inclure de facto le Sahara dans le Maroc.

Deux ans et demi plus tard, en janvier 2003, **James Baker** proposait un deuxième plan de règlement (**Plan Baker II**) : durant 5 ans, le Sahara serait géré par une **Autorité du Sahara occidental** (ASO) responsable du maintien de l'ordre, du commerce, des transports, etc., mais Rabat conserverait la souveraineté sur le territoire et garderait les compétences relatives à la Défense nationale et aux Relations extérieures. Nouveau blocage, du côté de Rabat cette fois, qui considère que le plan proposé est inapplicable et propice à la déstabilisation de toute la région. Le 11 juin 2004, **James Baker**, constatant qu'il ne faisait plus l'unanimité, présentait sa démission.

Bref, depuis 1988, le cheminement vers un règlement négocié sous égide internationale n'a pas progressé d'un iota et les deux **Plans Baker** ont abouti à un retour pur et simple à la « case départ », chacun campant sur des positions inconciliables.

Certains experts (encore fort discrets pour le moment) commencent donc à explorer d'autres voies. Et à poser la question qui semblait totalement taboue il y a dix ans encore : le respect des droits des Sahraouis passe-t-il obligatoirement par la création d'un État indépendant ? C'est notamment le cas d'**Olivier Pierre Louveaux**, juriste et ancien expert auprès de l'Assemblée parlementaire de l'**Organisation de Sécurité et de Coopération en Europe** (OSCE) : *« Il existe d'autres options que l'indépendance pour atteindre la liberté à laquelle tend légitimement tout peuple. Celles-ci sont, par exemple, l'autonomie régionale forte ou moins forte, la répartition des compétences afin de gérer ce qui concerne proprement un peuple, une minorité... C'est d'ailleurs vers cela que les organisations internationales telles que l'ONU ou l'OSCE tendent afin de ne pas se diriger vers une simplification de tels conflits. Celle-ci [la simplification] pourrait constituer en l'idée qu'un territoire unique ne peut accueillir qu'un seul peuple ou nation et inversement. Ceci amène souvent des difficultés telles que, par exemple, la création de nouvelles minorités au sein de ces nouveaux Etats. Le concept d'Etat-nation est d'ailleurs particulièrement*

impropre à la zone méditerranéenne où, depuis toujours, ont coexisté très étroitement différentes ethnies⁴² ».

On constatera, en tout cas, que cette voie semble être, depuis quelques années, celle que souhaite emprunter le royaume du Maroc. En septembre 1999, le **Roi Hassan II** mettait en place une « Commission royale de suivi des affaires sahariennes » à laquelle participaient des personnalités du Sahara. Par ailleurs, depuis les années quatre-vingt, de vastes programmes de mise en valeur des « Provinces du Sud » (pour utiliser la terminologie en cours à Rabat) ont été lancés et plusieurs milliards de dollars ont été investis dans la construction de l'aéroport de Laâyoune, dans celle de ports de pêche, dans la création de 1.650 kilomètres de réseau routier, de milliers de logements, de dizaines d'écoles et de deux hôpitaux.

V.3. Au plan organisationnel : sclérose progressive d'un mouvement rigide et peu enclin à l'évolution

Au plan politique et au plan social, le **Polisario** a énormément souffert de ces années où il a vu la concrétisation de son projet national s'éloigner. Aujourd'hui, il se porte à peine mieux que son armée.

La démocratie, nous l'avons déjà vu, n'a jamais été le point fort du **Polisario**. Mais les années de guerre puis celles de l'enlisement semblent, d'après tous les acteurs et observateurs avec lesquels nous avons pu nous entretenir, avoir aggravé l'isolement et la rigidité de la direction du **Polisario/RASD**.

Pierre Olivier Louveaux remarque que « *Le Front Polisario s'affaiblissant avec le temps et perdant son emprise sur les réfugiés, se doit d'agir et de trouver rapidement une solution au problème sahraoui. Depuis la chute du mur de Berlin, les soutiens des pays amis et la motivation idéologique au sein des camps se sont affaiblis. La situation actuelle s'est fortement dégradée. Le mouvement est désormais gouverné par quelques personnes qui visent prioritairement leurs intérêts personnels dans la conclusion du conflit...*⁴³ ».

Et plus loin, remarquant que, mis à part les défections, la direction du mouvement semble inamovible, dans la meilleure tradition du défunt bloc de l'Est, il ajoute : « *Les responsables du Polisario s'échangent de manière périodique les différents postes à responsabilité. Il est difficile de savoir s'il existe, au sein des dirigeants, différentes tendances politiques ou des intérêts particuliers qui s'opposent. Il semble que les dirigeants, tous ou seulement une partie, profitent largement de la situation actuelle pour asseoir leur pouvoir politique social et économique. Le fait qu'ils se considèrent comme dirigeants d'un Etat avec territoire et population, et dans le même temps*

⁴² Rapport d'Olivier Pierre Louveaux, *Le Sahara Occidental aujourd'hui*, qui peut être trouvé à l'adresse suivante : <http://medea.be/print.html?page=&lang=fr&doc=1568> . Désigné ci-dessous comme « Rapport Louveaux ». Voir aussi, du même auteur *Self Determination and Autonomy : a contradiction ?* in *Third collection of essays on Mediterranean security*, séminaire de Rhodes de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, 2004.

⁴³ « Rapport Louveaux », déjà cité, page 3.

*comme réfugiés ayant besoin d'une aide humanitaire pour survivre révèle une dualité sur laquelle ceux-ci jouent adroitement*⁴⁴ ».

Les anciens dirigeants, ralliés au Maroc, du **Front Polisario**, font le même constat. **Hametti Rabani**, ancien ministre de la Justice : « *Malgré le semblant de dialogue entre la base et la direction, qui se concrétise à travers l'existence des délégués du peuple, le pouvoir continue à s'exercer de manière opaque. Les décisions vitales sont prises en petit comité, sans réel dialogue. Mohamed Abdelaziz, président inamovible depuis 1976, soit presque trente ans maintenant, décide en s'entourant de ses proches et prenant ses conseils ou ses ordres à Alger. Ceux qui le contestent sont écartés ou soumis à des « enquêtes de sécurité ». Certes, l'époque des grands abus, comme l'assassinat ou la torture systématique des opposants, semble révolue, mais le pouvoir reste concentré entre les mains de quelques-uns qui n'entendent pas le lâcher...*⁴⁵ ».

Sidati El Ghallaoui, ancien diplomate de la **RASD**, qu'il a représentée, entre autres, à Rome et à Malte : « *Cet exercice solitaire du pouvoir par une direction confinée dans ses villas et dont certains membres ne mettent même plus les pieds dans les camps de réfugiés, a induit une grande méfiance de la part de la population de ces camps. Aujourd'hui, il y a peu de véritables opposants car les gens continuent à avoir peur. Mais ils n'attendent plus rien de leur direction. On assiste à un véritable divorce entre le sommet et la base...*⁴⁶ ».

Mustapha Bouh, ancien Commissaire politique des armées⁴⁷, estime que ce divorce et les dissensions au sein de la direction ont commencé dès la fin de la construction du « mur de protection » : « *C'est à partir de ce moment-là, quand le mur a été achevé, en 1987, que les divergences ont réellement commencé à s'amplifier. Certains d'entre nous ont constaté que nous étions dans une impasse car nous avons perdu notre capacité de frappe et nous comprenions que cela diminuerait d'autant la pression que nous pouvions exercer, au plan international, en vue d'un règlement politique négocié. En revanche, du côté marocain, la situation se détendait. Il y avait des ouvertures de la part d'Hassan II et nous étions quelques-uns à commencer à penser qu'il pouvait exister une solution à l'intérieur des institutions marocaines, avec une autonomie assez large pour le Sahara. Par ailleurs, la Guerre froide s'achevait et nos références idéologiques, celles qui avaient présidé à la fondation du Polisario, s'effritaient davantage de jour en jour. En 1988, il y a eu des troubles graves dans les camps, qui ont été réprimés avec sauvagerie. Il fallait en finir...*⁴⁸ ».

⁴⁴ *Idem*, page 4.

⁴⁵ Entretien avec Hametti Rabani, Rabat, 4 août 2005.

⁴⁶ Entretien avec Sidati El Ghallaoui, Rabat, 4 août 2005.

⁴⁷ Il a occupé, de 1976 à 1991, de nombreuses autres fonctions qui l'ont placé au cœur du pouvoir au sein du Polisario et de la RASD : directeur de la radio nationale, gouverneur de camps de réfugiés, directeur du protocole, responsable de l'organisation « de front » des travailleurs sahraouis, etc.

⁴⁸ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

Pour autant, le **Polisario** faisait tout pour convaincre sympathisants, bailleurs de fonds et soutiens politiques qu'il gardait bien les choses en main et que tout se passait pour le mieux dans les camps. Quitte à manipuler les visiteurs. Ainsi **Mustapha Bouh** se rappelle : « *Lorsque j'étais responsable du protocole, en 1989, je m'occupais des visites de délégations officielles. Il m'arrivait, certains jours fastes, d'en piloter deux ou trois différentes. Aux communistes, je montrais des femmes à l'entraînement militaire, aux délégués d'organisations humanitaires, des femmes dignes tentant d'élever leurs enfants dans le dénuement le plus complet. Les sociaux-démocrates avaient droit à des femmes s'impliquant dans le travail social et quand venait le tour de la délégation iranienne, je leur faisais voir des femmes voilées et soumises. En fait, c'était les mêmes femmes qui changeaient de rôle à la demande. Nous avons construit une organisation en trompe-l'œil, apte à montrer à chacun ce qu'il voulait voir. C'était une véritable escroquerie morale, mais elle était représentative de ce qu'était devenu le Polisario...⁴⁹ »*

Mensonge et opacité, telle est également la conclusion du commandant **Lahbib Ayoub** : « *Abdelaziz se méfie de tout le monde. Il vit entouré d'une garde prétorienne de quarante personnes et ne compte plus que sur ses services de renseignement et sur une gendarmerie à sa dévotion. Le secrétariat national ne se réunit que tous les six mois pour entériner les décisions prises par le président. Jamais, depuis qu'Abdelaziz est au pouvoir, la question du financement du Polisario n'a figuré à l'ordre du jour. L'argent, c'est son secret, le tabou des tabous⁵⁰ ».*

V.4. Au plan civil : la vie dans les camps de réfugiés de Tindouf

Alors que la direction du **Polisario** est concentrée au camp de **Rabouny**, à 23 km au Sud-est de **Tindouf**, les réfugiés, eux, sont abrités dans quatre camps distants chacun d'environ 20 à 25 km de Rabouny et rebaptisés du nom de villes du Sahara occidental. Du Nord au Sud, ce sont les camps de **Al-Aayun**, **Aousserd**, **Smara** et **Dakhla**.

Plusieurs observateurs et travailleurs humanitaires ou de sympathisants du **Front Polisario** qui ont pu se rendre régulièrement dans ces camps depuis une quinzaine d'années nous ont dit avoir été frappés par la discipline militaire qui y règne, la présence visible ou invisible des services de sécurité et l'atmosphère de résignation voire de désespoir qui y est palpable.

Certains ont également constaté de criantes inégalités. Selon **Pierre Olivier Louveaux**, qui s'est rendu dans les camps sous le couvert d'une mission humanitaire, et qui confirme la différence de traitement entre réfugiés, le **Polisario** a mis en place un « *système de clientélisme qui permet aux dirigeants de garder une emprise forte sur la population. Les personnes ont très peu de droits établis. Tous doivent quémander les faveurs des dirigeants. Ces faveurs peuvent consister en, par exemple, une opération médicale à l'étranger, des études, un emploi au sein du*

⁴⁹ *Idem.*

⁵⁰ Interview Ayoub, déjà citée.

*Front Polisario, le droit de sortir des camps et, probablement également des faveurs économiques*⁵¹».

On distinguerait dès lors, toujours d'après **Louveaux**, deux sortes de personnes au sein des camps de Tindouf : « *Certains des proches du pouvoir ont accès à une vie plus ou moins confortable et peuvent à l'occasion sortir de la zone algérienne. Ils ont notamment la télévision satellite, beaucoup ont une voiture 4X4 et un certain confort de vie qu'il est surprenant de rencontrer dans les camps de réfugiés. Si la liberté pour certains se limite à faire du commerce avec la Mauritanie, d'autres ont pu mettre tous leurs enfants dans des internats en Suisse. L'autre catégorie vit de manière très rudimentaire et n'a droit à presque rien. Il est difficile d'estimer leurs réelles conditions de vie. Le Front Polisario limite au maximum les contacts que les étrangers pourraient avoir avec cette catégorie de la population, réelle victime de ce conflit, otage du Front Polisario*⁵² ».

Les étrangers de passage, rappelons-le, sont étroitement surveillés, même s'ils n'en ont pas toujours conscience et peuvent penser évoluer dans une certaine liberté, par les services de sécurité du Front de même que par la Sécurité militaire algérienne. Cette surveillance s'effectue via le service du protocole. Et ce, avec d'autant plus de facilités que, comme le souligne **Louveaux** : « *Etant donnée la situation de paranoïa généralisée suite au conflit qui les oppose au Maroc, certaines zones ou certains mouvements sont considérés comme de « sécurité nationale ». Le Front Polisario manie habilement ce concept de situation de crise pour éviter de clarifier certains points ou pour justifier certains de leurs contrôles ou surveillances*⁵³ ».

Évoquant ce contrôle, l'organisation de défense des droits de l'homme **Human Rights Watch** (HRW) notait en 1995 : « *Il y a des points de contrôle du Polisario autour du camp et des postes de contrôle algériens gardant l'entrée de Tindouf qui est située dans une zone militaire algérienne. Bien que la représentante de HRW fut encouragée par les membres du Polisario à se déplacer librement dans les camps et à parler à qui elle le voulait, l'isolement des camps, le désert hostile et l'absence de moyens de transports rendent tout visiteur dépendant du Polisario pour ses déplacements*⁵⁴ ».

L'absence de libertés politiques fondamentales a été constatée, au fil des années par plusieurs organisations spécialisées et soulignée, en 2000, par le **Département d'Etat américain** : « *Durant l'année, Amnesty international et des articles de presse de médias marocains ont souligné la détérioration de la situation dans les camps du Polisario proches de Tindouf... où la liberté d'expression, d'assemblée pacifique, d'association et de mouvement reste très limitée*⁵⁵ ».

⁵¹ « Rapport Louveaux », déjà cité, page 5.

⁵² *Idem*.

⁵³ *Idem*, page 4.

⁵⁴ Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.hrw.org/reports/1995/wsahara.htm>

⁵⁵ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Country Reports on Human Rights Practice, Western Sahara, 23 février 2001. Ce rapport peut être trouvé à l'adresse suivante : <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2000/nea/825.htm>

Même constat dans le rapport 2002 : « *Le Polisario aurait limité les libertés d'expression, d'assemblée pacifique, d'association et de mouvements dans ses camps proches de Tindouf. En juin, des membres de deux ONG représentant des Sahraouis qui ont quitté les camps du Polisario ont rencontré, à Laâyoune, des diplomates étrangers et leur ont fourni des photographies de victimes de torture et des documents alléguant que des abus avaient été commis dans la région de Tindouf*⁵⁶ ».

Une affirmation répétée dans le rapport 2004 (rendu public le 28 février 2005) du **U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor**⁵⁷.

V.5. Défections et ralliements

Le climat politiquement oppressant qui s'est développé depuis 20 ans dans les camps de Tindouf et au sein même de la direction du **Polisario** et de la **RASD**, l'absence de démocratie et le manque de perspectives d'avenir ont entraîné, depuis le début des années quatre-vingt-dix et la fin de l'aventure militaire, nombre de défections. D'autant que, dès la fin des années quatre-vingt, le **Roi Hassan II** lançait un « *appel aux frères égarés pour regagner la patrie clémente et miséricordieuse* ».

Même chez les dirigeants, l'appel a été entendu, plus ou moins rapidement. L'un des premiers à rentrer sera l'ancien Commissaire politique aux armées, **Mustapha Bouh** : « *Je me posais des questions, je pensais que notre pratique n'était plus en adéquation avec la réalité du moment et que nous étions en train de laisser passer notre chance de vraiment faire bouger les choses dans le bon sens pour les Sahraouis et je n'acceptais plus le manque de liberté. Quand Hassan II a déclaré que tous ceux qui rentreraient au pays et accepteraient la souveraineté du Maroc pourraient jouer un rôle, je me suis décidé. En 1991, je suis retourné au Maroc...*⁵⁸ ».

D'autres ont pris plus de temps pour saisir la main qui leur était tendue, comme **Hametti Rabani** : « *J'avais perdu confiance dans le mouvement et dans Mohamed Abdelaziz dès la fin des années quatre-vingt-dix, j'ai réfléchi deux ou trois ans et j'ai fini par arriver à un constat terrifiant. Les treize dernières années, nous, le Polisario, nous avons dirigé la vie quotidienne d'un nombre de personnes qui, en réalité, ne dépassait que de peu les 10% du total des Sahraouis. La sécurité était assurée par un pays ami, l'Algérie. La nourriture était fournie par les organisations humanitaires, l'enseignement se faisait à l'étranger où était assuré par d'autres humanitaires, notre santé dépendait, elle aussi, d'autres pays. Nous contrôlions une zone qui, dans sa plus grande largeur, ne dépassait pas les 150 km et nous n'étions pas capables d'apporter les vivres et l'eau que nous recevions en temps et en heure à*

⁵⁶ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Country Reports on Human Rights Practices, Western Sahara, 2002, rendu public le 31 mars 2003: <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2002/18292.htm>

⁵⁷ Country Reports on Human Rights Practices, Western Sahara. Ce rapport peut être trouvé à l'adresse suivante : <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2004/41735.htm>

⁵⁸ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

chacun qui en avait besoin. Pire : déchargés de tous les soucis de gestion d'un véritable Etat – puisque d'autres s'en occupaient pour nous – nous avons été incapables d'apporter la démocratie à notre peuple et de le faire vivre dans des conditions normales. Enfin, nous étions divisés par des rivalités tribales et claniques parfois violentes. J'arrivais donc à une conclusion terrible qui remettait en cause mon engagement des trente dernières années. Si nous n'avions pas pu faire ce qu'il fallait pour quelques dizaines de milliers de réfugiés, comment pouvions-nous prétendre être efficaces pour diriger un immense territoire peuplé de centaines de milliers de personnes ? Nous ne pouvions que faire le malheur de notre propre peuple. S'il y avait eu un référendum sur l'indépendance, à ce moment-là, en mon âme et conscience, j'aurais dû voter « non ». Alors, j'ai décidé de mettre fin à ma participation à cette dangereuse utopie et je suis rentré...⁵⁹ ».

Depuis la fin des combats, pour une raison ou pour une autre, des milliers de réfugiés sahraouis ont décidé de quitter Tindouf et de regagner le Maroc ou, pour une minorité d'entre eux, de partir en exil à l'étranger. Parmi eux, des centaines de cadres de tous niveaux et des dizaines de dirigeants et de responsables en vue.

Au nombre de ces derniers (cette liste n'est pas exhaustive):

- **Ahmed Moulay M'Hamed**, dit Ahmed Cherif, ancien chef des services de sécurité.
- Le **commandant Ayoub Lahbib**, membre fondateur du Polisario.
- **Baba Mustapha Sayed**, représentant du Polisario au Canada.
- **Bahir Dkill**, membre fondateur du Polisario, ancien représentant de l'organisation dans plusieurs pays.
- **Brahim Hakim**, ancien ministre et représentant du Polisario en Amérique du Nord.
- **Ghaouta Mohamed Ahmed Baba**, un des responsables du recensement.
- **Ghoulam Najem Mouichame**, représentant en Allemagne.
- **Guajmoula Bent Ebbi**, ancien membre du Bureau politique, et aujourd'hui députée marocaine.
- **Mohamed Salem Khatri**, ancien membre de la direction nationale du Polisario.
- **Hametti Rabani**, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
- Mustapha Bouh, ancien responsable politique de l'armée.
- **Keltoum Khayati**, ex-responsable de l'organisation des femmes.
- **Omar Hadrami**, membre fondateur du Front et membre du Bureau politique.
- **Sidati El Ghallaoui**, ancien représentant du Polisario à Rome et à Malte.

⁵⁹ Entretien avec Hametti Rabani, Rabat, 4 août 2005.

VI

LA DÉRIVE DU FRONT POLISARIO : UNE ORGANISATION ORPHELINNE DE LA GUERRE FROIDE ET EN VOIE DE DÉCOMPOSITION

Le rapide profil du **Front Polisario** tel que venons de le tracer, de sa naissance au cessez-le-feu de 1991 et à son retrait du champ des opérations militaires, définit le cadre dans lequel l'organisation va évoluer dans la dernière décennie du 20^{ème} siècle et les premières années du 21^{ème} siècle. Cette évolution a été marquée par de graves accusations et allégations à l'encontre du **Front** que nous allons maintenant passer en revue et examiner en détail. Nos enquêteurs se sont livrés, pour se faire, à une large collecte de documents et de témoignages qui ont été soumis à l'analyse. Il en résulte que si certains reproches adressés au **Polisario** ne reposent manifestement sur aucune base solide – et sont parfois manifestement non fondés –, l'évolution générale de cette organisation a de quoi inquiéter.

VI.1. Le Front Polisario est-il une simple couverture des ambitions régionales algériennes ?

Régulièrement, depuis 30 ans, le **Front Polisario** a été présenté par ses détracteurs comme étant purement et simplement une marionnette d'**Alger** utilisée voire créée à seule fin de miner les positions du **Maroc** et d'assurer la prééminence de l'**Algérie** au plan régional et en **Afrique**.

M. **Ahmed Lahlimi**, alors ministre délégué marocain auprès du Premier ministre et chargé des Affaires générales du gouvernement, déclarait le 23 novembre 1999, en recevant une délégation de parlementaires français : « *L'Algérie souhaite avoir accès à l'Atlantique et est préoccupée par le rôle majeur qu'elle souhaite jouer en Afrique. Le pays pourrait dépasser cette vision par l'instauration de la démocratie et du libéralisme économique, malheureusement le système algérien n'a formé que des technocrates puis des intégristes tandis que le Maroc possède des entrepreneurs...*⁶⁰ ».

Même si le propos peut sembler lapidaire et peu nuancé, plusieurs éléments viennent appuyer cette thèse :

⁶⁰ Extrait du Rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée au Maroc du 19 au 24 novembre 1999 par une délégation du Groupe d'Amitié France-Maroc, Assemblée Nationale, Onzième législature.

- La rivalité stratégique entre l'Algérie et le Maroc comme modèles de développement pour l'Afrique est une réalité, ainsi que nous l'avons rappelé au début de cette étude.
- Depuis *la Guerre des Sables (voir annexe 1)*, Alger à un compte à solder avec Rabat.
- Si elle souhaite amplifier son rôle en Afrique, notamment du point de vue de la sécurité régionale, l'Algérie peut estimer être limitée par le seul accès qu'elle a à une mer « fermée », la Méditerranée, et peut souhaiter avoir accès à l'Océan atlantique.
- Le même accès à l'Atlantique permettrait à Alger de sécuriser les exportations du gaz et du pétrole extraits du sous-sol saharien. A l'heure actuelle, ces exportations dépendent entièrement de l'accès à la Méditerranée et sont donc à la merci de troubles civils comparables à ceux que le pays a connus dans les années quatre-vingt-dix et qui étaient localisés dans la partie Nord de l'Algérie, dans les villes et dans les maquis de l'Est mais ne touchaient pas le Sud et « l'Algérie utile ».
- L'Algérie, qui peine à sortir des années de plomb qu'ont constituées, pour elle, la dernière décennie du 20^{ème} siècle, est toujours l'objet de tensions sécuritaires et politiques internes aiguës (terrorisme dit « résiduel » mais qui demeure actif, tensions sociales provoquées par le mauvais partage de la rente pétrolière, rivalités politiques au sommet du pouvoir, absence de démocratisation réelle) qui peuvent l'amener à tenter de forcer l'unité nationale au prix d'une crise extérieure.
- Le soutien inconditionnel dont Alger a fait preuve à l'égard du Polisario depuis 1975.

Le dernier point que nous évoquons est incontestable et, d'ailleurs, régulièrement rappelé par la direction du **Polisario** : les camps de Tindouf sont situés en Algérie, ce pays a armé, entraîné et financé le **Polisario** sans interruption depuis plus de trente ans. Il a permis que plus de deux milles prisonniers de guerre marocains soient retenus sur son sol dans les camps du **Polisario**, pour la plupart durant vingt ans. De l'avis même du Secrétaire général de l'ONU, **M. Kofi Annan**, l'Algérie est partie prenante dans ce conflit vieux de trente ans, et cela contrairement aux allégations de ses dirigeants qui se veulent de simples défenseurs des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il ne nous semble toutefois pas possible de définir le **Polisario** comme une organisation exclusivement au service de la politique algérienne. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la naissance et la croissance du **Polisario** dans les années soixante-dix s'expliquent par des facteurs historiques et sociologiques propres.

Il n'en demeure pas moins que, étroitement tributaire de l'aide algérienne pour sa survie, le **Front Polisario** ne dispose aujourd'hui (et c'est vrai depuis de nombreuses années) d'aucune marge de manoeuvre face à Alger.

Outre le soutien inconditionnel que nous venons de rappeler et l'implication permanente des « conseillers » algériens dans les opérations militaires avant 1991, de nombreux témoignages et d'autres éléments accréditent l'utilisation de la carte sahraouie par Alger à des fins politiques qui lui sont propres et n'ont rien à voir avec le sort des populations concernées.

Ainsi en a-t-il été, après la mort de **el-Ouali Mustapha Sayed**, de la désignation de **Mohamed Abdelaziz** comme Secrétaire général du **Polisario** et président de la **RASD** alors que celui-ci n'appartenait pas au cercle très fermé des fondateurs de l'organisation. **Lahbib Ayoub** explique: « *Les Algériens l'avaient choisi et nous ne pouvions rien leur refuser : ils nous donnaient tout, ou presque. Il s'est toujours considéré comme leur homme*⁶¹ ». Et non sans raison, du point de vue tribal, **Mohamed Abdelaziz** appartenant à la fraction minoritaire des **R'Guibat Fokra**, les **R'Guibat algériens**.

Autre élément de réflexion : constatant le blocage résultant du rejet du **Plan Baker**, Alger proposait, début 2003, la partition pure et simple du Sahara occidental entre le Maroc et l'Algérie. Oubliée la cause sahraouie. **Lahbib Ayoub**, recevait, quelques mois avant cette proposition, la visite d'un Mohamed Abdelaziz conciliant : « *Sans jamais évoquer clairement le projet de partition du Sahara que M'Hamed Khaddad, son représentant auprès de la MINURSO, venait pourtant d'approuver, il m'a fait comprendre que telle était la volonté des Algériens et que nous n'y pouvions rien... Ce jour-là, j'ai su que j'allais regagner le Maroc*⁶² ».

L'unité de vue ne semble, toutefois, pas totale au sommet du pouvoir algérien. Dans une interview explosive consentie au quotidien marocain *La Gazette du Maroc*, en mars 2003, le **Général Khaled Nezzar**, ancien chef d'état-major et ancien ministre de la Défense algérien, déclarait, évoquant la question sahraouie : « *J'estime que cette affaire ne doit plus séparer les deux pays frères. Notamment avec l'existence des grands blocs régionaux où il n'y a plus de place pour les faibles. L'Europe est en face de nous, ce qui implique la nécessité de créer coûte que coûte notre propre espace maghrébin*⁶³ ».

Le Général évoquait ensuite une solution « ni perdant ni gagnant », permettant « *d'intégrer les Sahraouis* », de leur permettre de « *rejoindre le pays dans le cadre d'une entente* », l'Algérie n'ayant « *pas encore besoin d'un nouvel État à ses frontières*⁶⁴ ».

⁶¹ Interview Ayoub, déjà citée.

⁶² Idem.

⁶³ Interview du Général Khaled Nezzar par Samir Sobh, *La Gazette du Maroc*, 10 mars 2003. Ci-dessous, « interview Khaled Nezzar ».

⁶⁴ Interview Khaled Nezzar, déjà citée.

A en juger par les récentes déclarations du Président **Bouteflika**⁶⁵ sur la question et par la lecture de la presse algérienne, la vision de **Khaled Nezzar** est pourtant minoritaire, même si elle fut partagée par le Président **Mohammed Boudiaf** auquel son assassinat ne laissa pas le temps de s'atteler à la résolution de ce problème qui lui tenait à cœur. Ainsi, il ne fait guère de doute pour les chancelleries européennes que c'est l'**Algérie** qui a œuvré ces dernières années à pousser le **Nigeria**, l'**Afrique du Sud** et le **Kenya** à reconnaître la **RASD**⁶⁶.

Dans le cadre des tensions qui continuent à miner les relations entre Rabat et Alger, il est relativement inquiétant de constater que l'Algérie, dont l'économie est dopée par l'envolée du cours du baril de pétrole, est devenue l'un des plus importants acheteurs d'armes du monde et le premier acheteur de l'ensemble du continent africain. Si une partie du matériel acheté est compatible avec les soucis sécuritaires d'Alger face à la persistance de la menace terroriste (matériel de vision nocturne, systèmes de détection), le reste semble davantage destiné à des opérations extérieures : blindés sud-africains, lanceurs **FROG 7** (d'une portée de 65 km), missiles **SCUD-C** (d'une portée de 600 km) et **No-Dong 1** (1.000 km) achetés à la Corée du Nord. **Chasseur Sukhoï 24**, **chasseurs-bombardiers SU-24MK**, **chasseurs multi-tâches Mig 29MT**, etc. L'Algérie n'ayant pas d'ennemi prêt à l'attaquer, on voit mal de quelle utilité réelle lui seront ces matériels.

A ce propos, nous citerons le Dr William Zartman, directeur du programme de *Management des conflits* à la *Paul H. Nitze School of Advanced International Studies* de la *John Hopkins University* (Washington), qui estime que « *la question du Sahara [...] est probablement aussi une question existentielle pour l'armée algérienne, plus qu'elle ne l'est pour l'armée marocaine. Il faut se demander à quel ennemi l'Algérie est confrontée pour justifier tout cet armement lourd, et c'est seulement en cultivant cette idée de l'ennemi marocain que l'armée algérienne peut obtenir cet armement lourd*⁶⁷ ».

En conclusion, même si la création du Polisario ne nous semble pas avoir été voulue ou provoquée par Alger, l'ensemble des témoignages que nous avons recueillis et la documentation que nous avons compilée nous permettent de conclure que le Polisario ne jouit aujourd'hui d'aucune indépendance politique par rapport à Alger et que seul le soutien de l'Algérie explique la survie de cette organisation.

⁶⁵ Le 22 mai, 2005, à l'occasion du 32^{ème} anniversaire du Front Polisario, le président Abdelaziz Bouteflika réitérait son soutien total à l'indépendance du Sahara occidental.

⁶⁶ Cette interprétation nous a été confirmée par plusieurs diplomates européens traitant des questions africaines, dans le courant de l'été 2005.

⁶⁷ Intervention du docteur William Zartman, le 3 mai 2004 lors du colloque « Le Sahara est-il prêt pour une solution politique ? », à New York.

VI.2. La situation des femmes et les accusations de « procréation forcée »

Il s'est dit à plusieurs reprises, depuis des années, que le **Front Polisario** poursuivait une politique de « procréation forcée » imposant aux femmes de multiplier les grossesses dans un but évident d'augmentation significative de la population des camps qu'elle contrôle par rapport à la population restée au Sahara occidental. L'expression « vaches reproductrices » a même été utilisée par certains médias pour qualifier les femmes sahraouies qui, selon eux, seraient les victimes de cette politique.

Il s'agirait là d'une formidable régression pour la femme sahraouie : les tribus sahraouies ont longtemps été organisées sur un mode matriarcal et la femme continue à jouer un rôle central dans l'organisation sociale traditionnelle. La femme sahraouie a toujours eu son mot à dire dans le choix de son époux et en cas de divorce, elle garde tous les biens donnés par son père comme ceux offerts par son mari. Le divorce donnera d'ailleurs lieu à une fête qui, selon l'anthropologue Mohamed Naïmi, symbolise l'acquisition d'une entière liberté : « *Quand elle se marie, la femme passe de la tutelle du père à celle de son mari. Une fois divorcée, elle devient libre. C'est précisément ce que l'on célèbre*⁶⁸ ». Quant à la polygamie, elle est inexistante, le contrat de mariage des Sahraouies comprenant depuis des décennies une clause stipulant que « *la sabiqa wa la lahiqa, wa ida tamma dalika fa amrouha biyadiha* » (approximativement : « ni précédente, ni suivante et si cela se passe, c'est à la femme de décider de son sort »).

Les « preuves » de la politique de procréation forcée – sujet douloureux s'il en est – sont difficiles à obtenir. Nous nous sommes entretenus, en Europe et au Maroc, avec plusieurs femmes de tout âge qui avaient vécu dans les camps de la région de Tindouf et avec des travailleurs humanitaires qui avaient fréquenté ces camps⁶⁹. Rien dans leurs dires et dans leurs témoignages ne nous a permis de conclure que cette politique continuait de nos jours.

Nous retenons toutefois qu'un rapport de l'organisation **Human Rights Watch** (HRW) de 1995 souligne que : « *Des femmes interrogées sur le contrôle des naissances dans les camps ont répondu : « Aucun contrôle des naissances n'est accessible dans les camps officiellement. Il y a une sorte de politique voulant qu'il est bon d'avoir des enfants. C'était spécialement vrai les premières années. Maintenant, beaucoup de gens vont à l'étranger pour étudier ou pour d'autres motifs, ils ramènent des produits de contrôle des naissances et, en réalité, beaucoup de gens les utilisent. Mais il est vrai que le Polisario ne nous en donne pas...*⁷⁰ ».

Mme Keltoum Khayati, ancienne responsable de l'Association des femmes du Polisario, expliquait il y a quelques années que les jeunes filles « *sont obligées de se*

⁶⁸ Cité dans le magazine *Tel Quel*, 1^{er} novembre 2005.

⁶⁹ Entretiens effectués en juillet et août 2005.

⁷⁰ *Western Sahara keeping it secret, The United Nations Operation in the western Sahara*, HRW, October 1995, <http://www.hrw.org/reports/1995/wsahara.htm>

marier dès le plus jeune âge et se voient refuser tout accès aux moyens de contraception moderne ». Le but recherché étant d'accroître la démographie dans les camps, la direction « oblige les femmes à accepter la polygamie ». En octobre 1996, Mme Gamoula Bent Ebbi, ancien membre du Bureau politique du Front Polisario, notait⁷¹ : « Les femmes sont exploitées par le Polisario, elles ne sont pas respectées et n'ont aucun droit. Le Polisario projette une image positive de la femme à l'extérieur afin d'obtenir des aides [mais] les femmes n'ont aucun contrôle sur leur famille, les enfants sont la propriété de l'organisation. A l'âge de 13 ans ou de 15 ans, ils sont envoyés à l'armée. Les femmes ont été transformées en machines reproductrices fabriquant des garçons pour la guerre. »

En conclusion, nos recherches établissent que la poursuite d'une politique de « procréation forcée » a certainement été le fait du Polisario dans le passé mais qu'il est possible que cette orientation se soit atténuée ces dernières années.

VI.3. La situation des enfants envoyés « étudier » à l'étranger et « forcés à travailler ou à se prostituer »

Il s'est dit à plusieurs reprises depuis des années que des enfants sahraouis nés ou ayant grandi dans les camps de la région de Tindouf et qui avaient été envoyés à **Cuba** pour y poursuivre leur scolarité étaient, en fait, victimes de travail forcé voire d'exploitation sexuelle. Les jeunes (et parfois très jeunes) garçons seraient employés dans les plantations de cannes à sucre et de tabac tandis que des jeunes adolescentes seraient forcées de se prostituer.

Plus de 5.800 enfants et adolescents sahraouis vivaient actuellement à Cuba, souvent en dépit de la volonté de leurs parents, et sous prétexte de « scolarisation ». Certains d'entre eux seraient, de surcroît, soumis à un embrigadement politique et à une formation militaire obligatoire en dépit de leur jeune âge. L'ancien agent secret cubain Juan Vivés, déjà cité, se souvient que «... cela n'empêcha pas des centaines de Sahraouis de s'envoler pour Cuba afin d'y recevoir une formation comme cadres politiques, d'autres comme étudiants, et même des enfants qui furent arrachés à leurs familles pour faire leur scolarité sur l'île de la jeunesse (ex-île des pins). Je ne sais pas si le remède n'a pas été pire que la maladie⁷² ».

L'ancien responsable du **Polisario Hametti Rabani** nous a affirmé : « C'est moi qui ai initié la politique d'envoi systématique d'enfants sahraouis en Libye ou à Cuba pour y faire des études lorsque j'étais responsable de l'enseignement dans les camps, à la fin des années soixante-dix. Cette décision se justifiait à l'époque par l'inexistence de structures adéquates dans les camps⁷³ ».

⁷¹ A l'occasion d'une réunion de la Quatrième commission de l'ONU sur la Politique spéciale et la décolonisation, le 10 octobre 1996.

⁷² Juan Vivés, op. cit., page 153.

⁷³ Entretien avec Hametti Rabani, Rabat, 4 août 2005.

Selon M. **Rabani**, les enfants sont envoyés à Cuba par « *groupes de 500, depuis 1976* » et « *il y en aurait en permanence 2.000 sur place*⁷⁴ ». Il estime « certain » que nombre de ces enfants sont exploités dans des plantations, se montre plus réservé sur les accusations de prostitution mais admet « *que certains faits qui pouvaient faire penser que certaines très jeunes filles sahraouies à Cuba se prostituaient*⁷⁵ » lui ont été rapportés.

Nous avons rencontré, au Maroc, plusieurs jeunes femmes qui avaient vécu dans les camps du **Polisario** et avaient été envoyées à Cuba pour y étudier. Trois d'entre elles nous ont fait part du fait qu'elles avaient été « *obligées de se prostituer*⁷⁶ », l'une à 14 ans, les deux autres à 17 ans.

Nous avons également rencontré des parents qui, vivant dans les camps de Tindouf, avaient été « *privés de leurs enfants durant plus de quinze ans, ceux-ci ayant été envoyés à Cuba dès l'âge de 7 ans pour y poursuivre leurs études* ». Ces parents n'ont pas fait état d'exploitation par le travail ou sexuelle de leurs enfants mais affirment que cette situation « *était, de toute façon, extrêmement dure à vivre* ». Ils soulignent que ces enfants « *ne pouvant être accompagnés d'aucun membre adulte de leur famille, grandissent seuls et sans attaches ou repères familiaux* » et estiment que le but poursuivi était double : « *pouvoir endoctriner ces enfants loin du milieu familial pour en faire de futurs combattants* » mais aussi « *obliger les parents à rester dans les camps même s'ils ne le veulent pas*⁷⁷ ».

En conclusion, les témoignages que nous avons recueillis accréditent l'idée que des enfants sahraouis envoyés à Cuba sont exploités économiquement et sexuellement. Il est toutefois impossible de quantifier cette pratique. La séparation forcée d'enfants et de leurs parents pour de longues périodes nous semble s'apparenter à une prise d'otages dont les autorités cubaines se rendent complices.

VI.4. Les accusations de travail forcé

Il a été dit à plusieurs reprises que la direction du **Front Polisario** obligeait les réfugiés à travailler gratuitement pour l'organisation ou pour la **RASD**.

L'organisation **Human Rights Watch** remarquait en 1995 à ce propos : « *La situation dans les camps est décrite par les Sahraouis en termes utopiques, avec chacun travaillant librement « pour la cause ». En fait, la liberté des réfugiés est sujette à certaines restrictions. Par exemple, la force de travail des camps, des écoles, des hôpitaux et des structures « gouvernementales » provient des camps mais personne ne reçoit de salaire. A la place, ils reçoivent des paiements en nature,*

⁷⁴ *Idem.*

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ Témoignages recueillis à Rabat, début juillet 2005.

⁷⁷ Témoignages recueillis à Rabat entre le 2 août 2005 et le 10 août 2005.

à travers la nourriture, l'abri et d'autres formes d'assistance qui sont procurées à chaque réfugié⁷⁸ ».

Les réfugiés interrogés par **HRW** expliquent que « *le Polisario n'a pas d'argent et qu'ils sont volontaires* ». **HRW** estime que : « *Il n'y a aucune preuve de travail forcé mais, interrogé sur le point de savoir s'il était possible de ne pas travailler, un représentant du Polisario a répondu : « chacun souhaite travailler⁷⁹ ».*

Nous avons recueilli des témoignages allant dans le même sens. Ils ne permettent pas de conclure que le **Front Polisario** pratique le « travail forcé » mais font état « *d'une très forte incitation à travailler, le travail étant considéré comme une norme valorisante et une preuve d'engagement donnant droit à certains avantages⁸⁰ ».*

En conclusion, nous estimons que même s'il n'y a pas de preuves que le Polisario pratique le travail forcé, le fait de « payer » des réfugiés pour leur travail en leur attribuant des vivres et des biens de consommation courante, qui sont eux-mêmes fournis à la direction des camps par des organisations humanitaires et par la communauté internationale au titre de l'assistance humanitaire, est un abus manifeste et constitue une violation des droits élémentaires des réfugiés.

VI.5. Les accusations de détournement systématique des aides internationales

Il se dit depuis plusieurs années que les aides internationales seraient systématiquement détournées sur une grande échelle par le **Front Polisario**. Ces accusations touchent aussi bien le détournement de fonds et de moyens attribués à des programmes humanitaires par des ONG indépendantes que le détournement de vivres et équipements procurés par des Organisations internationales d'aides aux réfugiés.

➤ VI.5.1. Le détournement des aides d'ONG

Ainsi, la presse marocaine s'est faite à plusieurs reprises l'écho de graves accusations portées par plusieurs ONG de premier plan, les organisations les plus souvent citées, parfois avec un grand luxe de détails, étant l'ONG suédoise **Rädda Barnen (Save the Children Sweden)** et l'organisation française **Enfants réfugiés du Monde**. Au cours de nos recherches, nous avons pris contact avec ces deux organisations. Toutes deux ont nié s'être jamais plaint de détournements de la part du **Polisario** et

⁷⁸ *Human Rights Watch, rapport 1995, <http://www.hrw.org/reports/1995/wsahara.htm>, page 28.*

⁷⁹ *Idem.*

⁸⁰ *Témoignages d'anciens pensionnaires des camps de Tindouf recueillis au Maroc et en Europe durant l'été 2005.*

ont affirmé « avoir été délibérément cités de manière mensongère⁸¹ ». Nous en prenons acte.

Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence le témoignage de **Ghoulam Najem Mouichame**, ex-représentant du **Polisario** à Bremen (Allemagne) où il était chargé de superviser les dons allemands aux réfugiés sahraouis : « *Durant toute mon action en Allemagne, j'ai été amené à constater qu'une importante quantité des aides humanitaires envoyées aux populations des camps de Tindouf par les donateurs allemands est systématiquement détournée par les membres de la nomenklatura du Polisario qui procèdent à sa vente au sud de l'Algérie et au nord de la Mauritanie*⁸² ».

De même, en mars 1999, le quotidien espagnol *El Pais* rapportait que « *Une aide humanitaire de 64 millions de pesetas remise par la **Croix rouge espagnole** au Polisario pour acheter 430 chameaux avait disparu*⁸³ », les dirigeants du **Front** auraient ensuite « *acheté* » des chameaux leur appartenant déjà. *El Pais* remarquait : « *Le responsable de la coopération internationale* » du Polisario, **Embarek Malainine**, « *n'a pas démenti*⁸⁴ ». Cet argent, soit l'équivalent de 385.000 Euros, provenait entre autres de collectes auprès du public, mais aussi des ministères espagnols concernés. Le but poursuivi par cette opération était d'améliorer le régime alimentaire en lait et en viande des femmes et des enfants sahraouis.

Dans le même ordre d'idée, le 1^{er} octobre 2000, le **Front populaire pour l'indépendance des Canaries (FREPIC AWANAC)** publiait un communiqué mettant en cause le conseil municipal de **Gran Canaria** qui aurait acquis une villa à Arucas au profit de **Mohamed Abdelaziz**, président de la **RASD**, pour un montant de 52 millions de Pesetas (312.000 Euros). Les fonds provenaient, d'après le **FREPIC**, des budgets d'aide destinés aux réfugiés sahraouis.

➤ VI.5.2. Le détournement de l'aide des organisations internationales

Le détournement supposé de l'aide alimentaire et en biens de consommation courante repose sur le différentiel qui existerait entre le nombre réel de réfugiés abrités dans les camps de Tindouf et leur nombre officiellement déclaré, et sur base duquel le volume global de l'aide nécessaire et acheminée sur place serait calculée. La question n'est pas neuve et agite le monde humanitaire depuis plusieurs années.

⁸¹ Entretien téléphonique avec Mme Nicole Dagnino, directrice *d'Enfants Réfugiés du Monde*, le 31 août 2005 ; conversation et échange de mails avec Mme Ulrika Persson, *Program officer-Middle East, Radda Barnen*, le 1^{er} septembre 2005.

⁸² Cité dans le document « *Détournement des aides humanitaires par le Polisario, Phénomène et témoignages* », document du gouvernement marocain, que l'on peut trouver à l'adresse : http://www.mincom.gov.ma/french/reg_vil/regions/sahara/maintien_des_r%C3%A9fugi%C3%A9s_sahraouis_.htm

⁸³ *El Pais*, 7 mars 1999.

⁸⁴ *Idem*.

Le **Polisario** déclare depuis des années la présence de 155.000 à 170.000 personnes réfugiées dans la région de Tindouf, mais des organisations indépendantes et des observateurs neutres estiment quant à eux que le nombre réel de réfugiés serait compris dans une fourchette de 70.000 à 90.000 personnes. Certaines indications objectives, provenant de sources indépendantes, tendent à confirmer cette fourchette. Ainsi, l'ONG scandinave *Norwegian People's Aid* a conduit un programme de sensibilisation de l'ensemble des réfugiés sahraouis au danger des mines antipersonnelles entre avril 1998 et mai 2000, « informant à peu près 90.000 réfugiés⁸⁵ ».

Plusieurs années durant, le **U.S. Committee for Refugee and Immigrants**⁸⁶ (ci-dessous, le Comité) a estimé de manière constante, dans les chapitres de ses rapports annuels consacrés au Sahara occidental, que le nombre total de réfugiés sahraouis était de 110.000 « dont quelque 80.000 en Algérie, environ 25.000 en Mauritanie et approximativement 5.000 dans d'autres pays ».

Dans son rapport 2003, le **Comité** note : « Comme les années précédentes, le nombre réel de réfugiés sahraouis demeure une question discutée. Les autorités algériennes et les dirigeants des réfugiés continuent à affirmer que 165.000 réfugiés vivent dans les camps de la région de Tindouf, mais, pour des raisons politiques, ils ont empêché le UNHCR de conduire un recensement pour vérifier ce chiffre. Les dirigeants des réfugiés, associés au mouvement pour l'indépendance du Sahara occidental, dirigeant depuis longtemps ces camps d'une manière militaire. Le U.S. Committee for Refugees a estimé que le nombre réel des Sahraouis réfugiés en Algérie est à peu près de la moitié du nombre officiellement annoncé⁸⁷ ».

Dans son rapport 2004, le **Comité** se range toutefois au chiffre officiel de 165.000 mais il précise : « le USCR réajuste ce chiffre pour refléter le nombre de bénéficiaires desservis par les agences humanitaires internationales⁸⁸ ». Ce qui n'implique pas que leur nombre ait été vérifié de manière indépendante.

Mais dans son dernier rapport en date, celui de début 2005, le **Comité** revient à une estimation plus proche de celles qu'il faisaient auparavant : « Le gouvernement [algérien] a autorisé le groupe rebelle Polisario à consigner [to confine] une centaine de milliers de réfugiés du Sahara occidental dans quatre camps autour de la zone militaire de Tindouf, près de la frontière marocaine, « pour des raisons politiques et militaires plutôt qu'humanitaires » d'après un observateur ». Et le **Comité** de continuer : « D'après Amnesty International, « ce groupe de réfugiés du droit à la liberté de mouvement en Algérie... ces réfugiés qui se débrouillent pour

⁸⁵ Chiffre cité dans le rapport 2000 de *Landmine Monitor*, « Sahara occidental, Développements majeurs depuis mars 1999 » : <http://www.icbl.org/lm/2000/country/sahara/index.php3>

⁸⁶ www.refugees.org

⁸⁷ U.S. Committee for Refugees and Immigrants, rapport 2003, <http://www.refugees.org/countryreports.aspx?VIEWSTATE=dDwxMTA1oTA4M>

⁸⁸ *Idem*, rapport 2004 : <http://www.refugees.org/countryreports.aspx?VIEWSTATE=dDwxMTA1oTA4M>

quitter les camps de réfugiés sans y être autorisés sont souvent arrêtés par l'armée algérienne et livrés aux autorités du Polisario avec lesquelles elle collabore étroitement en matière de sécurité⁸⁹ ».

La différence entre les chiffres réels de réfugiés et le chiffre annoncé par le **Polisario** nous a été confirmé par **Mustapha Bouh** : « *Les camps reçoivent une aide calculée sur base de 165.000 réfugiés, mais curieusement, le Polisario ne reconnaît qu'environ 75.000 personnes présentes dans ces camps et qui auraient le droit de vote en cas de référendum. En fait, d'après ce que je sais, aujourd'hui, le nombre réel de réfugiés doit être compris entre 35.000 et 50.000 personnes. On est loin du compte...⁹⁰ ».*

D'importantes quantités de vivres détournés se retrouveraient ainsi sur les marchés en Algérie et en Mauritanie, mais aussi au Mali et au Niger, certains encore dans leurs emballages d'origine. Une partie de ces détournements est peut-être individuelle, comme l'affirme la direction du **Polisario**, mais s'il s'avère qu'il y a bien manipulation des chiffres, il est évident que celle-ci ne peut qu'être organisée ou entérinée au sommet. Les sommes récupérées serviraient, dans cette hypothèse, à financer le mouvement mais sans doute également le train de vie de ses dirigeants.

Ces détournements, bien entendu, ne restent pas sans conséquences sur la santé des réfugiés. Le **US Committee for Refugees** signalait, dans son rapport 2000 : « *Des travailleurs humanitaires ont rapporté que plus de 30% des enfants âgés de 5 à 12 ans étaient sous-alimentés, plus de 70% des enfants âgés de moins de 5 ans souffraient d'anémie et 11 000 femmes réfugiées étaient anémiques⁹¹ ».* Dans son rapport 2001, il annonçait que : « *Plus de 15 000 enfants ont besoin de chaussures⁹² ».* Et enfin, dans son rapport 2003 : « *Quelques donateurs, en privé, ont demandé un contrôle de la distribution de vivres pour s'assurer que les dirigeants politiques et militaires ne détournaient pas l'aide⁹³ ».*

En conclusion, les renseignements que nous avons recueillis et les documents que nous avons consultés permettent d'établir que le détournement partiel de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés sahraouis est bien une réalité. A ce stade, il est impossible toutefois d'estimer l'ampleur exacte de ce détournement ou de juger de la part de responsabilité des dirigeants du Front Polisario et de la RASD.

⁸⁹ *Idem*, rapport 2005 :

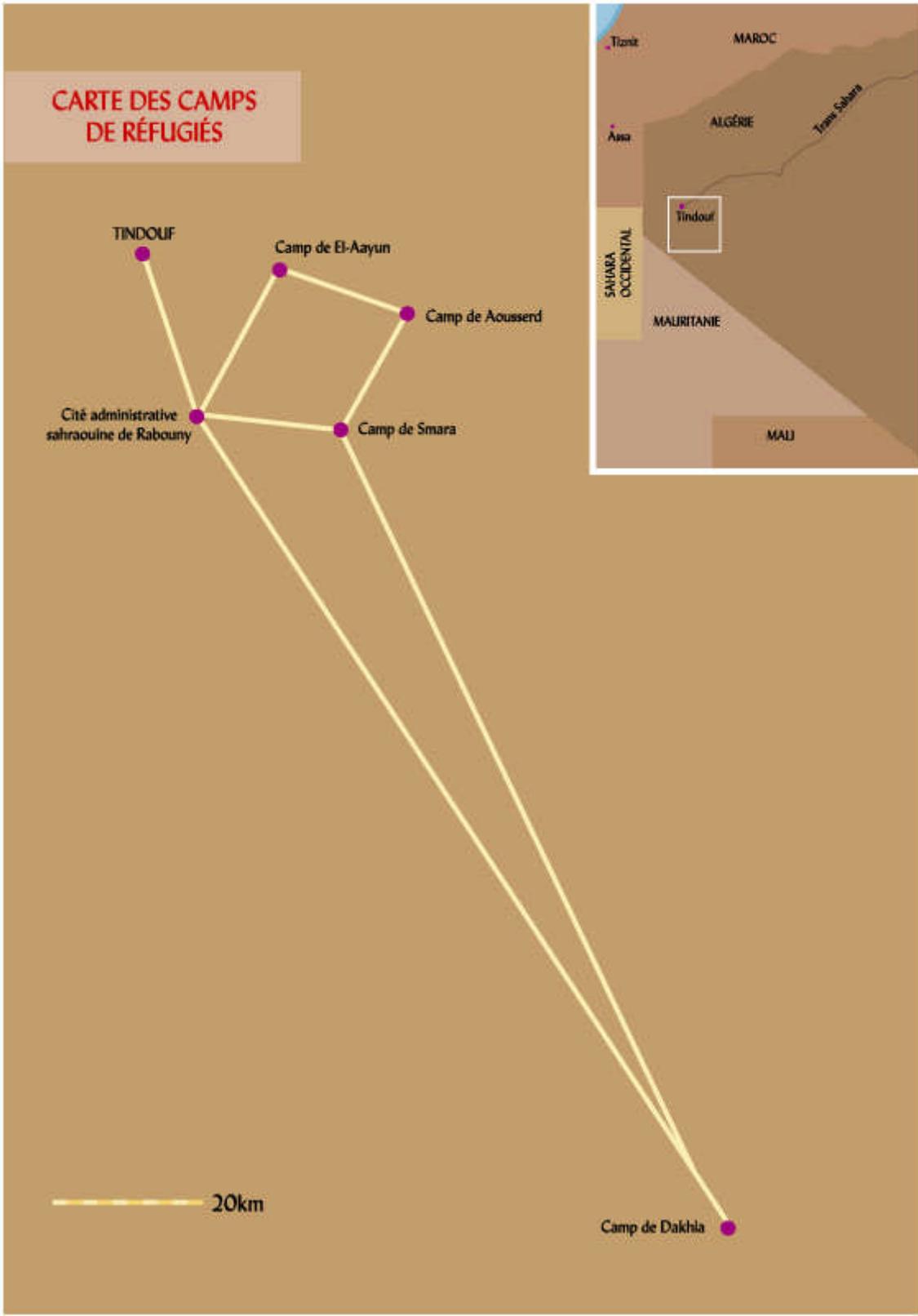
<http://www.refugees.org/countryreports.aspx?area=investigate&subm=19&ssm=29&c>

⁹⁰ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

⁹¹ <http://www.refugees.org/countryreports.aspx?VIEWSTATE=dDwxMTA10A4M>

⁹² <http://www.refugees.org/countryreports.aspx?VIEWSTATE=dDwxMTA10TA4M>

⁹³ <http://www.refugees.org/countryreports.aspx?VIEWSTATE=dDwxMTA10TA4M>



VII

LE DOSSIER DES PRISONNIERS DE GUERRE MAROCAINS

Le 18 août 2005, sans doute pour « *se remettre en selle* » au plan international et pour se refaire une virginité alors que les diverses accusations que nous venons de passer en revue avaient assez sérieusement écorné sa réputation, le **Front Polisario** libérait les 404 derniers prisonniers de guerre marocains qu'il détenait. Il s'agissait aussi – et ce n'est pas le moindre des mobiles de cet acte que l'on n'attendait plus - d'entrer dans les bonnes grâces des Etats-Unis qui tentent de stabiliser le Maghreb. A moindres frais, le **Front Polisario** et l'Algérie s'achetaient du crédit à Washington.

Or, même si le **Polisario** et ses sympathisants font tout pour présenter cette libération comme un acte de grand humanisme, on ne peut oublier que le dossier des prisonniers de guerre marocains de Tindouf est certainement l'un des plus grands scandales de violation des droits de l'homme des trente dernières années dans le Maghreb.

Entre 1976 et 1991, année du cessez-le-feu, le **Polisario** avait capturé environ 2.200 militaires marocains, les uns au combat, les autres après des opérations de pénétration en profondeur dans le Sahara espagnol destinées à harceler l'ennemi et à le démoraliser. A ces militaires s'ajoutaient des dizaines de civils, enlevés au fil des ans.

VII.1. Le non respect de la 3^{ème} Convention de Genève par le Polisario (et l'Algérie)

Le droit de la guerre est régi par les **Conventions de Genève** et leurs *Protocoles additionnels*⁹⁴, et le sort des prisonniers de guerre par la 3^{ème} **Convention**. En son article 118, alinéa 1, celle-ci stipule : « *Les prisonniers de guerre seront libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités.* ». Les prisonniers de guerre marocains du **Front Polisario** auraient donc dus être libérés dès l'intervention du cessez-le-feu de 1991. Il n'en a rien été. Les libérations se sont, en fait, déroulées au compte-goutte en fonction des intérêts politiques du **Polisario** et des avantages qu'il

⁹⁴ Pour rappel, les Conventions sont au nombre de quatre. La 1^{ère} Convention porte sur l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées de campagne ; la 2^{ème} Convention s'intéresse à l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer ; la 3^{ème} Convention concerne le traitement des prisonniers de guerre et la 4^{ème} Convention aborde la problématique de la protection des personnes civiles en temps de guerre. Les deux « Protocoles additionnels » ont été adoptés en 1977. Le 1^{er} s'intéresse à la protection des victimes des conflits armés internationaux et le 2^{ème} à la protection des victimes des conflits armés non internationaux.

comptait obtenir en faisant preuve de « clémence ». De « prisonniers de guerre », les Marocains détenus par le **Front** étaient devenus de véritables otages.

Douze ans après le cessez-le-feu, en 2003, le **Polisario** détenait toujours 1.157 prisonniers dont plusieurs civils enlevés. Sur les 1.144 militaires :

- 3 étaient détenus depuis plus de 27 ans ;
- 4 étaient détenus depuis plus de 26 ans ;
- 3 étaient détenus depuis plus de 25 ans ;
- 280 étaient détenus depuis plus de 24 ans ;
- 224 étaient détenus depuis plus de 23 ans ;
- 187 étaient détenus depuis plus de 22 ans ;
- 2 étaient détenus depuis plus de 21 ans ;
- 2 étaient détenus depuis plus de 20 ans ;
- 6 étaient détenus depuis plus de 19 ans ;
- 15 étaient détenus depuis plus de 18 ans ;
- 7 étaient détenus depuis plus de 17 ans ;
- 288 étaient détenus depuis plus de 16 ans ;
- 61 étaient détenus depuis plus de 15 ans ;
- 60 étaient détenus depuis plus de 14 ans ;
- 2 étaient détenus depuis plus de 12 ans.

En règle générale, les plus anciens prisonniers étaient des officiers, moins nombreux à avoir bénéficié de libérations partielles⁹⁵.

En violation flagrante des dispositions de la troisième Convention évoquées ci-dessus, le plan de règlement des Nations unies prévoyait la libération de tous les prisonniers de guerre après l'achèvement du processus d'identification référendaire. Et le **Front Polisario** s'estimait lié par le plan de paix et pas par les Conventions de Genève. Pourtant, par une lettre de 1975 au **Conseil fédéral suisse**⁹⁶, le **Polisario** envoyait la « *Déclaration d'application des Conventions de Genève de 1949* », procédure remplaçant la ratification pour les structures non étatiques telles que les mouvements de libération.

De plus, l'article 6 de la 3^{ème} Convention III stipule que : « *Aucun accord spécial ne pourra porter préjudice à la situation des prisonniers telle qu'elle est réglée par la présente convention ni restreindre les droits que celle-ci leur accorde* ». Mais le Conseil de Sécurité des Nations unies ne jugera utile d'appeler explicitement les parties à se conformer aux Conventions et à libérer les prisonniers de guerre que le 29 juin 2001, par sa résolution 1359.

On remarquera que la position de l'**Algérie** n'est pas sans poser problème. En dépit des évidences, **Alger** a toujours prétendu ne pas être partie au conflit du Sahara

⁹⁵ Ces données chiffrées sont extraites du *Rapport de la Mission internationale d'enquête sur Les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains détenus à Tindouf (Algérie) du 11 avril au 25 avril 2003*, France Liberté, Fondation Danielle Mitterrand. Ci-dessous « France Liberté ».

⁹⁶ La Confédération helvétique est dépositaire des Conventions de Genève, ce qui lui confère la responsabilité particulière de veiller à leur bonne application.

occidental. Mais les prisonniers de **Tindouf** étaient bien détenus sur le sol algérien et, si le pays avait accueilli le **Polisario** et les autorités de la **RASD**, il semble bien qu'à aucun moment Alger n'ait renoncé à exercer son privilège de souveraineté sur quelque partie de son territoire que ce soit. En d'autres termes, même si, virtuellement, les installations proches de Tindouf dépendaient de l'autorité de la **RASD**, Tindouf restait situé en Algérie (et, qui plus est, il s'agit d'une zone militaire...). L'autorité qui s'y exerçait était donc du Commandant de région militaire (algérien) pour tout ce qui relevait de la Défense et du Préfet de *Willaya* pour toutes les matières civiles. A Tindouf, la puissance souveraine restait donc l'Algérie, la loi algérienne était d'application et Alger était responsable du respect du droit international (y compris du droit humanitaire) par ses hôtes. L'Algérie a donc été complice d'une violation des Conventions de Genève.

VII.2. Les observations du Comité international de la Croix Rouge

En 1995, le **Comité international de la Croix Rouge** (CICR) avait recensé 2.155 prisonniers de guerre (PG) marocains dans les différents camps du **Polisario** et estimait qu'il y en avait encore 200 de plus auxquels elle n'avait pas eu accès sur un total approximatif de 2.400 prisonniers pour les deux côtés. Le **Polisario** en détenait donc à peu près 2.355 et le Maroc quelques dizaines⁹⁷. On soulignera que les observations du CICR ne pouvaient qu'être partielles puisque son accès se limitait à quatre camps de prisonniers, le **Polisario** déplaçant les PG qui étaient dans des camps inaccessibles pour rendre leur visite possible.

VII.3. Les observations de Human Rights Watch

HRW s'est également rendu dans les camps de prisonniers pour examiner de plus près le sort des PG. Malgré les promesses du **Polisario** qui s'était engagé à laisser les délégués de HRW accéder à tous les sites où étaient détenus des PG, l'organisation n'a eu accès qu'à deux centres de détention : le **Centre Mohammed Lasyad** et le **Centre Hamdi Aba Sheikh**. « *D'après un prisonnier qui a été déplacé entre différents camps depuis 15 ans, « ce sont les seuls centres qu'ils montrent aux étrangers. Vous ne devriez pas croire que les conditions sont les mêmes dans les autres camps*⁹⁸ ».

Le délégué note : « *Certains des PG semblaient effrayés de parler au représentant de HRW, alors que d'autres ne montraient simplement aucun intérêt. D'après un visiteur des camps, ce pourrait être dû au fait que "tant de journalistes et autres ont visité les PG ces dernières vingt années sans être capables de les aider à recouvrer la liberté, qu'ils ont perdu tout intérêt à ces contacts"*⁹⁹ ».

⁹⁷ Ces données sont citées dans le rapport de *Human Rights Watch* (HRW) : *Western Sahara, Keeping it Secret, The United Nations Operations in the Western Sahara*. Ce rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.hrw.org/reports/1995/wsahara.htm> page 30. Ci dessous : « HRW »

⁹⁸ HRW, page 30.

⁹⁹ *Idem*.

Quant aux conditions de détention : « *Il est obligatoire pour les prisonniers de travailler hors des camps dans des zones sous contrôle du Polisario, s'occupant de la construction ou de la mécanique, ou encore comme tailleurs. Ils ne sont pas payés pour leur travail, en violation des règlements internationaux*^{100 101} ».

La durée du travail et sa pénibilité sont également soulignés : « *Nous commençons à travailler à 6H00 ou à 7H00 et nous nous arrêtons à 03H00. C'est très difficile dans la chaleur. Avant c'était encore plus dur. Jusqu'en 1987, nous faisons ce que nous appelions du travail forcé et nous étions obligés à travailler plus longtemps, parfois la nuit*¹⁰² ». Les quantités de nourriture attribuées aux PG sont inférieures à celles des réfugiés et insuffisantes, ils doivent voler pour survivre^{103 104}.

Les observations du **CICR** confirment ce problème d'alimentation et les accusations de travail forcé puisque, le Département d'Etat notera que « *en avril et en novembre 2000, le CICR a déterminé que l'ensemble des PG étaient en très mauvaise santé. Il y a aussi eu des rapports crédibles que le Polisario les utilisait pour le travail forcé*¹⁰⁵ ».

En 2001, le **Département d'État** remarquait : « *Le leadership du Polisario continue à refuser de se conformer aux requêtes répétées de libérer tous les PG sur une base humanitaire, en dépit du fait que la majorité d'entre eux aient été en détention depuis plus de 20 ans et que leur santé se détériorait sérieusement du fait des mauvaises conditions dans lesquelles ils étaient détenus*¹⁰⁶ ».

¹⁰⁰ *Idem.*

¹⁰¹ Les articles 54 et 62 de la 3^{ème} Convention de Genève stipulent qu'une indemnité de travail est due aux prisonniers et qu'elle ne « pourra jamais être inférieure à un quart de franc suisse par journée entière de travail ».

¹⁰² HRW, page 31.

¹⁰³ *Idem.*

¹⁰⁴ L'article 26 de la 3^{ème} Convention de Genève stipule : « La ration quotidienne de base sera suffisante en quantité, qualité et variété pour maintenir les prisonniers en bonne santé et empêcher une perte de poids ou des troubles de carence... La puissance détentrice fournira aux prisonniers de guerre qui travaillent les suppléments de nourriture nécessaires pour l'accomplissement du travail auquel ils sont employés ».

¹⁰⁵ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Country Reports on Human Rights Practice, Western Sahara, 23.02.01. Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2000/nea/825.htm>

¹⁰⁶ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Country Reports on Human Rights Practice, Western Sahara, rapport 2001, 04 04.03.02 <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2001/nea/8281.htm> .

VII.4. Le rapport de « France liberté »

Le document le plus accablant existant à ce jour sur les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains aux mains du **Polisario** est certainement le rapport établi en 2003 par la **Fondation France Liberté** de Mme Danielle Mitterrand. Il est d'autant plus difficile à réfuter pour le **Polisario** qu'il provient d'une organisation de gauche qui a toujours démontré une grande sympathie pour la cause sahraouie et a mené à bien de nombreux programmes dans les camps de Tindouf. Ce texte de quelques dizaines de pages dresse un véritable catalogue de l'horreur.

Tous les sévices ou mauvais traitements possibles y figurent, ou presque.

➤ La torture

« Pratiquement tous les prisonniers ont été torturés lors de l'interrogatoire qui a suivi leur capture. L'un des tortionnaires était Ahmed Moulay Chrif Filali dit Aït Chrif... En 1982, le lieutenant Abderahmane qui refuse de donner des renseignements militaires est brûlé vif au kérosène par Aït Chrif. Et Mohamed Salem dit Filipi, puis achevé¹⁰⁷ ».

« En 1981, le sergent Zebda est exécuté pour avoir volé des cigarettes, et le détenu Abdellatif Marakchi torturé et exécuté pour un vol de confiture¹⁰⁸ ».

Les tortures recensées par **France Liberté** comprennent¹⁰⁹ :

- L'enfermement dans une cantine de 1,20 m sur 0,80 cm 23 heures par jour pour des périodes pouvant atteindre 1 an.
- Le fouet administré avec un câble électrique.
- Le passage à tabac.
- La suspension par les pieds pour des périodes de plusieurs heures.
- Le supplice de l'eau (tête plongée dans une bassine jusqu'à suffocation).
- L'enfermement dans un container en plein soleil.

¹⁰⁷ France Liberté, page 20.

¹⁰⁸ France Liberté, page 21.

¹⁰⁹ France Liberté, pages 21 et 23.

➤ **La participation des militaires algériens aux mauvais traitements**

« La quasi totalité des prisonniers ont été interrogés par des officiers algériens à Rabouni¹¹⁰ ».

« 460 prisonniers auraient été détenus dans des prisons algériennes jusqu'en août 1994, à Boufarik, au camp de Jelfa (300 km au sud d'Alger), à Ksar el Boughari (150 km au sud d'Alger). Il ne s'agit pas ici des prisonniers d'Amgala [prisonniers marocains capturés lors du seul affrontement direct entre soldats marocains et algériens. Leur présence dans une geôle algérienne aurait donc été justifiée...] Ils auraient subi des mauvais traitements et la sous-alimentation¹¹¹ ».

➤ **L'assassinat de prisonniers**

France liberté recense 14 cas documentés de PG assassinés parfois pour les empêcher de parler au CICR. L'un des prisonniers assassinés, **Brahim**

Tébia avait perdu la raison suite aux sévices. Il a été tué en 1983.¹¹²

Vingt-six autres PG sont abattus ou torturés à mort suite à des tentatives d'évasion ratées¹¹³. L'évasion est punie par la torture ou la mort, la simple préparation d'une évasion peut être punie de mort.¹¹⁴

Huit PG meurent suite à des accidents du travail.¹¹⁵

➤ **L'exhibition des prisonniers de guerre à la curiosité publique**

Les PG ont été exhibés et soumis à la curiosité publique, ou même utilisés dans des shows de propagande durant lesquels ils ont été contraints de critiquer ou d'insulter l'État marocain (ce qui contrevient à l'article 13 de la 3^{ème} Convention de Genève) : « Ces graves atteintes à leur dignité sont encore visibles. La plupart d'entre eux ont du ressentiment pour les visiteurs ou les "touristes" comme ils les appellent, c'est-à-dire les représentants de certaines associations de solidarité internationale qui les ont vus et parfois même photographiés¹¹⁶ ».

¹¹⁰ France Liberté, page 28.

¹¹¹ *Idem.*

¹¹² France Liberté, pages 20 et 21.

¹¹³ France Liberté, pages 23 et 24.

¹¹⁴ France Liberté, page 23.

¹¹⁵ France Liberté, page 35.

¹¹⁶ France Liberté, page 22.

➤ **La malnutrition**

« Les prisonniers prennent deux repas par jour : un plat de lentilles qui s'apparente davantage à une sorte de soupe ou bien un plat de riz ou de pâtes. Les prisonniers font leur pain eux-mêmes. Ils n'ont par conséquent dans leur régime alimentaire ni protéines végétales ni protéines animales. Certains prisonniers complètent leur alimentation en travaillant chez des particuliers sahraouis contre de la nourriture¹¹⁷ ».

➤ **La privation de vêtements et l'absence de logement**

« Jusque dans les années 890 les prisonniers n'avaient ni chaussures ni autre vêtement qu'un pantalon. Ils dormaient dans des containers ou des tranchées par groupe de 10 avec une couverture pour 3. La mission a rencontré des dizaines de prisonniers qui, encore aujourd'hui, n'ont aucun abri et dorment dehors. Il s'agit essentiellement des prisonniers qui sont soumis au travail forcé dans les régions militaires et dans les postes militaires autour de Rabouni¹¹⁸ ».

➤ **Le travail forcé**

France Liberté établit la liste des travaux confiés aux prisonniers : fabrication de briques et constructions d'infrastructures, chaque ouvrier devant fabriquer au moins 120 briques par jour.

Les chantiers emploient de 20 à 300 PG, suivant leur importance : « Ils étaient réveillés à 04h00 et rassemblés. A 05H00, ils étaient répartis en plusieurs groupes pour le travail. Ils ne pouvaient se soulager qu'une fois par jour au réveil sinon, le reste de la journée, ils se voyaient contraints de faire sur eux. Ils ne pouvaient même pas s'arrêter pour boire. Ceux qui étaient surpris buvant l'eau souillée qui leur servait à faire les briques à même le sol étaient fouettés. Ils s'arrêtaient pour manger un peu de riz ou des lentilles qui leur étaient servi dans une brouette de chantier. Les prisonniers reprenaient ensuite le travail jusqu'à la tombée de la nuit. Chahid El Hadad est un centre de détention au sud de Tindouf qui a été construit en 45 jours par les prisonniers marocains en 1982, 200 personnes y ont travaillé jour et nuit...¹¹⁹ ».

Mais il y a plus grave : en violation de l'article 50 de la 3^{ème} Convention de Genève (qui interdit d'employer les prisonniers à des tâches à caractère militaire) des PG auraient été affectés à des travaux sur des sites liés à l'armée : ils ont creusé des tranchées dans la région de Ouargziz, transporté des munitions, etc.¹²⁰

¹¹⁷ France Liberté, page 25.

¹¹⁸ *Idem*.

¹¹⁹ France Liberté, page 31.

¹²⁰ France Liberté, page 33.

VII.5. La réponse du Front Polisario à « France Liberté »

Ce long catalogue de sévices ne suscitera qu'une réponse assez faible de la part du **Front Polisario** : elle tient en un document publié en septembre 2003¹²¹.

L'organisation, dans le préambule de ce plaidoyer en défense juge le rapport de **France liberté** « *partial, déséquilibré et malhonnête* »¹²² et reproche à l'association d'avoir « *donné suite à des allégations ayant comme seule source les prisonniers de guerre marocains, soldats capturés au cours des combats les armes à la main*¹²³ », curieux argument.

Le **Front** s'attache ensuite, assez laborieusement, à réfuter **France Liberté** point par point, mais le moins que l'on puisse dire est qu'il peine à convaincre.

Si l'on relève effectivement des approximations et des contradictions dans le travail de **France Liberté**, il n'en reste pas moins que les contre arguments du **Polisario** demandent à être acceptés tels quels et sans aucun débat. Ainsi, pour ce qui est des morts par accident du travail, le **Front** se borne-t-il à contester les causes de la mort ou la date de celle-ci¹²⁴.

Abordant le problème des prisonniers sensément exécutés après une tentative d'évasion, le **Front** prétend ne pas connaître certains des noms avancés par l'association française, affirme que certaines des personnes citées sont encore vivantes, mais reconnaît malgré tout une dizaine de décès attribués à des « *échanges de coups de feu* » ou « *à la faim, l'épuisement et la soif*¹²⁵ ».

Encore plus troublante est la réfutation des cas de torture ayant entraîné la mort : à nouveau certains noms sont inconnus mais un bon nombre d'autres sont bel et bien morts... mais suite à des « *rixes* », « *de maladie* » ou par « *arrêt cardiaque*¹²⁶ ».

Pour ce qui est du travail forcé, le **Front Polisario** affirme « *qu'ils obtiennent des biens matériels et des compensations en échange des services qu'ils fournissent*¹²⁷ ». Quant au fait d'attribuer « *toutes les constructions* » existantes à l'œuvre exclusive des prisonniers c'est « *plus qu'exagéré*¹²⁸ », ce qui signifie bien, si les mots ont un sens, que ce n'est point faux.

¹²¹ « Réponse au rapport publié par la Fondation France liberté sur les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains aux mains du Front Polisario », ci-dessous : « Réponse Polisario ».

¹²² Réponse Polisario, page 1.

¹²³ Réponse Polisario, page 2.

¹²⁴ Réponse Polisario, page 6.

¹²⁵ Réponse Polisario, pages 10 à 13.

¹²⁶ Réponse Polisario, pages 14 à 16.

¹²⁷ Réponse Polisario, page 21.

VIII

QUEL AVENIR POUR LE POLISARIO ?

Au regard du passé qui est celui de cette organisation, la question qui se pose aujourd'hui est : quel est l'avenir du **Polisario** ?

Quelques jours après la libération des prisonniers de guerre marocains, en août 2005, **Mohamed Abdelaziz**, Secrétaire général du **Polisario** et président de la **RASD**, avait affirmé s'attendre « à une meilleure implication des Etats-Unis dans le règlement du conflit¹²⁹ ». Au quotidien algérien *L'Expression*, il confiait, non sans cynisme : « La décision [de la libération] a été prise en mai dernier, entre temps, et notamment depuis le 21 mai, des manifestations pacifiques ont été organisées dans les villes et territoires occupés et même dans certaines villes du sud marocain et dans les universités marocaines, là où il y a des étudiants sahraouis. A ces manifestations pacifiques, le gouvernement marocain a opposé la force et la répression les plus brutales. Cette démarche des autorités marocaines a, en quelque sorte, retardé la libération de ces prisonniers... Je félicite au nom de mon peuple et du gouvernement ainsi que du Polisario, les familles marocaines pour leur joie d'avoir enfin retrouvé ces soldats retenus pour faits de guerre. A travers ces familles, je félicite le peuple marocain à l'occasion de la libération des soldats et officiers marocains détenus, durant, le plus souvent, de longues années¹³⁰ ».

Le bourreau félicitant sa victime et sa famille d'avoir échappé à ses griffes, il faut bien admettre que cela n'est pas banal.

Le **Polisario** entend donc bien profiter de la nouvelle donne politique créée par l'après 11 septembre 2001 et par la *Guerre contre le terrorisme*. Les **Etats-Unis** souhaitant stabiliser et sécuriser le **Maghreb** et ne pouvant le faire sans l'Algérie, et cette dernière continuant plus que jamais à soutenir les ambitions du **Polisario** et de la **RASD**, tous les espoirs sont permis. Mais la marge de manœuvre de l'organisation séparatiste est néanmoins étroite. Car si l'Algérie est indispensable à tout équilibre régional, il en va de même du royaume du Maroc, et Washington ne peut donc le froisser, en admettant même que, sur les bords du Potomac, quelqu'un songe sérieusement à heurter de front ce Maroc avec lequel l'Amérique entretient des relations amicales et harmonieuses depuis plus de deux siècles.

Reste à savoir si, *in fine*, l'administration américaine peut réussir là où l'ONU a échoué depuis 1991 et, le cas échéant, si le **Polisario** sera partie prenante d'une éventuelle solution.

¹²⁸ Réponse Polisario, page 21.

¹²⁹ Dépêche *Associated Press*, 23 août 2005, 16H07.

¹³⁰ *L'Expression*, 23 août 2005.

Car, on l'a vu, la genèse, l'idéologie, le mode de fonctionnement et les pratiques du **Front Polisario** permettent de nourrir de sérieux doutes sur les capacités de ce mouvement à être une force de stabilisation et de paix capable de participer à l'avancée du Grand Maghreb vers la démocratie, dont Washington fait de l'établissement et du renforcement dans le monde arabe la pierre angulaire de sa stratégie anti-terroriste sous ce deuxième mandat de **Georges W. Bush**.

VIII.1. Un bilan qui demeure médiocre en matière de respect des droits de l'homme

Certes, la libération – même très tardive – des « plus anciens prisonniers de guerre du monde » - va dans le bon sens, et, par ailleurs, il semblerait que les violations les plus graves des droits de l'homme appartiennent au passé pour le **Polisario**, même si l'organisation est loin d'avoir atteint des standards acceptables en matière de gouvernance et de démocratie.

Mais son bilan demeure des plus médiocres en matière de droits de l'homme. Dans son *Rapport annuel 2005*, l'organisation **Amnesty International** (A.I.) écrit : « *Les auteurs d'atteintes aux droits humains commises dans le passé dans ces camps [ceux du Polisario] continuaient [en 2004] de jouir de l'impunité. Ceux qui s'y trouvaient encore n'avaient toujours pas été remis par le Polisario aux autorités algériennes pour être déférées à la justice*¹³¹ ».

A.I. ne faisait ainsi que continuer dans la voie que était la sienne depuis bien des années. Dans un rapport d'avril 1996, l'organisation écrivait en effet : « *Depuis 1981, Amnesty International a également exprimé sa préoccupation au sujet des abus commis dans les camps de réfugiés sous la responsabilité des autorités du Polisario dans la région de Tindouf, au sud de l'Algérie. Les violations des droits de l'homme dans les camps de réfugiés... incluaient les détentions arbitraires prolongées, la torture et l'assassinat délibéré d'opposants connus ou suspectés au Front Polisario. De nombreuses personnes ont été détenues et accusées de comploter contre les autorités du Polisario au profit de pays ennemis, spécialement dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Beaucoup de ceux qui avaient été arbitrairement détenus souvent pour plusieurs années ont été relâchés après de violentes protestations, en 1988, contre la répression politique dans les camps. Les détenus avaient souvent été torturés et maltraités et n'étaient pas autorisés à avoir des contacts avec leurs familles. Bien que la situation des droits de l'homme semble s'être améliorée après les événements de 1988, A.I. a reçu des rapports concernant des tortures et des mauvais traitements de prisonniers jusqu'en 1992. Ces détenus de la fin des années quatre-vingt comprenaient Khalif Laroussi Zaougai, qui a été détenu en 1987 après son arrivée dans les camps, et de Salama Khbaou, qui a été détenu à la fin de 1989, trois mois après être arrivé dans les camps. Ils auraient tous deux été détenus jusqu'à la mi-1991. Certains détenus sont morts en prison, apparemment des suites de tortures et de mauvais traitements. Parmi eux, El Mehdi Othman Souayah, qui a été détenu en 1976 et serait mort en détention à la fin de*

¹³¹ Amnesty International, Rapport 2005 : <http://www.amnestyinternational.be/doc/artivles5505.html>

1977, et Mohamed Moussa ould Mokhtar, qui est réputé avoir été arrêté au début de 1983 et être mort en prison dans les années suivantes. A ce jour, les autorités du Polisario ont manqué à fournir quelque information spécifique au sujet des détentions, de la torture, des mauvais traitements et des morts en détention. Depuis le début des années 1990, les autorités du Polisario ont reconnu que des abus des droits de l'homme avaient pris place dans le passé. Ils ont affirmé que toutes les victimes de violations des droits de l'homme se voyaient reconnaître comme « victimes de guerre » et avaient droit aux mêmes réparations et que des mesures avaient été prises pour prévenir toute violation des droits de l'homme. En réponse à quelques cas spécifiques soulevés par Amnesty International, les autorités du Polisario ont déclaré que les personnes concernées n'avaient jamais été détenues, et que d'autres étaient morts au combat ou des suites de maladie. Ils n'ont pas, cela étant, fourni tous les détails sur ces cas ou sur les cas d'autres victimes de violations des droits de l'homme ou pris des mesures pour enquêter sur ces abus et assurer qu'ils ne se reproduiraient pas...¹³² ».

VIII.2. Une absence patente de volonté de dialogue

L'un des stigmates totalitaires qui continuent à peser sur le **Polisario** et augure mal de sa capacité à participer à la recherche de solutions politiques – une approche qui demande à l'évidence une certaine souplesse et une aptitude au compromis – est l'absence de volonté réelle de dialogue. Organisation totalitaire (le seul fait que Mohamed Abdelaziz soit à sa tête sans discontinuer depuis près de 30 ans en est une preuve), le **Polisario** réagit à la critique comme le fait classiquement toute structure totalitaire : par l'insulte et l'excommunication, et le refus de la discussion.

En novembre 2003, une délégation de chefs de tribus sahraouie acquis aux thèses marocaines avait fait une visite en France. Elle avait évidemment été fortement décriée par les amis du **Polisario**, mais en quoi les dirigeants sahraouis proche de Rabat seraient-ils moins les représentants du peuple sahraoui que ne l'est le **Front Polisario** ?

Dans cette logique du « tout ou rien » et du « nous contre les autres » assez représentative de la pensée stalinienne, tout ce qui s'oppose au **Polisario** doit donc être attaqué, vilipendé et si possible détruit. Ainsi, lorsque la parlementaire européenne **Catherine Lalumière** – par ailleurs ancienne ministre socialiste - ose rédiger un rapport qui n'épouse pas les thèses du **Polisario** et de ses thuriféraires, les sympathisants français du **Front** expriment-ils leur rejet d'une « réécriture de l'histoire dénuée de tout scrupule », condamnant « le signe manifeste d'une volonté de désinformation¹³³ ». Quant à **Fadel Ismail**, chef de la mission du Sahara occidental (Polisario) au Royaume-Uni, il écrira, le 21 avril 2001, que « le rapport de

¹³² Amnesty International, rapport daté du 18 avril 1996 et consacré aux « Violations des droits de l'homme au Sahara Occidental ».

¹³³ Communiqué à télécharger à l'adresse suivante : <http://www.saharawi.it/documenti/2002/3.htm>

Catherine Lalumière épouse aveuglément les thèses expansionnistes marocaines et cautionne la tentative de génocide politique du peuple saharoui¹³⁴ ».

Qu'un professeur à l'école de guerre de Paris, **Aymeric Chauprade**, tente, à son tour, de faire valoir le « droit d'inventaire » de tout chercheur, et voilà **Mohamed Sidati**, ministre délégué de la **RASD** et membre de sa Délégation pour l'Europe, qui prend le mors aux dents, affirmant que M. **Chauprade**, « *de conférence bidon en déclaration à la presse marocaine remplit la galère. Engagé avec émoluments pour la besogne, celui-ci n'hésite pas à émettre les thèses les plus invraisemblables et les plus fantaisistes. Faut-il rappeler que ce mercenaire de la plume [est le] professeur des idéologies les plus sinistres ?¹³⁵ ».*

Quant aux ralliés et autres défecteurs, ce sont, bien entendu, des « traîtres ». Au dialogue et à la remise en cause de ces certitudes idéologiques, le **Front Polisario** semble préférer l'insulte et l'excommunication.

VIII.3. Une force de déstabilisation toujours active

Pour arriver à ses fins – la déstabilisation du Maroc au Sahara occidental - le **Front Polisario** n'hésite pas à user de l'arme de la désinformation. Ainsi, au printemps 2005, de quelques manifestations à **Laâyoune** et dans quelques autres villes de la région, il fera, par la magie du verbe, le début d'une petite révolution. S'agissant d'un cas d'école, il est intéressant de s'attarder quelque peu à cette affaire.

A l'origine de tout, un petit truand emprisonné à **Laâyoune**, **Haddi Hamed Mahmoud Ben Mohamed Ben Ali**, âgé de 28 ans, criminel d'habitude et multirécidiviste violent déjà condamné pour vols, coups et blessures, escroqueries. En décembre 2003, il a été condamné à 7 années de détention pour trafic de stupéfiants. Devenu le caïd de la prison de **Laâyoune**, où il tente de faire régner sa loi, le jeune homme se découvre des idées indépendantistes et, à la mi-2004, il renvoie ses papiers d'identité au parquet, exige d'être déchu de la nationalité marocaine et se proclame « prisonnier politique ». Les relais du **Polisario**, toujours à la recherche de ce qui peut mettre le feu aux poudres dans les « territoires », s'emparent de son cas et tentent d'en faire un martyr de la répression. Devant l'évolution de la situation, le ministère de la Justice décide de faire transférer le trublion 400 km plus au nord pour calmer le jeu.

Le 21 mai 2005, jour programmé de son transfert, plusieurs dizaines de membres de sa famille bloquent les accès à la prison. Des coups sont échangés entre ces manifestants et la police, rien de vraiment grave. Le lendemain soir, les sympathisants du **Polisario** rassemblent une petite foule de deux cents personnes qui manifestent devant la maison du détenu aux cris de « *Marocains dehors !* ». La police intervient et disperse sans violence le rassemblement. Deux jours plus tard, une centaine de jeunes gens et parfois d'enfants défient la police, lancent quelques pierres et brûlent des pneus dans le centre de Laâyoune. Le lendemain, les brigades

¹³⁴ <http://www.arso.org/FPUK210402.htm>

¹³⁵ Communiqué du bureau de la RASD à Bruxelles, le 19 avril 2004.

anti-émeutes « nettoient » le quartier rebelle. Comme l'écrit le magazine français *Jeune Afrique-L'Intelligent*, réputé pour sa couverture de l'actualité en Afrique du Nord : « *Les manifestants lancent des cocktails Molotov et même des bouteilles de gaz qui n'explosent pas. Deux drapeaux marocains sont brûlés en public – du jamais vu au Sahara – et celui du Polisario est brandi... Bastonnades et interpellations musclées. Trente-cinq Sahraouis sont arrêtés et une cinquantaine blessés, pour la plupart légèrement. Aucun coup de feu n'a été tiré*¹³⁶ ».

A **Dakhla**, **Smara** et **Assa**, de petites manifestations de solidarité auront lieu, organisées par les cellules locales du **Polisario**. De même au Nord, des étudiants sahraouis manifesteront dans quelques universités. Certes, ces manifestations peu spontanées avaient un caractère ouvertement indépendantiste, mais elles ont à peine rassemblé quelques centaines de personnes. Cette agitation sera présentée, par la propagande du **Polisario** qui dénoncera le « *génocide* » et « *l'hécatombe* » (pour rappel : pas un coup de feu, par un décès...) comme le début d'une « *Intifada sahraouie* ».

VIII.4. Le Polisario est-il menacé par une dérive islamiste ?

Certains observateurs ont cru discerner, ces deux dernières années, une dérive « islamiste » du **Polisario** et surtout d'une frange de sa jeunesse. Dans le contexte du Maghreb et surtout de l'Afrique subsaharienne, cette évolution serait évidemment particulièrement inquiétante.

D'anciens dirigeants du **Polisario** avec lesquels nous avons pu nous entretenir dans le cadre de nos recherches ont reconnu l'existence du problème mais sans l'exagérer. Ainsi, pour **Hametti Rabani** : « *Le Polisario est en situation d'échec. La majorité des anciens combattants l'ont quitté et sont reconvertis dans les affaires en Mauritanie. De nombreux dirigeants historiques sont partis également. Restent pas mal de jeunes. Que peut leur dire la direction ? Quel espoir peut-elle leur donner ? Aucun, le mouvement est dans l'impasse, alors certains, pour ne pas se désespérer, se tournent vers la religion, vers Dieu. Ils n'attendent plus rien des chefs du Polisario mais tout de Dieu. Dieu remplit le vide laissé par l'idéologie passéiste de la direction du Polisario*¹³⁷ ».

Mustapha Bouh est plus précis sur la genèse de cette islamisation : « *Tout a commencé à la fin des années quatre-vingt. Des étudiants venus des camps de Tindouf et présents dans les universités d'Alger ou d'autres villes du nord y ont rencontré des membres du FIS qui tenaient le haut du pavé dans les facultés à cette époque. Ils ont été « contaminés » et sont revenus animés par l'idéologie islamiste...*¹³⁸ ».

¹³⁶ *Jeune Afrique-L'Intelligent*, 12 juin 2005.

¹³⁷ Entretien avec Hametti Rabani, Rabat, 4 août 2005.

¹³⁸ Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

Il y a eu, à l'époque, quelques dérapages. Ainsi, selon un officier supérieur marocain familier du dossier : « *En 1994, les services de sécurité algériens ont saisi, entre les mains de terroristes du GIA, quelques armes dont les numéros de série leur ont appris qu'elles avaient été fournies par leur propre armée au... Polisario. On n'a jamais su si ces armes avaient été vendues dans le cadre d'un trafic ou fournies aux terroristes par des sympathisants au sein des camps de Tindouf. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la Sûreté militaire algérienne a demandé des explications au Polisario et a très sérieusement resserré son contrôle sur les islamistes appartenant au Front...*¹³⁹ ».

Etant donnée l'emprise totale exercée par les services de sécurité algériens sur le **Polisario** d'une part et, d'autre part, la culture et la sociologie propres des Sahraouis, la plupart des experts militaires que nous avons rencontrés estiment assez peu probable une dérive islamiste massive au sein du **Front Polisario**. Néanmoins, certains soulignent que l'**APLS** étant désormais forcée de recruter dans le Nord du **Mali** ou de la **Mauritanie** pour maintenir le niveau de ses effectifs, une « infiltration » du **Front** par des éléments non-sahraouis d'origine sub-saharienne gagnés par l'idéologie islamiste pourrait être une hypothèse envisageable. Mais les mêmes font remarquer que cette évolution restera probablement marginale, en raison de la mainmise algérienne mais aussi parce que l'islamisme reste cantonné, dans les camps de **Tindouf**, à une frange de la jeunesse. Seule exception notable : le ministre de la Défense **Mohammed Lamine Ould L'Bouhali**, que l'on dit gagné à l'idéologie fondamentaliste¹⁴⁰.

VIII.5. Une dérive terroriste du Polisario est-elle possible ?

Au début de décembre 2003, 153 bouteilles d'un produit hautement explosif et 12 kilomètres de fil électrique habituellement utilisé pour connecter la commande à distance d'un explosif industriel étaient volés dans les entrepôts de la **SNIM** en **Mauritanie**. Nous l'avons vu, dans les années soixante-dix, la SNIM avait été la cible de nombreuses attaques du **Polisario**. L'inquiétude est donc grande et une équipe mixte d'enquêteurs mauritaniens et américains est mise sur pied pour retrouver les auteurs du vol¹⁴¹.

Le cerveau de toute l'affaire est rapidement identifié : il s'agit de **Baba Ould Mohamed Bakhili**, un cadre connu du **Polisario**. Ses lieutenants, **Mohamed El Hussein Oul M'Kheitir**, **Mohamed Ould Ahmed Ould M'Kheitir** et **Mohamed Ould Khatri**, tous mauritaniens, sont également connus pour leur sympathie pour le **Polisario**. Les suspects seront arrêtés et l'ensemble des explosifs sera retrouvé à **Zérouate**, l'une des villes mauritaniennes où le **Polisario** peut compter sur le plus de sympathisants.

¹³⁹ Entretien avec un officier supérieur marocain, Rabat, 8 août 2005.

¹⁴⁰ Ce fait nous a été confirmé par Hametti Rabani et Mustapha Bouh.

¹⁴¹ Pour les détails de l'affaire, on se reportera à l'hebdomadaire *Maroc Hebdo* du 23 janvier 2004.

Les mobiles exacts de ce groupe ne sont pas connus. Agissaient-ils pour le compte du **Polisario**, et, dans ce cas, cela signifie-t-il que la direction du mouvement envisage d'utiliser l'arme du terrorisme ? Etaient-ils en mission pour une autre organisation ? Mais alors laquelle ? Comptaient-ils, tout simplement, revendre leur prise au plus offrant ?

Le risque terroriste doit, en tout état de cause, être pris au sérieux dans **la zone qui va du Sud Maroc et de l'Algérie au Nord du Tchad et aux confins du Mali, du Niger et de la Mauritanie**. C'est d'ailleurs le risque de déstabilisation de cette région, entre autres sous l'influence d'anciens éléments du GIA et du GSPC algériens descendus du Nord, qui pousse les Etats-Unis et l'Europe à s'intéresser de très près à la sécurité de la zone. Il est très excessif d'en faire, comme l'ont dit ou écrit certains médias depuis environ un an, un « *nouvel Afghanistan* » où les organisations terroristes seraient « *chez elles* » et où même *Al-Qaïda* aurait déployé un « *quartier général opérationnel* » destiné à propager son idéologie et son combat en Afrique et à frapper le Maghreb et l'Europe.

Mais il n'empêche que toute cette zone est fragile : la faiblesse de l'autorité des Etats due à l'éloignement des gouvernements centraux, l'immensité désertique, les rivalités tribales et ethniques, la pauvreté, l'analphabétisme sont autant de facteurs dangereux qui pourraient favoriser la dissémination d'idéologies radicales et, surtout, la création d'une zone de non droit, un de ces « espaces gris » qui inquiètent les états-majors et les services de renseignement occidentaux.

Le **Polisario** pourrait-il être l'un des vecteurs de la transformation de cette région en « espace gris » et participer à l'irruption du terrorisme dans l'espace sub-saharien ? **Mustapha Bouh** ne le croit pas : « *En 1975, nous avions envisagé de créer une unité spécialisée dans les détournements d'avion, nous avons même sélectionné ses membres et j'ai même rencontré personnellement Abou Nidal à Bagdad pour examiner si nous pouvions en apprendre quelque chose d'utile. Puis nous avons renoncé. Nous avons compris, d'une part, que cela nous ferait plus de mal que de bien et, d'autre part, que c'était beaucoup trop technique pour les Bédouins que nous sommes et qui, culturellement, sont davantage habitués à la guerre de razzia. Que le Polisario ou une partie de celui-ci évolue comme une bande armée qui se livre à la guérilla de harcèlement à des fins privées, c'est très possible, mais qu'il se transforme en organisation terroriste, je n'y crois guère. A mon avis, sociologiquement, culturellement et psychologiquement, c'est au-delà de ce qu'un Bédouin peut faire...*¹⁴² ».

Certains éléments, pourtant, donnent à réfléchir sur l'évolution de l'organisation. Au début 2001, le **Polisario** avait menacé de s'en prendre au **Rallye Paris-Dakar** si celui-ci passait par le Sahara occidental. Un haut responsable algérien avait même dû faire le voyage à Tindouf pour calmer les esprits : au second semestre de 2000 s'étaient déroulées trois manœuvres de l'**APLS**, des armes avaient été distribuées et les fabriques de treillis militaires fonctionnaient à plein régime¹⁴³.

¹⁴² Entretien avec Mustapha Bouh, Rabat, 5 août 2005.

¹⁴³ Voir *Jeune Afrique-l'intelligent*, 16 janvier 2001 : http://www.jeuneafrique.com/articleImp.asp?art_cle=LIN160131les1eesirceo

Autre signal à prendre en compte, l'attaque de la caserne mauritanienne de **Lemgheity**, au printemps 2005. Le 4 juin 2005, un groupe de 150 hommes, fortement armé, attaquait la caserne de Lemgheity, à 75 km au-delà de la frontière mauritanienne. L'action faisait 15 morts et 17 blessés et était revendiquée par le **GSPC**, qui aurait agi sous la direction de **Mokhtar Belmokhtar**. Ce dernier, installé dans le Nord du Mali, au mont Sibita, se serait spécialisé dans les activités de contrebande (carburant, cigarettes et armes) et dirige une petite phalange de combattants, **Al Moulatoum**. D'après certains témoins, des véhicules du **Polisario** auraient participé à l'attaque, et les assaillants, ou du moins certains d'entre eux, parlaient hassani, le dialecte parlé en Mauritanie et au Sahara occidental. Des hommes du **Polisario** ont-ils, à titre individuel, prêté la main à cette attaque ? Plusieurs de nos interlocuteurs, aussi bien parmi les anciens cadres du mouvement qu'au sein de services de renseignement occidentaux n'ont pas rejeté cette hypothèse.

VIII.6. La gangrène du crime organisé

La menace la plus actuelle qui découle de la déstructuration du **Polisario** et de la faillite de son idéologie est la reconversion de nombre de ses membres dans le crime organisé transfrontalier. Ceci s'explique, entre autres, par la pauvreté qui règne dans les camps et par l'exemple de la corruption venant « d'en haut ». En 2001, Foudel Mohammed Bella, un officier des forces de reconnaissance du Polisario, regagnait le Maroc après avoir passé 26 ans dans les camps. Il témoignait du fait que « *les salaires des fonctionnaires [du Polisario] n'avaient pas été payés depuis des années* » et que « *les officiers reçoivent entre 12 et 17 dollars deux fois par an, une situation qui les force à trouver d'autres revenus, comme le commerce ou le trafic, pour nourrir leurs familles*¹⁴⁴ ».

A plusieurs reprises, ces dernières années, des éléments du **Front Polisario** ont été arrêtés dans des affaires de traite des êtres humains, acheminés vers le Maroc et qui essaient, de là, de passer vers l'Europe. Dans le cadre de ces affaires, la preuve a été apportée que les personnes inquiétées avaient fait passer des centaines de « clandestins » vers la Mauritanie ou le Maroc.

Des arrestations de Sahraouis liés au mouvement ont également été effectuées dans des affaires de trafic d'essence, d'armes, de contrebande de cigarettes ou de pièces détachées de voiture.

L'implication massive d'éléments du Front Polisario dans la criminalité organisée et dans les trafics divers qui prolifèrent dans une zone subsaharienne de moins en moins contrôlée peut avoir un effet déstabilisateur sur l'ensemble de la région. Avec ses milliers de combattants en armes et ses dizaines de milliers de réfugiés parqués dans les camps et vivant dans la misère, le **Front Polisario** représente aujourd'hui l'une des principales forces avec lesquelles il faut compter dans la région. L'éloignement de toute perspective de participation de l'organisation à un règlement de la question du Sahara occidental et le désespoir qu'il suscite chez les laissés-pour-compte des camps risque de transformer ceux-ci en desperados qui, n'ayant plus rien

¹⁴⁴ Cité par AranicNews.com, 24 juin 2001: *Polisario Military officer flees camps back to Morocco*.

à perdre, pourraient se tourner vers la violence, qu'elle soit politique ou criminelle. C'est toute la région subsaharienne qui serait alors menacée, une menace qui ne tarderait pas à devenir préoccupante pour l'Europe.

VIII

EN CONCLUSION

Le **Polisario**, qui fut, hier, une organisation très structurée, puissante et animée par une idéologie hybride de type marxiste-léniniste mâtiné de nationalisme, cherche aujourd'hui ses repères. Très affaiblie par les défections qui se sont succédées à un rythme soutenu depuis 1991, la direction resserrée autour de **Mohamed Abdelaziz**, tente de reprendre la main dans la partie qui se joue autour du Sahara occidental mais ses chances de participer à une solution politique semblent nulles et non avenues tant qu'elle ne renoncera pas à la revendication de l'indépendance. Il est clair que si le Maroc est aujourd'hui prêt à discuter d'un statut de large autonomie pour le Sahara, Rabat n'acceptera de solution que dans le cadre marocain. On peut le regretter ou condamner cette attitude, mais il s'agit là d'un fait.

De nombreux experts ayant été mêlés, ces dernières années, aux tentatives onusiennes de régler la question sahraouie arrivent d'ailleurs à la même conclusion. **M. Erik Jensen**, ancien responsable des opérations de recensement en vue du référendum ne disait pas autre chose, en juin 2005. Estimant que « *les micros-Etats n'ont aucune chance de survivre à l'ère de la mondialisation qui représente un challenge que seul des alliances régionales peuvent affronter* », il concluait : « *Une large autonomie du Sahara au sein du Maroc serait la solution la plus réaliste pour résoudre le conflit*¹⁴⁵ ».

Une grande partie des Sahraouis quasiment retenus en otage depuis près de trente ans dans les camps de Tindouf pensent probablement la même chose. Le **Commandant Lahbib Ayoub**, ce combattant légendaire de l'**APLS**, confiait en 2002 : « *Là-bas, dans les camps, il reste une minorité de gens convaincus, déterminés, qui croient encore à l'indépendance. Mais les vrais Sahraouis, ceux qui, comme moi, sont originaires du Sahara occidental, sont au bout du rouleau : ils veulent en finir et l'autonomie interne constitue une chance inespérée*¹⁴⁶ ».

Cette solution politique, le Maroc y réfléchit depuis des années et semble aujourd'hui prêt à y travailler, dans le cadre d'une ambitieuse politique de régionalisation qui engloberait tout le pays. Mais le Polisario peut-il s'engager dans cette voie ? De nos contacts avec les autorités marocaines, nous retirons l'impression que le **Front Polisario** pourrait être partie prenante à une solution. Mais il nous semble évident que pour avoir une chance de s'asseoir à la table des négociations et de participer à une « paix des braves », l'organisation devrait, à terme (mais peut-être en cours de négociations...) remplir quatre conditions :

¹⁴⁵ Cité dans ArabicNews.com, *Autonomy within Morocco « realistic solution » to Sahara Conflict, Erik Jensen*, 6 juin 2005.

¹⁴⁶ Interview Ayoub.

- Le renoncement total et définitif à la voie armée et le démantèlement des troupes.
- Le renoncement à la revendication d'indépendance et la disparition de la RASD.
- L'ouverture des camps de manière à permettre à ceux qui le souhaitent de regagner le Sahara occidental.
- Une réelle démocratisation interne.

L'absence totale de démocratie dans le fonctionnement du mouvement interdit malheureusement tout débat réel sur les orientations du **Polisario** et **l'on voit mal la direction actuelle renoncer à la chimère indépendantiste comme à ses privilèges.**

Dès lors, quelle peut-être son évolution ? Le retour à la voie des armes semble exclu, car on voit mal comment les **Etats-Unis** pourraient accepter de voir naître un conflit qui risquerait, à un moment ou l'autre, de tourner en guerre ouverte entre ses deux principaux alliés régionaux, le **Maroc** et l'**Algérie**. Le risque est donc qu'un **Polisario** inutile, orphelin de son idéologie gauchiste originelle comme de son projet national irréaliste, se décompose lentement. Mais un **Polisario** en voie de clochardisation et d'implosion ne manquerait pas, on l'a vu, d'augmenter nettement le niveau des menaces – que ce soit celle du crime organisé ou celle du terrorisme – dans une région qui, nous l'avons suffisamment dit, est particulièrement fragile et sensible.

Outre une solution politique à la question du Sahara, il faut donc, désormais, trouver une manière de sortir le **Polisario** de l'impasse dans laquelle il s'est enfermé. Mais la direction actuelle semble être un obstacle majeur à une telle possibilité.

Evoquant **Mohamed Abdelaziz**, le commandant **Ayoub** ne disait-il pas, en 2002 : « *S'il n'en reste qu'un, ce sera lui...* » ?

ANNEXE

Aux racines de l'antagonisme entre Alger et Rabat : la Guerre des Sables

Les relations entre l'Algérie et le Maroc n'ont jamais été au beau fixe, loin de là. La rivalité entre les deux pays est à la fois territoriale et idéologique. Dans les années qui ont suivi l'indépendance de l'Algérie, le régime « progressiste » du **FLN** incarnait, tout particulièrement après la prise de pouvoir par **Houari Boumediène**, le modèle d'une décolonisation « de gauche » qui voyait la revendication nationale se doubler d'une guerre révolutionnaire.

Pour l'Algérie socialisante, proche de l'URSS mais aussi en pointe dans le mouvement des Etats dits « non alignés », le Maroc était un modèle à combattre : celui d'un pays allié à l'Occident et représentant une tête de pont du monde libre au nord du continent africain. A Alger, on entendait souvent dire, jusqu'en 1978, que la « Révolution » échouerait si elle s'arrêtait à la frontière occidentale. Ce n'était d'ailleurs pas nouveau, l'élite révolutionnaire algérienne avait toujours estimé qu'elle était dépositaire d'un projet d'indépendance et de développement pour l'ensemble du Maghreb et l'ancêtre du **FLN**, **l'Etoile nord-africaine** de **Messali Hadj**, souhaitait la création d'un grand Etat maghrébin incluant la **Tunisie** et le **Maroc**. Du reste, lorsque les protectorats avaient été balayés, en Tunisie et au Maroc, ces deux pays avaient servi de base arrière aux combattants de l'ALN.

En conséquence de quoi, Alger soutenait avec constance la gauche marocaine qui cherchait, dans les années soixante, à renverser la monarchie. Ainsi, le dirigeant de l'Union nationale des Forces populaires (UNFP) **Mehdi Ben Barka** s'installa-t-il à Alger. De son côté, le Maroc allait plus tard accueillir des opposants au colonel Boumediène et, au premier chef, **Mohammed Boudiaf**.

A deux reprises, cette véritable guerre froide du Maghreb s'est transformée en guerre ouverte. La deuxième fois qu'Algériens et Marocains s'affronteront directement sera la **bataille d'Amgala** en 1976, en pleine « Guerre du Sahara ». Le premier affrontement ouvert remontait à 1963.

En octobre 1963, un bref conflit armé oppose les armées marocaine et algérienne, c'est la **Guerre des Sables**. En cause, les territoires du Sahara, autour de Tindouf, que la France avait annexés à sa colonie algérienne. Après la bataille d'Isly en mai-août 1844, la révision des frontières qui avait suivi la défaite marocaine, avec le traité de Lalla Maghnia, le 18 mars 1845, donnait à l'Algérie Tindouf, le Touat, la Saoura et Tidikelt. L'Algérie, dans les années soixante, défendait âprement le principe de « *l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation* ». Mais il n'en avait pas toujours été de même.

Le Maroc et la Tunisie avaient promis, face au GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne), le 6 juillet 1961, qu'ils ne soulèveraient aucune question

territoriale avant l'indépendance et le GPRA avait admis, de son côté, que les frontières coloniales n'étaient pas opposables à ses voisins. Une convention bilatérale entre le Maroc et le GPRA affirmait d'ailleurs que « *les accords qui pouvaient intervenir à la suite de négociations franco-algériennes ne sauraient être opposables au Maroc quant aux délimitations territoriales algéro-marocaines...* »

En mars 1963, **Ahmed Ben Bella** confirmait cette convention à l'occasion d'une visite de **Hassan II** à Alger. Dans ses mémoires, Hassan II écrit que Ben Bella lui a déclaré : « *Je demande à votre majesté de me laisser le temps de mettre en place en Algérie les nouvelles institutions. Lorsque, en septembre ou octobre, cela sera fait, alors nous ouvrirons ensemble le dossier des frontières. Il va sans dire que l'Algérie indépendante ne saurait être l'héritière de la France en ce qui concerne les frontières algériennes*¹⁴⁷ ».

Une fois au pouvoir, Ben Bella reviendra sur cet engagement et de nombreux Marocains seront expulsés d'Algérie. Pourtant, le cœur des populations penchait bien, semble-t-il, vers le Maroc. Dans une note de juin 1962, « *le Colonel Chevalier Chantepie, chef du centre d'exploitation des renseignements, écrit à propos de Tindouf que les populations Reguibat et Tadjakant de ce centre ont déjà fait leur choix qui est « incontestablement marocain*¹⁴⁸ ». Au début du mois de septembre, la presse algérienne s'en prend violemment à Hassan II qualifié de « *pantin* ». Le 8 octobre, c'est **Alger** qui déclenche les hostilités : l'Armée nationale populaire attaque les Forces armées royales à **Hassi Beida**. Les combats cesseront le 4 novembre.

Ignace Dalle, qui a longtemps travaillé au Maghreb comme journaliste, estime : « *Ce qui est certain, c'est que, dans ce dossier complexe, la qualité des arguments marocains et le comportement « fraternel » de Mohammed V pendant la guerre d'Algérie - même s'il était peu concevable qu'il en fut autrement - méritaient un traitement plus convenable, moins cavalier et provocateur de la part de l'Algérie*¹⁴⁹ ».

La *Guerre des Sables*, quoiqu'il en soit, est gagnée par Rabat, même si le Maroc ne récupérera jamais les territoires perdus, et le traité d'Ifrane de « *Fraternité, bon voisinage et coopération* » signé le 15 janvier 1969, est sensé clore définitivement le chapitre.

¹⁴⁷ Hassan II, *Le défi*, Albin Michel, Paris, 1976, page 91.

¹⁴⁸ Ignace Dalle, *Les trois Rois, la monarchie marocaine de l'indépendance à nos jours*, Paris, Fayard, 2004, page 297.

¹⁴⁹ Ignace Dalle, page 303.

INDEX

- Abdelaziz, Mohamed** : 8, 21, 40, 46, 52, 64, 66, 73-74
Agadir : 9
Ahmed Baba, Ghaouta Mohamed : 43
Al-Ayun : voir Laâyoune
Alger : 18, 26, 37, 57
Algérie : 2-3, 8, 13, 18-19, 21, 28, 30, 42, 44-47, 53-54, 56-58, 70, 74-76
Algesiras (Conférence d') : 12
Al Moulatoum : 71
Al-Qaïda : 70
Amgala (Bataille d') : 61, 75
Amnesty International : 65
Annan, Kofi : 37, 45
Armée de Libération nationale : 12, 18, 22
Armée de Libération populaire saharouie (APLS) : 18, 26, 29-31, 33-34, 69, 70
Assa : 68
Ayoub, Commandant Lahbib : 27-29, 31, 33, 40, 43, 46, 73-74
Baker, James : 37
Bassiri, Mohammed : 27
Bataille d'Isly : 12
Bella, Foudel Mohammed : 71
Belmokhtar, Mokhtar : 71
Ben Barka, Mehdi : 19, 75
Ben Bella, Ahmed : 76
Bent Ebbi, Guajmoula : 43, 48
Bouaziz, Mostapha : 20
Boucraa : 29
Boudiaf, Mohammed : 47, 75
Bouh, Mustapha : 21-22, 26, 30, 34, 39-40, 42, 54, 68, 70
Boujdour : 29
Boumediène, Houari : 75
Bouteflika, Abdelaziz : 9, 46
Bush, Georges W. : 65
Camp de réfugiés d'Al-Aayun (Tindouf) : 40
Camp de réfugiés d'Aousserd (Tindouf) : 40
Camp de réfugiés de Dakhla (Tindouf) : 40
Camp de réfugiés de Smara (Tindouf) : 40
Centre de détention Hamdi Aba Sheikh (Polisario) : 59
Centre de détention de Jelfa (Algérie) : 61
Centre de détention de Ksar el Boughari (Algérie) : 61
Centre de détention Mohammed Lasyad (Polisario) : 59
CFDT : 23
CGIL : 23
Chauprade, Aymeric : 67
CICR : 58, 59

CISL : 23
 Comité sur le Sahara occidental (France) : 13
 Commission royale de suivi des affaires sahariennes : 38
 Conseil fédéral suisse : 57
 Conseil de Sécurité : 9,
 Conventions de Genève : 56, 57, 61, 62
 Cour internationale de Justice : 13, 15
 Corée du Nord : 28
 Cuba : 19, 20, 49
 Dakhla : 8, 11, 21, 26, 28, 29, 68
Dalle, Ignace : 76
De Froberville, Martine : 13
 Délégation pour l'Europe (Polisario) : 67
 Djebel Ouarkziz : 29
Dkill, Bahir : 43
El-Ghallaoui, Sidati : 39, 43
 Enfants Réfugiés du Monde : 51
 Etats-Unis : 2, 3, 19, 56, 64, 74
 Espagne : 22
 Europe : 2
 Fès (traité de) : 12
 FLN : 75
 Fondation France Liberté : 60-63
 Forces Armées Royales (FAR) : 29
 Force ouvrière : 23
 FREPIC (Canaries) : 52
 GIA : 70
 GSPC : 70, 71
 Guelta Zemmour : 30
 Guergarat : 29
 Guerre des Sables : 18, 30, 45, 75-76
Guevara, Che : 20
Hadrami, Omar : 43
Hakim, Brahim : 43
 Harakat Tharir : 27
Hassan II : 13, 19, 20, 26, 38, 42, 76
Hodges, Anthony : 13
Hourani, Albert : 14
 Human Rights Watch : 41, 48, 50-51, 58
 Isly (Bataille d') : 12
Ismail, Fadel : 66
Jensen, Erik : 37, 73
Kadhafi, Muammar : 19, 22
Khatri, Mohammed Salem : 43
Khayati, Keltoume : 43, 48
 Laâyoune : 8, 11, 12, 13, 29, 38, 67
Lahlimi, Ahmed : 44
 Lalla Maghnia (Traité de) : 12
Lalumière, Catherine : 66
 Lemgheity : 71
 Libye : 19, 22, 28

Louveaux, Olivier Pierre : 37, 38, 40-41
Lugan, Bernard : 15
Lugar, Richard : 9,
Lyautey, Maréchal : 14
Madrid : 12
Malainine, Embarek : 52
Mali : 54, 69, 70
Marche verte : 13, 26
Maroc : 2, 8, 12-14, 18-19, 22, 26, 29, 35, 37, 42, 44-45, 67, 70, 73-76
Mauritanie : 13, 26, 28, 30, 34, 53-54, 69-71
McCain, John : 8,
M'hamid El Ghizlane : 29
MINURSO : 2, 9, 33, 35
Mitterrand, Danielle : 60
Mohammed V : 12
Mohammed VI : 9, 14
Mouichame, Ghoulam Najem : 43, 52
Moulay M'Hamed, Ahmed : 43
Mur de Défense : 29-31
Nador : 12
Naïmi, Mohamed : 48
Nezzar, Khaled : 46
Niger : 54, 70
Norwegian People's Aid : 52
OLP : 26
ONU : 2-3, 9, 12-13, 31, 35, 37, 45, 64
Opération Ecouvillon : 12
OSCE : 37
Oued al-Dahad : 11,
Ould L'Bouhali, Mohammed Lamine : 69
Ouled Bou Sba : 11
Ouled Delim : 11
Paris : 12
Plan(s) Baker : 37
Purge dite du «Réseau des Tekhna » : 24
Purge dite du « Réseau des Rguibat El Foula » : 24
Purge dite « de la Chabaka » : 24
Rabani, Hametti : 20-21, 24, 39, 42-43, 49, 68
Rabat: 14, 18, 38, 47, 73
Racimora, William : 21
Rädda Barnen (Save the Children Sweden) : 51
RASD : 2-3, 8, 25-26, 39, 42, 46-47, 50, 58, 64
Ras el-Khanfra : 29
Référendum : 2, 36- 37
R'Gueïbat : 11
Rio de Oro : 11, 12
Rome : 23
Saguiet al-Hamra : 11, 12
Saoura : 12
Sayed, Baba Mustapha : 43
Sayed el-Ouali, Mustapha : 18, 27-28, 46

Sécurité militaire (algérienne) :41
Sécurité militaire (du Polisario) : 24
Sidati, Mohamed : 67
Sidi Ifni : 12
Smara : 8, 13, 29, 68
SNIM : 28, 69
Tanger : 14
Tan Tan : 12, 22, 29
Tarfaya : 12
Tchad : 70
Tétouan : 12

Tidikelt: 12
Tindouf : 3-4, 12, 25, 30, 33, 40-41, 45, 50, 52-53, 58, 69
Touat: 12
UGT Sario: 23
UGTP: 23
U.S. Committee for Refugee and Immigrants: 53, 54
U.S. Department of State: 41, 42, 59
Vivés, Juan: 19, 49
Zartman, William: 47
Zéroual, Liamine: 28
Zones militaires du Polisario: 30
Zérouate: 28, 69